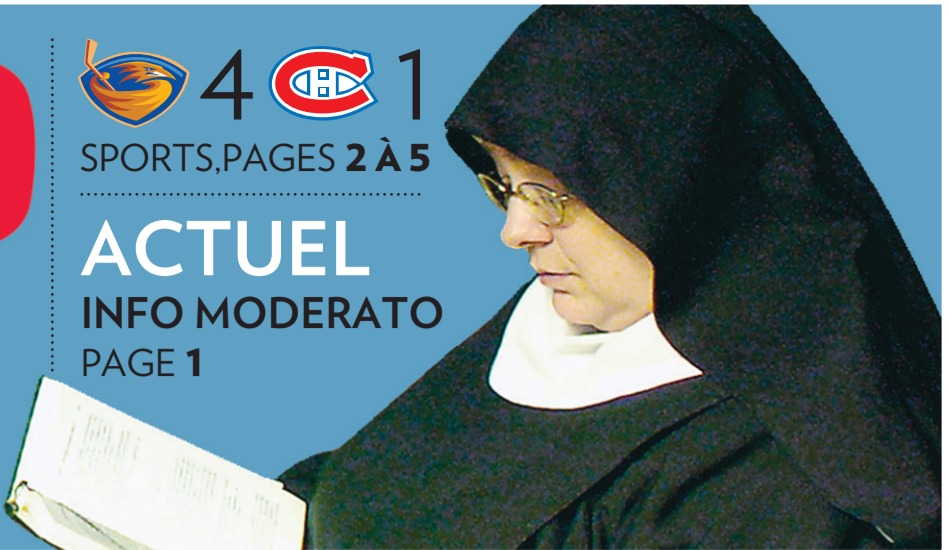




DENISE BOMBARDIER
CONGÉDIÉE PAR COURRIEL
ARTS ET SPECTACLES, PAGE 1



UN DÉPUTÉ LIBÉRAL DE L'ONTARIO FAIT DÉFECTION

John Bryden critique vertement Martin pour sa gestion de la crise des commandites

JOËL-DENIS BELLAVANCE

OTTAWA — Après la chute vertigineuse de son parti dans les sondages depuis l'éclatement du scandale des commandites, Paul Martin a encaissé un autre dur coup hier. Un député de l'Ontario, John Bryden, a claqué la porte du Parti libéral, insatisfait de la manière dont le premier ministre gère cette crise sans précédent qui ébranle le gouvernement libéral depuis une semaine.

M. Bryden, qui a soutenu qu'un épais nuage de cynisme enveloppe le Parti libéral depuis quelques mois, a indiqué qu'il souhaitait porter les couleurs du Parti conservateur aux prochaines élections, attendues en mai. Dans l'intervalle, il compte siéger comme député indépendant.

Ce départ inattendu de M. Bryden, le premier du côté des libéraux en 10 ans de pouvoir, a provoqué une véritable commotion à Ottawa au moment même où Paul

Martin mène une croisade médiatique tous azimuts dans l'espoir de renverser la dégringolade de sa formation politique dans les sondages et de convaincre les contribuables qu'il n'a rien à se reprocher dans le scandale des commandites.

« Paul Martin doit porter une large partie du blâme (du scandale des commandites). Je crois qu'il fait mal au parti. Ce n'est pas quelque chose que j'aime dire, mais je crois que le temps est venu pour du changement », a déclaré hier M.

Bryden, ancien journaliste de 60 ans qui a été élu pour la première fois aux Communes en 1993. « J'ai simplement perdu toute confiance en M. Martin. Il a très mal géré toute cette affaire. Il s'est baissé violemment pour éviter les briques qui s'en venaient pour qu'elles heurtent Jean Chrétien », a ajouté le député.

M. Bryden, qui a déjà travaillé aux quotidiens *Hamilton Spectator*,

➤ Voir DÉPUTÉ en A2

« Dommages collatéraux » du scandale des commandites

Confusion, panique et zizanie chez les libéraux

GILLES TOUPIN

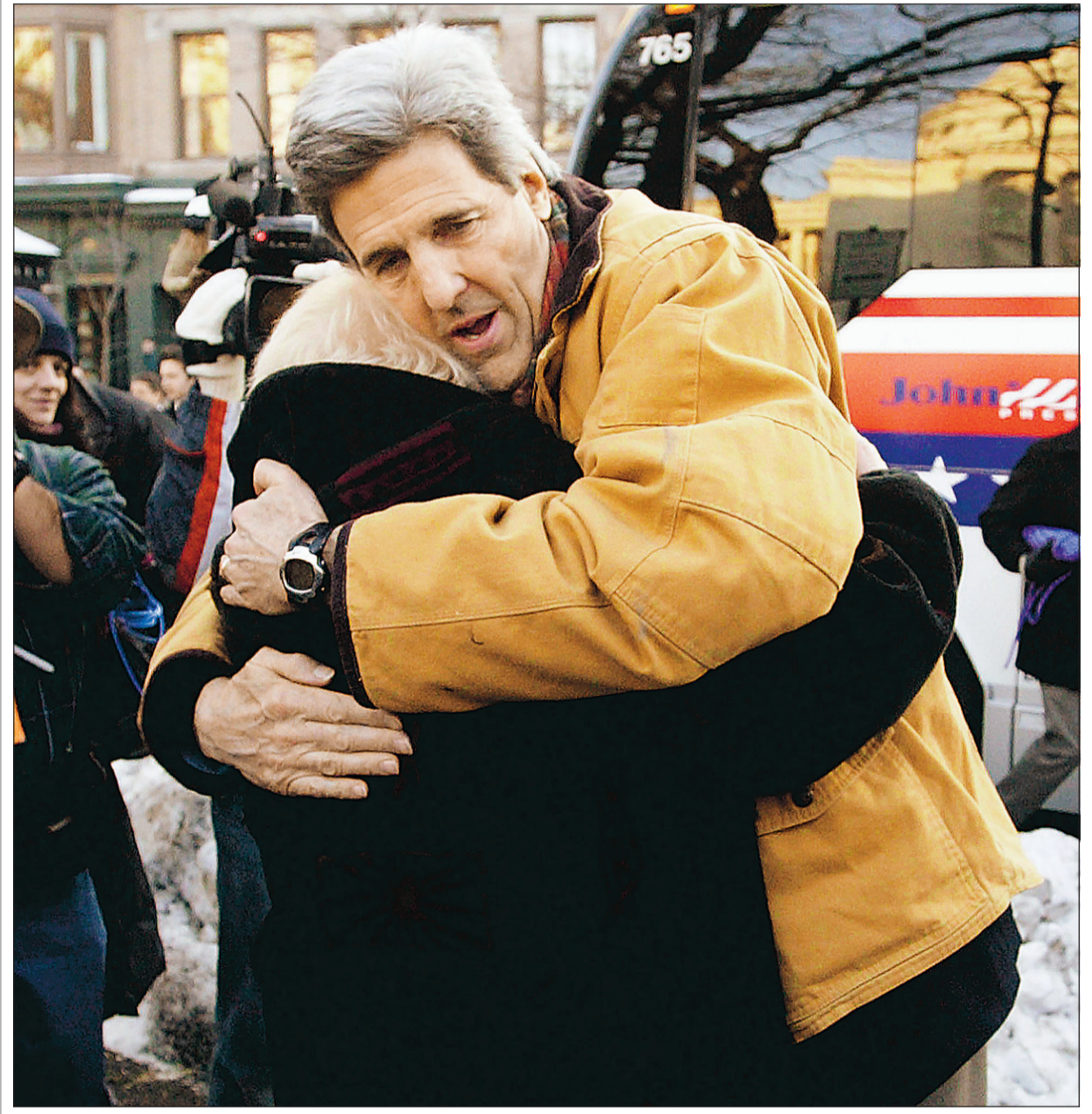
OTTAWA — La confusion ainsi que des signes de panique et de zizanie se sont manifestés hier au sein de l'équipe ministérielle de Paul Martin sur la façon de gérer l'enquête entamée par le Comité des comptes publics de la Chambre des communes sur le scandale des commandites.

Tout d'abord, sans avoir été invité par le comité, le président du Conseil du Trésor, Greg Alcock, s'est présenté à la séance d'hier matin avec en main une vague proposition destinée à protéger les éventuels témoins de la fonction publique contre de possibles représailles de leurs supérieurs.

M. Alcock a affirmé aux députés présents que le premier ministre Paul Martin lui avait confié le mandat de mettre au point des mesures internes temporaires qui permettraient de protéger les témoins, cela en attendant que le gouvernement dépose prochainement un projet de loi pour protéger les dénonciateurs dans la fonction publique.

➤ Voir ZIZANIE en A2

Kerry gagne le Wisconsin, mais Edwards vole la vedette



Le sénateur John Kerry du Massachusetts reçoit l'accolade d'une militante démocrate dans le centre-ville de Madison, où avaient lieu hier les primaires de cet État.

Est-ce la fin pour Dean?



ALEXANDRE SIROIS

WASHINGTON — Le couronnement de John Kerry attendra. Le sénateur du Massachusetts a remporté hier les primaires du Wisconsin, mais c'est John Edwards qui a volé la vedette dans cet État, effectuant une remontée spectaculaire.

Kerry a terminé premier avec 40 % des suffrages alors qu'Edwards, sénateur de la Caroline du Nord, a pu s'emparer de 35 % des voix. Loin derrière avec 18 % des votes, l'ancien gouverneur du Vermont, Howard Dean, pourrait battre en retraite sous peu.

Le sénateur du Massachusetts n'a pas eu l'air troublé par ce résultat serré. « La devise de l'État du Wisconsin est : en avant. Et je veux dire merci à l'État du Wisconsin pour avoir fait avancer cette cause et cette campagne », a-t-il lancé à ses partisans, leur promettant l'avènement d'un « jour nouveau » pour l'Amérique.

Edwards arborait cependant un plus large sourire que le favori de la course à l'investiture du Parti démocrate.

➤ Voir KERRY en A2

Rendement moyen pondéré de 15,2%

Année de vaches grasses pour la Caisse de dépôt en 2003

RUDY LE COURS

Rompant avec deux années de rendement négatif parmi les pires de toute l'industrie canadienne du placement, la Caisse de dépôt et placement du Québec a fait fructifier de 15,2 % l'avoir net de ses déposants en 2003.

Il s'agit d'une performance supérieure à la médiane de l'industrie qui se situe aux environs de 14 %, mais qui n'est pas encore dans le

peloton de tête des grands investisseurs institutionnels canadiens, a fait remarquer hier son président du conseil et directeur général, Henri-Paul Rousseau. Il s'est néanmoins montré satisfait du redressement amorcé depuis son arrivée à la Caisse en septembre 2002.

« Le défi sera de le reproduire et de l'améliorer au cours des années à venir afin d'atteindre le but que nous nous sommes fixé de figurer

parmi les meilleurs gestionnaires », a-t-il déclaré hier en conférence de presse où il rendait publics les résultats financiers de l'exercice 2003. Le rapport annuel, où se retrouve une foule de renseignements sur l'avoir de chacun des déposants et le détail des placements de l'institution parapublique, ne sera dévoilé qu'à la mi-mars, après son dépôt à l'Assemblée nationale.

➤ Voir CAISSE en A2

AUJOURD'HUI

Pour les médecins en région

Dans le but de résorber la pénurie chronique de médecins en région, Québec leur offre 14,7 millions en primes par année

Page A3

Une force de paix pour Haïti ?

Le Canada pourrait participer à une éventuelle force de paix internationale en Haïti, selon le ministre des Affaires étrangères, Bill Graham.

Page A15

La vente de Cinar approuvée

Les actionnaires de la maison de production Cinar ont approuvé hier la vente de l'entreprise au groupe dirigé par l'homme d'affaires torontois Michael Hirsh.

La Presse Affaires 3

SOMMAIRE

Bandes dessinées	ARTS 7
Bridge	AFFAIRES 19
Carrières	AFFAIRES 18
Décès	AFFAIRES 20 et 21
Feuilleton	ARTS 7
Forum	A 20 et 21
Horaire télévision	ARTS 4
Horoscope	AFFAIRES 17
Loteries	A 5
Mots croisés	ARTS 7 et SPORTS 12
Mot mystère	ARTS 7
Observateur	AFFAIRES 16
Petites annonces	AFFAIRES 16 et AFFAIRES 2
Vacances/voyage	ACTUEL 6 et 7

Météo

Généralement ensoleillé, maximum -4, minimum -13, plus de détails en page

SPORTS 16



Ne manquez pas
styles de vie

| bien vivre | mode | maison | cuisine |

styles de vie



Le magazine de toutes les tendances
AUJOURD'HUI dans **La Presse**

Les Éditions

Gesca

SUITES DE LA UNE

DEMAIN DANS LA PRESSE



Quand Montréal jazzait

Dans LP2 demain, un reportage photo tiré des archives de *La Presse* sur le Montréal jazz des années 30 à 60, un peu à la manière du film québécois *Jack Paradise*, de Gilles Noël, qui met en vedette Roy Dupuis et qui prend l'affiche vendredi. Aussi, la chronique de Nelly Arcan. **À lire demain dans le cahier LP2**

Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de *La Presse* et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous les droits de reproduction des informations particulières à *La Presse* sont également réservés. ISSN 0317-9249. Le quotidien *La Presse* est publié et édité par *La Presse*. Itée dont le siège social est sis au 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9 et il est imprimé à Transcontinental Métropolitain, situé au 12 300, boulevard Métropolitain Est, Pointe-aux-Trembles, division de Imprimeries Transcontinental G.T. inc. Guy Crevier, Président et éditeur.

AUJOURD'HUI SUR CYBERPRESSE



Venez clavarder avec l'humoriste Réal Bélard à 13 h :

cyberpresse.ca/clavardage

Tout sur les Rendez-vous du cinéma québécois : cyberpresse.ca/rendez-vous

Suivez l'évolution de la mission sur Mars : cyberpresse.ca/mars

POUR JOINDRE LA PRESSE

La Presse, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9

ABONNEMENT	(514) 285-6911
cyberpresse.ca/abonnement	1 800 361-7453
PETITES ANNONCES	(514) 987-8363
petitesannonces@lapresse.ca	1 866 987-8363
DÉCÈS	(514) 285-6816
deces@lapresse.ca	
CARRIÈRES	(514) 285-7320
carrieres@lapresse.ca	
RÉDACTION	(514) 285-7070

Un député libéral ontarien fait défection

DÉPUTÉ

suite de la page A1

The Globe and Mail et *The Toronto Star*, devait livrer une dure bataille dans sa circonscription ontarienne d'Ancaster-Dundas-Flamborough-Aldershot pour espérer remporter l'investiture libérale.

Il n'a pas prévenu le premier ministre avant d'annoncer son départ du Parti libéral dans un bref communiqué de presse en matinée. Avant de rencontrer la presse, M. Bryden s'est entretenu avec le premier ministre afin de lui expliquer sa décision. « Il était évidemment très déçu », a dit le député.

Depuis son entrée à la Chambre des communes, M. Bryden a fait campagne pour modifier la Loi sur l'accès à l'information afin qu'elle s'applique aussi aux sociétés d'État telles que

VIA Rail, Postes Canada et la Banque de développement du Canada, toutes élaboussées par le scandale des commandites.

Selon le député, qui s'oppose à la reconnaissance juridique des mariages entre conjoints de même sexe, le Parti libéral est méconnaissable depuis quelques années, notamment depuis que les partisans de Paul Martin en ont pris le contrôle à la suite d'une longue guerre fratricide contre les alliés de l'ancien premier ministre Jean Chrétien. Il a aussi soutenu que le soi-disant déficit démocratique auquel M. Martin a promis de s'attaquer une fois aux commandes du gouvernement relève de l'imagination.

« Au cours des dernières années, le Parti libéral a changé considérablement. Ce parti, l'une des plus grandes institutions politiques du monde,

est devenu une organisation remplie de cynisme. C'est une organisation en qui des gens comme moi ne peuvent plus avoir confiance. C'est une organisation, et je suis navré de le dire, dont je ne suis plus sûr qu'elle peut encore diriger ce pays », a déclaré M. Bryden en conférence de presse.

« Le dossier des commandites a fait émerger des doutes au sujet du Parti libéral. Je partage aussi ces doutes. Le parti a changé et il n'est plus ce qu'il était. Il s'est tourné vers lui-même. Je ne peux pas fonctionner dans un tel environnement de cynisme », a-t-il ajouté.

Le député, qui était membre du comité des comptes publics des Communes et qui s'était rangé du côté des partis de l'opposition lorsque l'affaire Groupaction a éclaté en mai 2002, a dit vouloir rejoindre le Parti conservateur parce qu'il véhicule un idéal. « J'ai encore des divergences d'opinions avec le Parti conservateur, mais je crois que c'est toujours un parti qui a un idéal, qui peut provoquer des changements », a-t-il dit.

Les dirigeants du Parti conservateur

jubilent hier après l'annonce de Bryden. « C'est une excellente nouvelle. Je crois que c'est le début d'un mouvement qui s'amorce », a déclaré le whip conservateur, Loyola Hearn, constatant que le Parti libéral ne recueille plus que 35 % dans les sondages, une baisse de 13 points en un mois, tandis que le Parti conservateur récolte maintenant 27 % et le NPD 17 %.

Mais les députés libéraux n'ont pas ménagé leurs critiques à l'endroit de M. Bryden, allant jusqu'à le traiter d'opportuniste. Le ministre du Revenu, Stan Keyes, a affirmé que son départ « est notre gain et leur perte » (aux conservateurs) tandis que le président du Conseil du Trésor, Reg Alcock, soutenait aussi qu'il ne s'agissait pas d'une grande perte pour le Parti libéral.

Depuis que Paul Martin est devenu premier ministre, trois députés ont fait défection au Parti libéral : l'ancien député bloquiste Robert Lanctôt, et les anciens députés conservateurs Scott Brison de la Nouvelle-Écosse et John Herron du Nouveau-Brunswick. Un autre député de la

Colombie-Britannique, Keith Martin, a quitté les rangs du Parti conservateur pour siéger comme indépendant et veut se présenter sous la bannière du PLC au prochain scrutin.

Comuzzi s'excuse du bout des lèvres

Par ailleurs, le ministre d'État pour le développement économique pour le nord de l'Ontario, Joe Comuzzi, a présenté ses excuses hier aux Communes après avoir soutenu dans une entrevue accordée à un journal de Thunder Bay que le scandale des commandites est une affaire qui touche strictement le Québec parce que « c'est comme cela que l'on fait de la politique là-bas ».

Le premier ministre Martin avait dénoncé ces propos controversés du ministre lundi.

« Je suis désolé d'avoir fait ces commentaires et je n'aurai pas dû dire de telles choses », a dit M. Comuzzi. Interrogé pour savoir s'il avait changé d'avis, M. Comuzzi a esquivé la question. « Je me suis excusé », s'est-il borné à dire avant de tourner les talons.

Confusion, panique et zizanie chez les libéraux

ZIZANIE

suite de la page A1

« La seule chose que je ne suis pas prêt à faire, a ajouté le président du Conseil du Trésor, c'est de protéger les gens qui ont fait des gestes criminels. »

Le président du comité, le député conservateur John Williams, a été complètement estomaqué par l'intervention de M. Alcock alors que des sources gouvernementales ont confié à *La Presse*, sous le couvert de l'anonymat, que le ministre Alcock avait outrepassé son mandat et qu'il avait pris des initiatives qui ne le regardaient pas. La future loi sur la protection des dénonciateurs est en effet de la responsabilité du ministre Denis

Coderre, président du Conseil privé. « Alcock n'écoute personne, a confié à *La Presse* une source gouvernementale, pas même le bureau du premier ministre. C'est un cow-boy qui met son nez dans des affaires qui ne le regardent pas. Il fait un véritable *power trip*. Il s'est présenté devant le comité sans plan alors que le mandat que lui a confié le premier ministre, c'est celui de s'occuper du rôle joué par les sociétés de la Couronne dans le scandale. »

Une autre source gouvernementale libérale a de plus dénoncé la confusion qui régnait au bureau du premier ministre, affirmant que « les gens autour de Martin ne semblent pas comprendre la répartition des di-

verses responsabilités au Conseil des ministres ».

Informé par les journalistes de la prise en charge par M. Alcock de son dossier de la loi sur les dénonciateurs, le ministre Coderre a sèchement répondu : « Que ce soit très clair ! Ce sont mes propos : je suis en charge ! » M. Coderre a ajouté qu'il déposerait son projet de loi dans quelques semaines, acquiesçant ainsi à une motion du Comité des comptes publics qui exhorte le gouvernement à déposer rapidement son projet de loi. Une bonne partie du succès de l'enquête du comité dépend en effet de la protection que le comité pourra garantir aux témoins qui ont travaillé au programme de commandites dans la fonction publique. Le président du comité, John Williams, a tempêté à la sortie des Communes contre le président du Conseil du Trésor, affirmant que la proposition de ce dernier était en soi une « contradiction totale ».

« Quatorze individus sont accusés par le premier ministre d'avoir parti-

cipé à ce scandale, a déclaré M. Williams. Plusieurs d'entre eux n'étaient que des subalternes. Je crois qu'ils ont été forcés et intimidés — selon les rumeurs qui me sont parvenues — pour participer à ce scandale. Ils n'ont reçu aucun bénéfice. Ils ont eu l'impression que s'ils ne faisaient pas ce que le patron exigeait, leur carrière était compromise. On les a donc forcés malheureusement à violer la loi, ce qui veut dire, selon M. Alcock, que ces individus seront punis. En même temps, M. Alcock les encourage à aller de l'avant et à dire ce qu'ils savent. Je ne comprends pas ce que dit M. Alcock. »

Odina Desrochers, le député bloquiste de Lotbinière-L'Érable qui siège au comité, a dit pour sa part qu'il a été surpris de l'apparition au comité du ministre Alcock. « La veille, a-t-il raconté, en l'espace de quatre heures, mon ordre du jour a changé trois fois. Nous n'avions invité personne. C'est lui qui s'est invité pour tenter de nous amadouer et de faire une grosse

opération de marketing. »

Demain, l'enquête du comité reprend en présence de la vérificatrice, Sheila Fraser, qui déposera les noms de tous ceux qui ont été identifiés dans son rapport comme ayant eu un rôle à jouer dans la gestion du programme de commandites.

Par ailleurs, l'ancien chef de cabinet du premier ministre Jean Chrétien et président de VIA Rail, Jean Pelletier, a annoncé hier dans un communiqué qu'il était prêt à témoigner devant le comité et à l'enquête publique ordonnée par le gouvernement.

D'autre part, aux Communes, le gouvernement libéral a défait hier par 143 voix contre 88 une motion du Parti conservateur qui affirmait que le Parti libéral faisait régner et entretenait une culture de la corruption « dans laquelle les responsables abusent de leur influence et utilisent les deniers publics à leur avantage personnel, et à l'avantage de leurs amis, de leurs familles ou du Parti libéral du Canada ».

Année de vaches grasses pour la Caisse de dépôt en 2003

CAISSE suite de la page A1

Le rendement de 2003 a gonflé de 11,5 milliards l'actif net des déposants, évalué à 89,4 milliards au 31 décembre dernier. Tout près de 60 % de cette appréciation est venue des fortes poussées des marchés boursiers dont la Caisse a su profiter elle aussi.

Trois ans plus tôt, l'actif net valait 88,26 milliards, mais il a fondu en 2001 et 2002 avec les piètres performances successives de moins 4,99 % et de moins 9,57 %, qui avaient même ébranlé les capitalisations du Régime de retraite des employés de l'État (RRE-GOP) et de la Régie des rentes du Québec, ses deux principaux déposants qui ont valu à la Caisse son surnom tenace de bas de laine des Québécois.

Pendant ces deux *anni horribilli*, les 19 déposants avaient en outre injecté 2,72 milliards d'argent frais dans leurs avoirs. En 2003, ils ont ajouté encore 192 millions. M. Rousseau s'est montré confiant que les pertes subies soient entièrement recouvrées dans le courant du présent exercice.

Pour optimiser l'avoir net de ses déposants, la Caisse emprunte afin d'obtenir un effet de levier par exemple sur des placements immobiliers. Elle se livre aussi à la gestion de placements pour des tiers. Ce faisant, l'actif total sous sa gestion valait 140,3 milliards au 31 décembre, soit 8,2 % de plus qu'un an auparavant.

Les gestionnaires de la Caisse sont parvenus à faire mieux que les indices de référence des placements à court terme, des obligations, de l'immobilier et des actions canadiennes.

Ce dernier a ainsi rapporté 27,3 %, contre 26,7 % pour l'indice de référence S&P/TSX de la Bourse de Toronto. En outre, si on exclut les placements privés qui étaient inclus dans ce portefeuille durant la première moitié de l'année, le rendement grimpe à 27,7 %.

Rappelons que les placements privés sont effectués dans des sociétés non cotées en Bourse ou dans celles que par le passé la Caisse jugeait d'importance stratégique au point d'y prendre de lourdes participations. Leur rendement est mesuré sur un horizon de cinq à sept ans et est finalement réalisé lorsque l'entreprise fusionne ou ouvre son capital. En 2003, la Caisse évalue à 19,9 % le rendement de ses placements privés.

Soucieuse de se rapprocher de ses déposants, la Caisse a choisi de sortir ses investissements privés ou stratégiques de son portefeuille d'actions, de manière à les aider à établir une politique de placement plus éclairée, a expliqué M. Rousseau.

Les spécialistes de la Caisse ne sont pas parvenus par contre à battre les indices des actions américaines et étrangères (Europe,

Asie, Extrême-Orient), fussent-ils libellés en dollars canadiens ou dans leur monnaie d'origine, car il s'agit de mesures de marchés très efficaces.

À ce propos, M. Rousseau a indiqué que ses équipes allaient désormais se concentrer sur les secteurs qu'ils jugeront les plus prometteurs. L'impartition ne lui paraît pas une solution rentable à terme.

Il a ajouté que la Caisse s'était protégée contre les risques de change, une composante des plus importantes en 2003 compte tenu de la dépréciation du dollar américain vis-à-vis de la plupart des autres devises.

Le resserrement de la gestion en 2003 aura permis à la Caisse de réduire de 16 millions ses charges d'exploitation, ce qui équivalait à 24,4 cents par 100 dollars d'actif net. En 2002, c'était 27,3 cents. M. Rousseau a rendu hommage à tout le personnel de l'institution pour le travail accompli, malgré les douloureux moments causés par la restructuration. Celle-ci s'est notamment traduite par l'abolition d'environ 150 postes, la fermeture de huit des 11 bureaux à l'étranger et la disparition de filiales, dont Montréal Mode International. La structure de direction a également été allégée.

Enfin, à propos du nouveau palais de verre où la Caisse a déménagé ses pénates, à Montréal, M. Rousseau juge qu'il a coûté très cher, mais qu'il appartient désormais au « patrimoine architectural du Canada », tant il est une réussite. D'ailleurs, des visites offertes au public seront organisées au printemps, quand les fleurs seront au rendez-vous.

AUTRES TEXTES

Cette persistante ambiguïté Encore 2 milliards à récupérer - La Presse Affaires, page 1

Kerry gagne le Wisconsin, mais Edwards vole la vedette

KERRY

suite de la page A1

Il a affirmé que les électeurs du Wisconsin ont clairement démontré qu'ils « veulent un débat, veulent que cette campagne continue ».

Il y a une dizaine de jours, un sondage publié au Wisconsin indiquait que Kerry avait 36 points de pourcentage d'avance sur Edwards. Ce dernier continuait néanmoins de répéter qu'il ne jetterait pas l'éponge.

Ses efforts ont porté fruits. Lundi, il a reçu l'appui du quotidien le plus important du Wisconsin, le *Milwaukee Journal Sentinel*. Les éditorialistes du journal sont d'avis que ce candidat « pourrait avoir les jambes les plus fortes dans cette longue course » qu'est la lutte pour la Maison-Blanche.

On se rappellera que la campagne d'Edwards a pris son envol en Iowa, lorsqu'il a étonné en décrochant la seconde place, derrière Kerry. Il avait aussi été soutenu par le plus important quotidien de l'État, le *Des Moines Register*. Jusqu'ici, il n'a toutefois remporté qu'une seule et unique victoire, en Caroline du Sud.

Depuis un certain temps, Kerry jouissait d'une avance telle qu'il avait cessé de critiquer ses rivaux. Il s'évertuait plutôt à attaquer le président américain, George W. Bush, et son administration. « Ce n'est pas une administration républicaine conservatrice. C'est une administration radicale et extrémiste », disait-il encore hier à ses partisans.

Il faut dire que le sénateur du Massachusetts avait plusieurs raisons d'être confiant. Avant les primaires d'hier, qui mettaient en jeu 72 délégués, le populaire sénateur en avait recruté 578 en

remportant 14 des 16 premières étapes de la course. Son plus proche rival, Dean, en comptait 188, suivi par Edwards avec 166. Pour être officiellement consacré gagnant lors de la convention démocrate en juillet prochain, le candidat choisi devra avoir l'appui de 2162 délégués.

Kerry devra probablement repenser sa stratégie d'ici le supermardi, prochain grand rendez-vous de la course à l'investiture, le 2 mars. Ce jour-là, les démocrates de dix États américains voteront pour leur candidat favori, y compris en Californie, à New York et en Ohio. Kerry examinera sûrement les résultats d'hier, qui démontrent que les électeurs républicains et indépendants qui ont exercé leur droit de vote ont préféré appuyer Edwards.

Dean, quant à lui, devra carrément se demander s'il ne doit pas mettre un terme à sa campagne. Il n'a remporté aucune des 17 étapes de la course qui se déroule depuis la mi-janvier. L'ancien gouverneur avait d'ailleurs initialement affirmé qu'il se retirerait suivant une défaite au Wisconsin.

Il a plus tard publiquement dit avoir changé d'avis, mais rien ne va plus pour lui. Avant même sa piètre performance d'hier, le directeur de sa campagne, Steven Grossman, a démissionné pour offrir ses services à Kerry.

Dans l'adversité, l'ancien gouverneur du Vermont continuait malgré tout à défier ses adversaires. Après l'annonce des résultats, il a annoncé à ses partisans que ce n'était pas fini. Il a toutefois omis de préciser, comme il l'avait fait plus tôt, qu'il souhaitait continuer « jusqu'au supermardi et au-delà ».

Avec AFP et AP

Précision

Alliance Québec et Peter Trent

Dans un article paru le 15 février en page A3, nous avons écrit que l'ancien maire de Westmount, Peter Trent, a été président d'Alliance Québec. Il s'agit d'une erreur d'inattention. L'ancien dirigeant du lobby est Brent Tyler. Toutes nos excuses.

Les Canadiens réagissent bien aux antibiotiques

NATHAËLLE MORISSETTE

Au Canada, les antibiotiques demeurent toujours une arme efficace pour lutter contre les infections bactériennes. En effet, les taux de résistance aux antimicrobiens sont plus faibles ici que dans la plupart des pays du monde.

C'est du moins ce qu'a révélé hier le Programme national d'information sur les antibiotiques (PNIA), regroupement formé de huit organismes représentant des médecins, des pharmaciens et des patients. « Au Canada, depuis quelques années, les taux de résistance plafonnent et c'est très encourageant », mentionne le Dr François Boucher,

pédiatre infectiologue au Centre hospitalier universitaire de Québec et président du PNIA.

Par exemple, le taux de résistance aux antibiotiques appartenant à la famille de la pénicilline, souvent utilisés pour traiter des pneumonies et des otites, était de 13,3 % en 2003. Selon le Dr Boucher, ce taux est relativement stable depuis 1997. Ailleurs dans le monde, les bactéries résistent beaucoup plus à ce type de médicament. En France et en Espagne, on enregistre des taux s'élevant entre 60 % à 80 %. Aux États-Unis, ces taux oscillent entre 30 et 35 %. « Au Canada, nous avons pris le taureau par les cornes beaucoup plus tôt que la

plupart des pays du monde, explique le spécialiste. Depuis 1988, nous avons des programmes de surveillance de la résistance aux antibiotiques. »

De plus, dans plusieurs pays, comme en Espagne, certains antimicrobiens se retrouvent sur les rayons des pharmacies. Ici, ils sont extrêmement contrôlés. Pour se les procurer, les patients doivent avoir en main une prescription du médecin. De plus, les nouveaux antibiotiques qui arrivent sur le marché ne sont utilisés que si les spécialistes de la santé sont convaincus de leur efficacité.

Malgré tout, François Boucher ne crie pas victoire. Car si les patients

répondent favorablement à la pénicilline, c'est parce que les médecins la prescrivent moins et se tournent vers une autre famille d'antibiotiques : les macrolides. En raison d'une plus grande utilisation de ce type d'antimicrobien, pouvant guérir les mêmes infections bactériennes que la pénicilline, on assiste à une augmentation des taux de résistance, indique le Dr Boucher. Ces taux sont de 15 % à 16 % au Canada. Fait surprenant, le Québec se situe au-dessus de la moyenne des autres provinces avec un taux de 32 %. Difficile, pour l'instant d'en déterminer la cause, mentionne M. Boucher. Il estime toute de même que « la situation n'est pas

critique car elle est contrôlée ». Aux États-Unis, les taux s'élevant à 33 %.

Diminuer la résistance

Même si la résistance demeure stable au pays, les spécialistes n'en connaissent pas tous les déterminants. Comment peut-on la stabiliser ? En tentant de se protéger contre les infections bactériennes au lieu de les traiter après coup. La vaccination est bon moyen de s'immuniser. « Au Québec, par exemple, le vaccin contre la grippe pour les personnes âgées est un mode de résistance extrêmement intéressant », informe Dr Boucher. Il estime d'ailleurs que ce type de vaccin devrait être administré à l'ensemble de la population.

« Il faut aussi utiliser les antibiotiques de façon limitée, ne pas y avoir recours pour un simple rhume, souligne-t-il. D'ailleurs, un cas d'otite sur deux ne nécessite pas le recours aux antibiotiques et peu de gens le savent. Plusieurs médecins ont tendance à prescrire des médicaments pour la *au-cas-où-médecine*, au lieu de se demander si l'ordonnance sera vraiment efficace. »

Un lien entre antibiotiques et cancer du sein

PRESSE CANADIENNE

TORONTO — Plus une femme consomme d'antibiotiques au cours de sa vie, plus elle court un risque de développer un cancer du sein, indique une étude récente. Mais les chercheurs eux-mêmes appellent à la prudence au moment d'interpréter ces résultats.

En effet, soulignent-ils, il est encore impossible de dire si les antibiotiques sont les coupables, ou si le fait de prendre ces médicaments est un indice d'un système immunitaire affaibli qui pourrait être à l'origine d'une hausse du risque de cancer.

« Nous avons constaté que l'augmentation du nombre cumulatif de jours d'utilisation d'antibiotiques et du nombre cumulatif d'ordonnances d'antibiotiques était associée à un risque accru de cancer du sein », a déclaré Christine Velicer, épidémiologiste à l'Université de Washington, à Seattle.

Ainsi, une femme qui a consommé des antibiotiques entre 101 à 500 jours au total court 68 % plus de risques de contracter un cancer du sein et de mourir de la maladie, qu'une femme n'ayant pas pris ces médicaments. Lorsque l'utilisation totale excède 500 jours, le risque double.

10 000 participantes

Cette recherche, qui paraissait dans le numéro d'hier du *Journal de l'Association médicale américaine*, a exigé la participation de plus de 10 000 femmes, dont près de 2300 ont eu un cancer du sein.

La docteure Pam Goodwin, une spécialiste du cancer du sein à Toronto, insiste sur le fait qu'avant tout, les femmes doivent continuer à prendre les antibiotiques qu'on leur prescrit, parce qu'il s'agit d'un moyen efficace de lutter contre les infections bactériennes graves. Les antibiotiques sont inutiles dans le cas d'infections virales.



PHOTO ASSOCIATED PRESS ©

La dandinette que fait virevolter ce pêcheur sera interdite d'importation et de fabrication « dès que possible » par le gouvernement canadien.

Les plombs de pêche interdits

PIERRE GINGRAS

Le gouvernement canadien entend interdire dès que possible l'importation, la fabrication et la vente de plombs et de dandinettes de pêche sur tout le territoire afin de protéger plusieurs espèces d'oiseaux, particulièrement le huard à collier ou plongeon huard, a déclaré hier le ministre fédéral de l'Environnement, David Anderson.

Des études réalisées au Canada et aux États-Unis ont permis de démontrer que l'ingestion de petits plombs de pêche faisaient des victimes chez 23 espèces d'oiseaux et même chez les tortues. Dans plusieurs cas, il s'agit d'oiseaux avalant les pesées de pêche après avoir dévoré un poisson trouvé au bout d'une ligne brisée, mais, dans

d'autres cas, l'oiseau ingère les plombs trouvés au fond de l'eau, les assimilant à du gravier qu'il avale pour faciliter sa digestion. Le plongeon huard, le grand héron ou le grand harle (grand bec-scie) font partie de la première catégorie, alors que la bernache du Canada, le canard branchu, le canard colvert et deux espèces de cygnes figurent parmi les autres victimes.

Au Canada, dans les carcasses de plongeurs huards analysées, c'est l'ingestion du plomb qui était responsable de la mort de l'animal dans une proportion de 26 %, un pourcentage qui a atteint jusqu'à 53 % dans certaines régions des États-Unis. On précise qu'un seul plomb peut causer la mort d'un huard.

Citant une étude publiée l'an der-

nier, le ministre Anderson a indiqué qu'en perdant pesées et dandinettes, les pêcheurs sportifs introduisaient environ 500 tonnes de plomb dans l'environnement annuellement, « une masse qui équivaut à jeter à chaque année 500 automobiles dans nos lacs, rivières et autres cours d'eau », a-t-il indiqué. Le ministre a aussi fait valoir que l'Angleterre et plusieurs États américains restreignent l'usage du plomb de pêche et qu'il existe plusieurs solutions de rechange disponibles un peu partout. On compte plus de cinq millions de pêcheurs à la ligne au Canada, dont environ un million au Québec, et plus de 90 % d'entre eux utilisent du matériel de lest en plomb.

Les consultations publiques sur une proposition de règlement doi-

vent commencer d'ici six mois et la législation devrait être adoptée normalement dans un an, un calendrier qui sera vraisemblablement perturbé par la tenue des élections générales.

Ce n'est pas la première fois que les autorités gouvernementales sont appelées à légiférer sur l'utilisation du plomb dans le cadre d'une activité en milieu naturel. Depuis plusieurs années, il est interdit aux Canada et aux États-Unis d'utiliser de la grenaille de plomb dans les cartouches pour chasser le gibier d'eau. Les scientifiques avaient constaté que des centaines de milliers de canards et d'oies mouraient chaque année après avoir ingurgité accidentellement des petits plombs de chasse dans les basses eaux ou les marais.

15 millions pour attirer des médecins en région

ARIANE KROL

Dans l'espoir de résorber la pénurie chronique de médecins de famille en région, Québec leur offrira pour 14,7 millions de dollars en primes par an.

« On évalue qu'il y a une pénurie de 800 omnipraticiens et l'ajout net au cours des prochaines années ne sera que de 80 », a rappelé le président de la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec (FMOQ), Renald Dutil, en conférence de presse hier à Montréal.

En tout, 214 nouveaux omnipraticiens commenceront à travailler au Québec cette année. Mais pendant ce temps, environ 133 autres devraient quitter la pratique. À la fin de 2004, la province comptera donc seulement 81 omnipraticiens de plus. C'est bien peu si l'on considère

re que dans la plupart des régions, des patients n'arrivent pas à trouver de médecin de famille alors que des urgences et des centres d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD) manquent de personnel.

« Il faut que les ressources soient réparties équitablement dans toutes les régions du Québec et parmi tous les Québécois qui paient des impôts », a fait valoir le ministre de la Santé et des Services sociaux, Philippe Couillard.

Plans régionaux

Pour convaincre les omnipraticiens d'aller là où on a besoin d'eux, Québec et la FMOQ se sont entendus sur un système de plans régionaux d'effectifs médicaux (PREM) alliant carottes et bâton.

Au rayon des carottes, comme Sorel ou créé 30 forfaits de 20 000 \$ qu'il versera à des médecins qui acceptent de s'établir durant au moins deux ans dans des régions dites intermédiaires ou périphériques qui, sans être éloignées, sont situées à l'extérieur des grands centres.

Le ministère de la Santé espère ainsi attirer 14 omnipraticiens dans la région où la pénurie est la plus criante, la Mauricie—Centre-du-Québec, deux en Montérégie, un dans les Laurentides, deux dans l'Estrie, quatre dans l'Outaouais, six dans Chaudière-Appalaches et un au Saguenay—Lac-Saint-Jean.

Ces forfaits seront attribués d'ici mars 2005 et 20 enveloppes semblables seront ensuite offertes chaque année.

Par ailleurs, les omnipraticiens qui travaillent dans les hôpitaux de certaines régions, comme Sorel ou

Saint-Georges de Beauce, verront leur rémunération haussée de 5 %.

Québec augmente aussi la prime offerte dans les régions éloignées (Abitibi, Bas-Saint-Laurent, Côte-Nord, Gaspésie, Lac-Saint-Jean), qui équivalait auparavant à 15 % de la rémunération pour tous les médecins de famille. Ceux qui pratiquent en cabinet recevront désormais 20 % et ceux qui travaillent dans les hôpitaux, les CHSLD et certains CLSC toucheront 30 %.

Après trois ans de pratique, la bonification passera respectivement à 25 % et 35 %.

L'ensemble de ces mesures incitatives coûtera 14,7 millions par an à l'État québécois.

Le bâton

Le bâton, lui, s'appliquera aux omnipraticiens qui choisiront quand même de s'établir dans une région où les besoins du PREM seront déjà comblés. Ils ne pourront pas travailler dans un établissement public, et en cabinet privé, leur rémunération fondra de 30 %.

Cette pénalisation de 30 % s'appliquait auparavant aux nouveaux omnis qui s'installaient à Montréal, Québec ou Sherbrooke pour pratiquer ailleurs qu'aux urgences ou

en CHSLD, ainsi qu'à ceux qui pratiquaient en cabinet privé dans des régions comme Montréal, les Laurentides, Lanaudière et Chaudière-Appalaches.

Ce n'est qu'après 20 ans de pratique que les omnis pourront s'établir où bon leur semble. Mais cette liberté sera accordée à ceux qui auront travaillé trois ans en région éloignée ou cinq ans en région intermédiaire.

Toutefois, les effets bénéfiques des nouvelles embauches ne se feront pas sentir avant l'automne.

« J'espère annoncer bientôt une telle entente avec les médecins spécialistes », a par ailleurs indiqué le ministre Couillard.

Leur nouveau système de primes, qui va de 7 % à 45 % de la rémunération selon les régions, est en vigueur depuis octobre, indique le président de la Fédération des médecins spécialistes du Québec, Yves Dugré.

Les spécialistes, qui travaillent presque exclusivement dans les hôpitaux, suivent un plan d'organisation depuis plus de trois ans. Les autres aspects du plan pour les années 2004 à 2006 sont « sur le bureau du ministre », dit Yves Dugré.

ACTUALITÉS

COMMISSION PARLEMENTAIRE SUR LES UNIVERSITÉS

Bien des divergences sur les droits de scolarité

MARIE ALLARD

QUÉBEC – Laisser aux universités le soin de fixer le montant des droits de scolarité pour renflouer leurs coffres : Voilà la suggestion qu'a fait McGill à la Commission parlementaire sur la qualité, l'accessibilité et le financement des universités, qui s'est ouverte hier à Québec.

L'université anglophone est sceptique quant à l'aide que peut lui apporter l'État. « Aucun Trésor public au monde n'a les moyens nécessaires pour soutenir seul un système universitaire dont le mandat est de garantir l'accessibilité et l'excellence », a soutenu Heather Munroe-Blum, principale de McGill. Dans ce contexte, respecter le gel des droits revient « à faire de l'anti-Robin des bois », puisqu'on prend aux pauvres ce qu'on redistribue aux riches, a-t-elle indiqué.

Dès le début des auditions, le ministre de l'Éducation, Pierre Reid, a reconnu que le réseau universitaire québécois manquait d'argent. « Les universités ne sont pas suffisamment financées si on les compare à leurs homologues canadiennes, et en ce sens-là, il faut faire quelque chose », a-t-il dit.

Reste à trouver qui doit payer la facture, qui s'élève à 375 millions par an, selon un comité formé du ministère de l'Éducation (MEQ) et de la Conférence des recteurs et des principaux du Québec (CREPUQ). Un problème qui « prend l'allure de la quadrature du cercle certains jours », a constaté le ministre.

Pas question pour autant de revenir sur la promesse de geler les droits de scolarité tout au long du mandat du gouvernement. « Mais on aurait tort de ne pas s'interroger sur la viabilité à long terme de ce choix », a averti M. Reid.

Robert Lacroix, président de la CREPUQ, a présenté quelques scénarios possibles de refinancement. Retenir 375 millions aux baisses d'impôts, ce qui coûterait 0,47 \$ par semaine aux contribuables gagnant moins de 25 000 \$ par an, ou 6,89 \$ par semaine à ceux gagnant plus de 60 000 \$, en est un. Ajuster les droits de scolarité à la moyenne canadienne — ce qui les ferait passer de 1668 \$ à 4025 \$ par an en six ans — en est un autre. Reste la modulation des droits de scolarité par programme, ce qui



PHOTO PRESSE CANADIENNE ©

Hier à l'extérieur du parlement, quelques 300 étudiants ont manifesté leur désaccord avec les discussions en cours de la Commission parlementaire sur le financement des universités.

aurait pour conséquence de faire payer 1722 \$ par an aux étudiants en lettres et 5618 \$ par an aux étudiants en médecine vétérinaire, par exemple.

Contre le dégel

Le consensus ne semble cependant pas régner au sein des recteurs. À la suite de la présentation de la CREPUQ, Pierre Moreau, président du réseau de l'Université du Québec, a plaidé en faveur du gel des droits de scolarité. Il a fait valoir qu'une hausse réduirait l'accessibilité aux études supérieures, 40 % de ses étudiants provenant de milieux à faibles revenus.

Une position que partage la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ). « Nous sommes déçus de voir certaines propositions faites aujourd'hui, car nous savons que le gouvernement a la marge de manœuvre nécessaire pour refinancer les universités », a dit Nicolas Brisson, président de la FEUQ. « Déréglementer les droits comme

le propose McGill, ça revient à privatiser les universités, a-t-il poursuivi. Et faire payer davantage certains étudiants, c'est oublier qu'un médecin paie cinq fois plus d'impôts au cours de sa vie qu'un diplômé en sciences sociales. »

Intervention policière

À l'extérieur du parlement, quelque 300 étudiants ont manifesté leur désaccord avec les discussions en cours. « Nous profitons du début de la commission parlementaire pour revendiquer la gratuité scolaire », a expliqué Marie-Michèle Whitlock, coordonnatrice de l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSE), responsable de la manifestation.

« L'éducation est un droit et non un privilège. Malgré le gel des droits de scolarité, les coûts ne cessent d'augmenter depuis 1994 par d'autres portes. Il est temps de dire non », a-t-elle ajouté.

En fin d'après-midi, quelques étudiants ont tenté de forcer une barrière de sécurité installée de-

vant le parlement, mais l'escouade antiémeute de la Sûreté du Québec — qui comptait presque autant de membres qu'il y avait de manifestants — les a vite dispersés, sans ménagement, avec des gaz lacrymogènes. Les travaux de la Commission, qui entendait hier les mémoires de six groupes

distincts, n'ont pas été perturbés pour autant.

L'intervention policière est « totalement injustifiée », a lancé, en colère, Blandine Juchs, porte-parole de l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSE).

Les étudiants membres de l'ASSE redoutent le désengagement de l'État au profit d'une intervention massive du secteur privé dans le financement des universités.

« Pas de privé dans mes cahiers » scandaient-ils en cœur à leur arrivée devant les barrières de sécurité érigées à bonne distance du parlement et gardées par un imposant cordon de policiers de l'escouade antiémeute.

Pendant une vingtaine de minutes, la manifestation s'est déroulée relativement dans le calme, si ce n'est de quelques oeufs, balles de peinture et de neige lancées en direction des policiers.

La Sûreté du Québec, a expliqué la porte-parole Ann Mathieu, voulait éviter les « débordements » survenus lors de la manifestation étudiante de décembre dernier, alors que plus d'un millier d'individus s'étaient massés aux abords du parlement à l'heure où l'Assemblée nationale siègeait toujours. Bon nombre de statues entourant l'édifice portent d'ailleurs encore les traces laissées par les projectiles bourrés de peinture lancés par des étudiants.

— Avec la Presse Canadienne

Le testament politique de François Tavenas

NORMAN DELISLE PRESSE CANADIENNE

QUÉBEC – Les universités québécoises sont « performantes et enviées » dans le monde entier, affirme l'ex-recteur de l'Université Laval, François Tavenas, dans ce qui est devenu son testament politique.

M. Tavenas a transmis une lettre personnelle au ministre de l'Éducation Pierre Reid le 27 janvier dernier, deux semaines avant d'être foudroyé par une crise cardiaque au Luxembourg, où il était recteur de la nouvelle Université du Luxembourg depuis le 1^{er} décembre 2003.

Il avait été auparavant recteur de l'Université Laval de 1997 à 2002, et était très connu à Québec où il présidait le comité Québec-Capitale voué au développement régional.

Dans sa lettre, M. Tavenas signale que le modèle universitaire aujourd'hui privilégié en Allemagne, en Italie et au Luxembourg s'aligne sur le modèle québécois. « Partout où j'ai eu l'occasion de présenter les pratiques québécoises en la matière, la qualité de ce modèle a été reconnue et enviée », écrit l'ex-recteur.

Sur le contrôle de la qualité de l'enseignement offert, M. Tavenas rappelle que « le système mis en place au Québec à l'initiative de la Conférence des recteurs au début des années 90 constitue un modèle remarquable de gestion de la qualité ».

« Le modèle québécois d'enseignement supérieur est remarquablement efficace », poursuit l'ex-recteur en signalant qu'il cherchera à implanter un tel système à l'Université du Luxembourg afin que cette institution « atteigne rapidement un semblable niveau d'efficacité ».

« Quel que soit l'angle d'analyse, la conclusion qui s'est imposée à moi est que les universités québécoises sont remarquablement performantes, estimait M. Tavenas. Les universités québécoises ont fait la preuve qu'elles utilisent efficacement les ressources publiques mises à leur disposition. »



Les jouets que vous achetez pour les enfants sont aussi un peu pour vous.

Avoir des enfants n'empêche pas d'avoir envie de jouer. Chaque virage vous fera ressentir ses origines sportives. Maniabilité incomparable. Traction intégrale intelligente.

De l'espace pour 5 personnes. Une vraie Porsche. Sous une forme imprévue.

Voici le nouveau Cayenne V6 à partir de 62 895\$ transport et préparation inclus

Centre Porsche Lauzon 2455, boul. Chomedey, Laval Tél. : (450) 688-1144 www.lauzonporsche.com

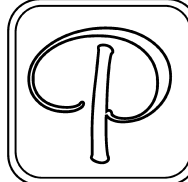


PORSCHE

Patrimoine facilite votre bonheur

Durant tout le mois de février, bénéficiez d'une facilité de paiement allant jusqu'à 24 mois,* à l'achat de tout mobilier non soldé. La Maison assumera les frais.

*Conditionnel à l'approbation de crédit.



Offre de février Jusqu'à 24 mois sans intérêt

MAISON DE MEUBLES Patrimoine

3932 Autoroute Laval Ouest (coin Curé-Labelle) Laval (Qc) H7T 2P7 450.687.6867

Vente d'hiver

Grande vente sur des ensembles de rotin haut de gamme. Tous les salons de la ligne KUDOS

Achetez votre ensemble à 50 % du prix régulier

INFLUENCE
ROTIN ET TECK

8493, boul. Décarie, Mont-Royal, sortie Jean-Talon Tél. : (514) 734-2801
3919, boul. Taschereau, Saint-Hubert (Centre de liquidation) Tél. : (450) 445-8678
3705, autoroute des Laurentides (A-15), Laval, sortie 10 Tél. : (450) 681-8443
1375, boul. Charest Ouest, local 1, Québec Tél. : (418) 686-1121

Les heures d'ouverture : lun., mar. et merc. 10 h à 18 h • Jeu. et ven. 10 h à 19 h • Sam. 10 h à 17 h • Dim. 12 h à 17 h (seulement à Laval et Québec)

3206942 www.influence.ca 3206950

La Chirurgie Esthétique

avec un **CHIRURGIEN PLASTICIEN certifié**

- Foto-facial avec Lumière Intense pour : les taches brunes, la rosacée
- Lasers pour : Rides / Varices
- Microdermabrasion
- Botox / Artecoll / Restylane
- Lifting Facial / Mini-lifting du cou
- Augmentation / Lifting Mammaire
- Liposuction / Abdominoplastie, etc.
- Évaluation Cutanée GRATUITE

FINANCEMENT DISPONIBLE

ÉPILATION AU LASER
Spéciaux hivernaux
Lèvre supérieure 49\$* par traitement
Bikini 149\$* par traitement

Cosmedica
Dr Arie Benchetrit, FRCS(c)
CHIRURGIEN PLASTICIEN
1, rue Holiday, bureau 813
Pointe-Claire
(514) 695-7450
www.plasticsurgerymontreal.com

*Nouveaux patients : 1er traitement avant le 31 mars, 2004



YVES BOISVERT

Front de boeuf et toge d'acier

À quoi sert un avocat ? À faire tout ce qu'il peut, quitte à se salir, pour satisfaire un puissant client ? La question se pose quand on lit le jugement d'André Denis sur l'affaire de l'Auberge Grand-Mère.

Car si le président (pour combien de temps ?) de la Banque de développement du Canada, Michel Vennat, y paraît très mal, si l'ancien bras droit de Jean Chrétien, Jean Carle, y paraît très, très mal, le rôle de l'avocat Éric Simard dans cette histoire est à lui seul un sujet de scandale.

J'y reviens parce qu'on a parlé et on parlera énormément de Vennat et Carle. Mais bien vite, le rôle de l'avocat Simard sera oublié. Et pourtant, combien de pages de journaux a-t-on noircies, combien de téléjournaux a-t-on occupés avec des histoires d'avocats qui n'avaient pas fait la moitié de ce qu'on a vu dans ce dossier ?

La plupart des cibles des médias, bien sûr, sont des avocats de la défense. Les criminalistes, vous le savez, n'ont pas bonne presse. D'abord à cause de leur clientèle. Ensuite parce qu'il leur arrive de faire acquitter « des bandits ». Et puis, au fil des ans, on en a vu plus d'un se laisser aller à des manœuvres douteuses, quand ce n'était pas carrément pour s'associer à des criminels.

Quand ils osent défendre des motards, à nos frais par-dessus le marché, et qu'ils font les insolents, on les cloue au pilori. On a raison, bien sûr : il faut savoir se tenir quand on prétend être un « officier de justice ».

S'ils dansent dans un mariage de motards, s'ils disent des gros mots,

Les criminalistes, vous le savez, n'ont pas bonne presse. D'abord à cause de leur clientèle. Ensuite parce qu'il leur arrive de faire acquitter « des bandits ». Et puis, au fil des ans, on en a vu plus d'un se laisser aller à des manœuvres douteuses.

s'ils utilisent une « rhétorique ronflante », on les manque rarement.

Mais pensons à tout le raffut qu'on a pu faire autour des avocats qui dansaient dans un mariage de motards. Accroc à l'image des avocats, perception de manque d'indépendance face aux clients, etc. Les confrères ne les ont pas manqués. Et la police, bien sûr, les a à l'œil.

Pensons aussi au scandale provoqué par l'avocat Réal Charbonneau, expulsé par le juge Réjean Paul en plein procès des motards, pour avoir bougonné et s'être montré insolent. « Grossier personnage ! » lui avait crié le juge. Il a même été accusé d'outrage au tribunal, puis acquitté.

Je ne dis pas que les médias ont

eu tort d'en parler. J'essaie simplement de repenser à ce que ces avocats ont fait *vraiment*, je veux dire la gravité de leurs gestes. Et leur répercussion. Bien sûr, quand on défend des motards, on est plus visible. Bien sûr, quand on défend des motards, on devient involontairement leur représentant public. Cela

appelle certaines responsabilités.

Mais tout de même. Voilà bien des fautes assez minimes dans le grand ordre des choses juridiques.

Pourtant, vu les nombreux accrochages, très médiatisés, entre les juges des superprocès et les avocats, le Barreau a décidé de nommer un juge à la retraite pour étudier les mégaprocès, leur fonctionnement et, entre autres, le comportement des avocats. Je n'ai rien à redire à ce sujet. Je me demande seulement si l'on aura le même souci de surveillance dans les affaires qu'on appelle « civiles »...

Revenons donc à l'avocat Éric Simard, de la firme Fasken Marti-

neau Dumoulin. Rappelons les faits tels qu'exposés par le juge Denis : François Beaudoin, président de la Banque de développement du Canada, refuse un prêt à l'Auberge Grand-Mère en 1999. Le propriétaire de l'auberge est Yvon Duhaime, ami du premier ministre Jean Chrétien. Par la sui-

te, Michel Vennat et Jean Carle, des proches du premier ministre placés à la banque par son gouvernement, entreprennent une vendetta contre Beaudoin.

Il y eut notamment une opération de « saisie avant jugement », autorisée par le juge Joel Silcoff (mais plus tard déclarée illégale). Qui a mené la perquisition chez Beaudoin et à son chalet ? L'avocat Éric Simard.

Et ce même avocat qui avait les deux mains dans les petites culottes de M. Beaudoin, si vous me passez la métaphore (et si vous ne me la passez pas, je citerai le juge qui dit qu'on a fouillé jusque sous le matelas de Beaudoin), cet avocat zélé, donc, se trouve à avoir partagé

un compte en banque avec Jean Carle. Pourquoi ? Pour défendre le leadership de Jean Chrétien.

Ça me semble pas mal plus engageant qu'une danse dans un mariage. N'oublions pas que tous les déboires de Beaudoin commencent après qu'il a dit « non » à un ami du premier ministre. Et celui qui va fouiller chez Beaudoin comme une mauvaise police de province travaille en coulisse à sauver le poste de Jean Chrétien !

Au fait, Éric Simard a été vice-président régional du Parti libéral du Canada. Cela n'a rien de déshonorant.

Mais, parlant de manque de distance et de conflit d'intérêts, on fait difficilement mieux.

Et après tout ça, l'avocat Simard s'est cru autorisé à se rendre en Cour pour plaider la cause de la banque contre Beaudoin. Il faut un front de boeuf et une toge d'acier !

Si un avocat qui rouspète en cour est un grossier personnage, qu'est donc cet avocat-militant-exécutant de ce qu'on appelle un « grand bureau » ? Au Barreau, on m'assure que le jugement est sous étude en ce moment.

Bien hâte de voir ce qu'on en fera. Bien hâte de voir si ce souci de l'« image de la profession » veut dire quelque chose.

LOTO QUÉBEC Résultats
TVA, le réseau des médias

LANCO Tirage du 2004-02-17
01 02 04 05 06 09 10 11 23 28
29 34 48 51 54 56 57 63 65 68

Quintessence Tirage du 2004-02-17
356 6915

Extra Tirage du 2004-02-17
NUMÉRO 948259

Si vous avez un problème de jeu... MISE SUR TOI (1 866 502 2121)

Solutions d'affaires Mobilité

Après les employés du mois, voici enfin la semaine du patron.

Vous mettez tant d'effort dans votre travail, il était temps qu'on pense un peu à vous. En profitant de nos rabais*, vous allez bénéficier des avantages que procurent ces appareils à vos employés. Et puisque c'est la semaine du patron, offrez-vous-en un aussi.



LC[®] TM 250
aussi bas que 0 \$
chacun



Audiovox[®] 8450
aussi bas que 10 \$
chacun



Nokia[™] 3586i
aussi bas que 17 \$
chacun



Samsung[™] n370
aussi bas que 20 \$
chacun



Audiovox 8600
aussi bas que 40 \$
chacun

1 À 4 TÉLÉPHONES
50%
DE RABAIS

SEULEMENT DU 16 AU 20 FÉVRIER

5 À 9 TÉLÉPHONES
60%
DE RABAIS

Pour plus de détails, appelez au 1 866 371-9749 ou visitez un magasin Espace Bell ou Bell Mobilité.

Certaines conditions s'appliquent. Offre valide du 16 au 20 février 2004 jusqu'à épuisement des stocks. Taxes en sus. Service disponible là où la technologie existe. *Le prix de chaque téléphone est basé sur un engagement de 24 mois de service à l'un des plans suivants: Petite entreprise, Petite entreprise Canada, Mobilité PancanadienneSM, Mobilité Plus, Amérique NumériqueSM. Mobilité Pancanadienne et Amérique Numérique sont des marques déposées de Bell Mobilité Inc.



Et bien simple.SM

CRTC APPEL DE DEMANDES Canadä

Le CRTC annonce qu'il a reçu des demandes de licence de radiodiffusion en vue d'offrir des services de radio commerciale à Ottawa/Gatineau et invite par la présente la soumission de demandes d'autres parties intéressées à obtenir une licence afin de desservir cette région. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter l'avis public. Vos soumissions écrites doivent parvenir à la Secrétaire générale, CRTC, Ottawa (Ont.) K1A 0N2 et doivent être reçues par le CRTC au plus tard le **21 avril 2004**. Vous pouvez également soumettre vos demandes par fax au (819) 994-0218 ou par courriel au: procedure@crtc.gc.ca. Toute information soumise, incluant votre adresse courriel, votre nom ainsi que tout autre renseignement personnel que vous nous aurez fourni, sera disponible sur le site Internet du CRTC. Pour plus d'informations: 1-877-249-CRTC (sans frais) ou Internet: <http://www.crtc.gc.ca>. Document de référence: Avis public CRTC 2004-3.

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes / Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

«COURS DE VENTE tout à fait DIFFÉRENT»

Étudiez les toutes dernières techniques de vente ainsi que les meilleurs outils de persuasion.

les 10 et 11 mars / www.ventepnl.com

STRATÉGIE de VENTE et COMMUNICATIONS

Serge Hamel
Psychothérapeute PNL
28 ans d'expérience dans la vente
Formateur agréé
Conférencier et chroniqueur

(450) 629-2446 • INFO • 1 877 737-2446
CSF 12 UFC / CHAD 12 UFC / E.Q. 1 %

Promotion **Bio Actif**

Un vrai paquet d'nerfs!

Vous avez les nerfs à fleur de peau? Les mâchoires serrées, le visage tendu, le front crispé, les épaules levées en signe de pression dans les épaules? En un mot, tout vous tape sur les nerfs?

Si vous en êtes à ce point, irritable à l'extrême, un produit nervin peut vous aider. Un produit qui explore la physiologie des nerfs en contact avec le système nerveux, un produit nerval et naturel.

Décontract-Tin, qui exprime clairement la décontraction, c'est-à-dire l'état de détente, l'aisance, la relaxation. Les lettres TIN représentent la tension, l'insomnie et la nervosité. Alors? Donnez-vous donc la possibilité de vous aider, d'être supportable à vous-même et à ceux qui vous entourent. Décontract-Tin agit sur votre tensio-activité et vous aide à obtenir moins de tension, moins de nervosité, moins d'insomnie.

Décontract-Tin décontracte, évidemment.
DIN : 02239962, émis par Santé-Canada.

Montréal : (514) 272-1365
Mauricie : (819) 378-7777

Ligne extérieure : 1 800 272-1365
Estrie : (819) 823-3322

ACTUALITÉS

L'essence au plomb liée à la schizophrénie



l'épidémiologiste Mark Opler, de Columbia, en entrevue à *La Presse*. De plus, l'empoisonnement au plomb a des impacts sur la santé mentale qui sont semblables à certains signes précurseurs de la schizophrénie, comme des difficultés cognitives. »

L'essence au plomb a cessé d'être vendue en Amérique du Nord au début des années 80. Elle constituait la majeure partie de la pollution au plomb : le taux de plomb dans le sang a baissé de façon marquée par la suite. « La peinture au plomb jouait aussi un rôle, mais elle a été bannie au début des années 50, et la majorité des femmes de notre échantillon vivaient dans des maisons bâties par la suite, en Californie », dit le Dr Opler. Le plomb a été ajouté à l'essence à partir des années 30 pour augmenter l'indice d'octane.

Pour vérifier leur hypothèse, les chercheurs de Columbia ont passé au peigne fin une banque de données médicale recensant 19 000 enfants nés en Californie entre 1945 et 1970. « Nous avons des

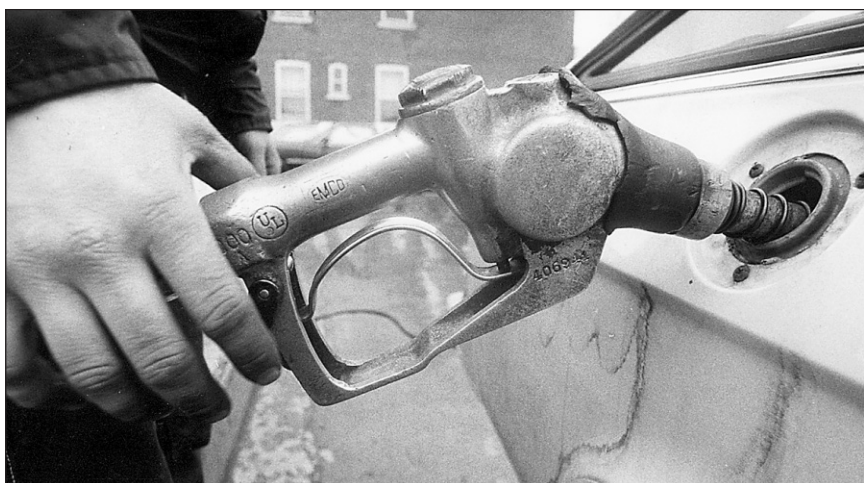


PHOTO ARCHIVES LA PRESSE ©
 L'essence au plomb a cessé d'être vendue en Amérique du Nord au début des années 80. Le taux de plomb dans le sang chez l'homme a baissé de façon marquée par la suite.

rapports médicaux complets pour 12 000 cas, et y avons trouvé 71 cas de maladies de la famille de la schizophrénie. Nous avons comparé le taux de plomb dans le sang de la mère pendant le deuxième

trimestre de la grossesse, quand le système nerveux s'organise. Les femmes qui avaient beaucoup de plomb dans le sang avaient deux fois plus de risques d'avoir des enfants schizophrènes. »

Vaccins

La prévalence de la schizophrénie se situe entre un pour de 100 à 400 personnes en Amérique du Nord, selon le Dr Opler. « C'est comparable à ce que nous avons trouvé. Ce taux ne semble pas avoir varié depuis 20 ans, mais c'est compatible avec notre étude : la schizophrénie n'apparaît qu'à la fin de l'adolescence, donc les effets de l'interdiction de l'essence au plomb devraient tout juste commencer à apparaître. »

À titre de comparaison, les variations de la prévalence de l'autisme sont beaucoup plus faciles à suivre, parce que cette maladie apparaît en bas âge. De nombreux experts tentent de démontrer que l'autisme est aussi causé par des facteurs environnementaux, comme la vaccination ou l'exposition à des produits toxiques. Selon le Dr Opler, le lien entre la schizophrénie et le plomb est l'un des premiers à être établis de manière convaincante entre une maladie mentale et le développement neurologique prénatal.

Programmes de location au détail et de financement à l'achat de Toyota Canada inc. Sur approbation de crédit par Toyota Services Financiers. • Première mensualité de 0 \$ sur tous les modèles 2004 neufs en stock à l'exception des modèles Matrix 2004 et Prius 2004, pour des termes de location de 48 mois (ECHO 2004, pour des termes de location de 48 mois (ECHO 2004) sera accordé. Aussi, offre de 0 \$ de dépôt de sécurité sur tous les modèles 2004 neufs en stock à l'exception des modèles Matrix 2004 et Prius 2004. Franchise annuelle de 24 000 km. Immatriculation, assurances et taxes en sus. • Crédit à l'achat équivalent à une mensualité de location basée sur un terme de 48 mois (une mensualité de location basée sur un terme de 60 mois pour l'ECHO 2004), applicable au financement à l'achat des modèles 2004 neufs en stock à l'exception des modèles Matrix 2004 et Prius 2004. L'immatriculation, les frais de transport, la préparation, l'enregistrement (y compris RDPRM), l'assurance et les taxes sont en sus. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. • Le rabais aux diplômés (jusqu'à 1 000 \$ de remise) peut différer selon le modèle. Photos à titre indicatif seulement. Les offres se terminent le 1^{er} mars 2004. Détails chez votre concessionnaire Toyota participant.

2004

À LA LOCATION
1^{re} MENSUALITÉ
DÉPÔT DE SÉCURITÉ **0\$**
 OU CRÉDIT À L'ACHAT ÉQUIVALANT À 1 MENSUALITÉ DE LOCATION**
 SUR TOUS CES MODÈLES 2004 EN STOCK

LE MATCH DES ÉTOILES SANS PRIX ASTRONOMIQUE



Votre concessionnaire www.acces.toyota.ca

Votre nouvelle Toyota ne part jamais sans un plein réservoir d'essence, l'assistance routière et des tapis protecteurs.



Petits véhicules, grand danger?

SÉBASTIEN RODRIGUE

Les chenillettes à essence largement utilisées dans les municipalités pour déneiger les trottoirs présentent des risques pour la santé des conducteurs, a conclu la Direction de la santé publique (DSP) qui vient d'émettre un avis exigeant des mesures de prévention, a appris *La Presse*.

Les avertissements concernant les chenillettes ont été lancés après l'intoxication d'un conducteur au monoxyde de carbone à Montréal en janvier 2003. L'employé a dû être hospitalisé et placé en chambre hyperbare. Un autre cas similaire est survenu en 2002, mais la DSP n'en a été informée que tout récemment.

La DSP confirme donc que deux cols bleus ont été incommodés par des émissions de monoxyde de carbone à Montréal. Selon le docteur Suzanne Brisson, médecin-conseil en santé au travail et santé environnementale à la DSP, il y a d'autres cas suspects, mais non confirmés.

Les intoxications au monoxyde de carbone sont des maladies à déclaration obligatoire, ce qui explique l'implication de la Direction de la santé publique. Les deux cas survenus à Montréal ont aussi conduit à un signalement à l'échelle provinciale en janvier dernier. « On en est venu à la

conclusion que ça pouvait être un événement sentinelle, c'est-à-dire une situation à risque et que d'autres cas pourraient survenir », explique le docteur Brisson.

Les employeurs comme les syndicats ont donc été informés des dangers que peuvent présenter les chenillettes de déneigement. La DSP leur a demandé de voir à l'entretien du véhicule, de faire des inspections régulières, de vérifier la qualité de la carburation et de sensibiliser les employés.

Autant la Direction de la santé publique que la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST) n'ont pas été en mesure de fournir les résultats techniques de l'enquête sur les chenillettes. Mais selon une portion du rapport publié par l'Association paritaire pour la santé et la sécurité du travail secteur « affaires municipales », les chenillettes à essence présenteraient plus de risques que celles fonctionnant au diesel.

Trois modèles de chenillettes ont ainsi été évaluées et les deux modèles à essence ont présenté des niveaux dangereux pour les employés. Selon le médecin-conseil en santé au travail et santé environnementale de la DSP, une personne exposée à un niveau de 35 ppm (parties par millions) dans l'air pendant huit heures

risque une intoxication. Or, des niveaux allant de 31 à 79 ppm ont été mesurés dans les chenillettes à essence. Le Dr Brisson mentionne toutefois que les risques varient selon l'état de santé des personnes.

Selon les conclusions de l'enquête, le col bleu intoxiqué conduisait une chenillette avec un système d'échappement défectueux alors qu'il y avait des ouvertures dans le plancher de sa cabine. Le véhicule de marque Bombardier datait de 1979.

À Montréal, la Ville possède 223 chenillettes dont 120 fonctionnent à essence. Ces véhicules passent jusqu'à 800 heures par hiver sur les trottoirs et subissent une inspection toutes les 250 heures. Bien entretenues, les chenillettes ne présentent aucun risque, selon Réjean Daneau, chef de section d'un atelier mécanique de la Ville dans l'arrondissement de Rosemont—Petite-Patrie.

La Ville cherche tout de même à modifier ses chenillettes afin de limiter les dangers. Le tuyau d'échappement pourrait être déplacé à l'arrière du véhicule plutôt que d'être sur le côté. Un renforcement du plancher est aussi à l'étude. Lors du bris du tuyau d'échappement, les émanations se dirigent habituellement vers la cabine et peuvent s'infiltrer par les ouvertures des manettes.



PHOTO PIERRE McCANN, LA PRESSE

D'après les observations de la Direction de la santé publique, les chenillettes fonctionnant à l'essence présentent des risques d'intoxication au monoxyde de carbone, mais pas si elles sont entretenues rigoureusement, selon Réjean Daneau, chef de section d'un atelier mécanique de la Ville dans l'arrondissement de Rosemont—Petite-Patrie.

Nouveau système sur les réservoirs d'avion

ASSOCIATED PRESS

WASHINGTON — Le gouvernement américain va ordonner aux compagnies aériennes d'installer un nouveau système sur les réservoirs de certains avions pour réduire les risques d'explosion, comme celle qui avait provoqué le crash d'un Boeing 747 de la TWA en 1996, a annoncé hier la directrice de la Direction générale de l'aviation civile (FAA), Marion Blakey.

Selon cette responsable qui s'exprimait lors d'une conférence de presse, les équipements des avions actuels seront modifiés et les nouveaux avions seront pourvus de ce système pendant leur construction. Le programme sera étalé sur une période de sept ans.

La FAA veut accélérer la mise en place de ce système, mais on ignore dans l'immédiat quand cette réglementation entrera en vigueur car une analyse coûts-bénéfices doit encore être réalisée, a-t-elle précisé.

Cet ordre concernera les gros avions de passagers, soit 3800 Boeing et Airbus exploités par des compagnies intérieures. La FAA estime le coût de cette opération entre 600 et 700 millions de dollars, selon M^{me} Blakey.

Au cours des 14 dernières années, il y a eu trois explosions de réservoirs d'essence d'avion, dont l'accident de la TWA, avec au total 346 morts. Selon la directrice de la FAA, ce nouveau système pourrait éviter jusqu'à quatre accidents au cours des 25 prochaines années.

« Nous prévoyons de virtuellement éliminer les explosions de réservoirs d'essence à bord des avions », a déclaré M^{me} Blakey.

Le génie et l'informatique.

Pour atteindre de nouveaux sommets.



Photo par Christian Fleury

Promotions génie et informatique 2001 et 2002



Photo par Marc Bourcier

Anik St-Hilaire, BEng 00 en génie du bâtiment et étudiante de doctorat en études sur le bâtiment

- Des professeurs et des chercheurs de haut niveau
- Des programmes de pointe
- Des installations de première classe
- Un enseignement coopératif fructueux
- Un apprentissage dynamique, un esprit d'équipe
- Des partenaires industriels engagés



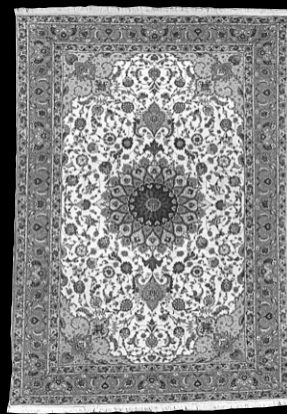
UNIVERSITÉ
Concordia

On vous prépare pour le monde

www.concordia.ca

Liquidation spéciale

Tapis persans



Tapis persans et orientaux
100 % tissés main

CARGAISON DÉTOURNÉE (no 16661)

Port d'arrivée : New York, N.Y.

Une grosse cargaison de tapis faits à la main a été libérée et confiée à Heriz Persian Rugs pour liquidation immédiate. Tous les genres (Qum soie, Tabriz, Nain, Kashan, tapis tribaux, etc.) et toutes les dimensions, de 2 pi x 3 pi à 12 pi x 16 pi et tapis de passage jusqu'à 22 pi de longueur.

Tous les tapis vont de 100\$ à 1 800\$

Premiers arrivés, premiers servis

Vendredi 20 février 2004 - 11 h à 19 h
Samedi 21 février 2004 - 11 h à 18 h
Dimanche 22 février 2004 - 11 h à 18 h

HÔTEL RUBY FOO'S

7655, boul. Décarie

Montréal QC (514) 731-7701



Flash SPÉCIAL 1 HEURE
18 h 30
Les coulisses de **DON JUAN**

450, Chemin du golf
20 h
Sylvain, interprète officiel d'un gardien de but japonais!

Ce soir
3x rien
20 h 30
Louis, l'héritier de Madame Lalancette!

TQS.ca

Un réseau **COGECO** **Bell globemedia**

ACTUALITÉS

Le Canada est toujours intéressé par le bouclier antimissiles

PRESSE CANADIENNE

WASHINGTON – Les pourparlers se poursuivent entre le Canada et les États-Unis au sujet d'une éventuelle participation canadienne au projet de bouclier antimissile nord-américain.

Selon le lieutenant-général Rick Findley, chef de la section canadienne du NORAD, le commandement pour la défense antiaérienne de l'Amérique du Nord, rien jusqu'à présent ne s'oppose à la participation du Canada et les critiques qui craignent que le système ne mène au positionnement d'armes dans l'espace se trompent.

« Je ne dirais pas que l'affaire est dans le sac, a ajouté M. Findley, hier. Mais il me semble que le Canada est essentiellement favorable au projet et entend y participer. »

Le projet, qui coûtera plusieurs milliards de dollars, vise à mettre sur pied un système de défense capable d'abattre un ou deux missiles lancés par erreur ou par un pays ennemi contre des cibles en Amérique du Nord.

Pour plusieurs critiques cependant, le projet pourrait mener à la mise en place d'un système antimissile dans l'espace, comme prévoyait le faire l'ancien président américain Ronald Reagan au début des années 80.

« Ce n'est pas le cas, a déclaré hier M. Findley en expliquant que le système serait fondé sur des stations radar terrestres et des batteries de missiles antimissiles en Californie et en Alaska.

« Éventuellement, le système pourrait inclure des navires de guerre américains patrouillant dans l'océan Pacifique, mais aucun missile de défense ne serait installé au Canada ou ne franchirait son espace aérien.

« C'est vraiment très, très loin du concept de bouclier spatial et si un jour un tel système était mis au point, le Canada aurait tout le temps de reconsidérer sa position », a ajouté le général Findley.

D'autre part, selon lui, en participant au projet, le Canada s'assurera de conserver une position fermée en matière de défense nord-américaine. Selon le général Findley, plus de 400 militaires canadiens travaillent pour le NORAD, dont 120 au poste de commandement de l'organisation, situé au coeur d'une montagne de granite à Colorado Springs.

Si le Canada décidait de ne pas participer au projet, c'est l'avenir même de Norad qui pourrait être compromis.

Depuis les attentats du 11 septembre 2001, NORAD et son système de satellites ont suivi à la trace tous les avions volant au-dessus de l'Amérique du Nord. En outre, les avions de l'armée ont effectué plus de 32 000 sorties pour identifier des avions qui ne répondaient pas aux appels d'identification.

Les Obligations boursières du Québec

Le Québec à la puissance³⁰

Rendement maximal
70%

Échéance
5 ans

Boni de
1%

du capital investi, applicable sur les nouveaux fonds REER.

Pas de limite de rendement

Échéance
10 ans

- Votre capital ne peut pas diminuer.
- Rendement basé sur la variation de l'Indice Québec 30^{MD}, qui reflète la performance boursière de 30 grandes entreprises ayant leur siège social au Québec.

Liste des entreprises de l'Indice Québec 30^{MD}

- | | | | | |
|---------------------------------|--|-----------------------------------|--|-------------------------------|
| • Abitibi-Consolidated Inc. | • Banque Royale du Canada | • Corporation Financière Power | • Les Vêtements de Sports Gildan Inc. | • Molson Inc. |
| • Alcan Inc. | • BCE Inc. | • Domtar Inc. | • L'Industrielle Alliance | • Neurochem Inc. |
| • Alimentation Couche-Tard Inc. | • Bombardier Inc. | • Groupe CGI Inc. | • L'Industrielle Alliance Compagnie d'Assurance sur la Vie | • Power Corporation du Canada |
| • Banque de Montréal | • Cambior Inc. | • Groupe SNC-Lavalin Inc. | • Mega Bloks Inc. | • Quebecor Inc. |
| • Banque Laurentienne du Canada | • Cascades Inc. | • Groupe TVA Inc. | • Metro Inc. | • Quebecor World Inc. |
| • Banque Nationale du Canada | • Compagnie des Chemins de Fer Nationaux du Canada | • Le Groupe Jean Coutu (PJC) Inc. | | • Saputo Inc. |
| | | • Les Industries Dorel | | • Transcontinental Inc. |

Pour plus de détails concernant l'Indice Québec 30^{MD}, visitez le www.iq30-iq150.org

En vente jusqu'au 5 mars 2004.

1 800 463-5229

Exceptionnellement, nous serons ouverts le dimanche 29 février, de 10 h à 16 h.

Téléphonez-nous du lundi au vendredi, de 8 h à 20 h, et les samedis de février, de 10 h à 16 h. Passez nous voir au 2000, av. McGill College à Montréal, du lundi au vendredi, de 8 h à 17 h, et les samedis de février, de 10 h à 16 h. Visitez le www.epq.gouv.qc.ca

Épargne Placements Québec



VOILÀ CE QUI S'APPELLE ÊTRE NÉ SOUS UNE BONNE ÉTOILE.

CHEVROLET VENTURE, SÉCURITÉ 5 ÉTOILES* ET LA PLUS FAIBLE CONSOMMATION D'ESSENCE DE SA CATÉGORIE POUR UNE 5^e ANNÉE CONSÉCUTIVE.**



CHEVROLET VENTURE MAXI VALEUR

— LOCATION —

229 \$/mois*
terme de 48 mois

0 \$
dépôt de sécurité

OU

0 %
de financement à l'achat†

- Garantie limitée 5 ans/100 000 km sur le groupe motopropulseur sans franchise • Moteur V6 3,4 L de 185 HP
- Boîte automatique électronique 4 vitesses • Climatiseur et lecteur CD
- Portes électriques avec télédéverrouillage • Configuration 7 passagers avec siège pour enfant intégré



ENERGUIDE

★★★★★
SÉCURITÉ 5 ÉTOILES

GARANTIE DU GROUPE PROPULSEUR
5 ANS 100 000 KM
SANS FRANCHISE

L'Association des concessionnaires Chevrolet du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée, réservées aux particuliers, s'appliquant au modèle neuf 2004 en stock Venture (VIN 1G1FR7A). Photo à titre indicatif seulement. Sujet à l'approbation du crédit de GMAC. Les frais relatifs à l'inscription au Programme de location sont inclus dans le prix de location. Les frais relatifs à la location, y compris les droits de passage, les droits de transport et de préparation inclus. Immatriculation, assurance et taxes en sus. Frais de 12,00 km après 80 000 km. Dépôt de sécurité payé par General Motors. Le dépôt ne sera pas remis au consommateur à la fin de la période de location. Première mensualité exigible à la livraison. *Taux de financement à l'achat de 0% pour des termes allant jusqu'à 48 mois. *Sécurité 5 étoiles pour le conducteur et le passager des sièges avant, lors des tests d'impacts latéraux. Essais effectués par la National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) des E.-U. sur les modèles équipés de sacs gonflables latéraux. **Données publiées par le ministère des Ressources naturelles du Canada dans le Guide de consommation de carburant 2004. Ces offres sont exclusives et ne peuvent être jumelées à aucune autre offre ni à aucun autre programme incluant l'achat ou de location à l'exception des programmes de La Carre GM, des Diplômés et de GM Mobilité. Le concessionnaire peut fixer son propre prix. Une commande ou un échange entre concessionnaires peut être requis. Renseignez-vous chez votre concessionnaire participant, à gmc.canada.com ou au 1 800 463-7483.

POLITIQUE

COMMANDITES

Charest croit Martin, Landry pas vraiment

MARIO CLOUTIER

QUÉBEC – Le premier ministre québécois Jean Charest croit son homologue fédéral, Paul Martin, quand celui-ci affirme qu'il n'était pas au fait des tractations qui ont mené au scandale des commandites à Ottawa.

Le chef du PLQ soutient ne rien voir dans le scandale qui pourrait nuire à son parti ou à son gouvernement. Il réfute tout lien entre les coupables éventuels à Ottawa et des membres de son entourage.

Quant au *Quebec bashing* qui semble émaner du Canada anglais dans le sillon du scandale, M. Charest ne s'émeut guère.

« Ça ne m'inquiète pas. Ça peut arriver ici, ça arrive ailleurs. Depuis 20 ans que je fais de la politique, la très vaste majorité des hommes et des femmes politiques et des fonctionnaires sont des gens intègres et honnêtes », a-t-il dit.

Le premier ministre fait confiance au public qui, dit-il, saura « faire la part des choses ». « Personne n'a le monopole de la vertu dans aucun domaine et surtout pas sur ces questions là », estime-t-il.

Pendant ce temps à Montréal, le chef de l'opposition péquiste, Bernard Landry, s'est montré beaucoup plus méfiant envers l'actuel premier ministre fédéral en se rappelant de sa propre expérience comme ministre des Finances.

« Celui qui m'aurait fourré de 250 millions de dollars n'est pas né », a déclaré M. Landry à propos de Paul Martin.

Le chef du Parti québécois croit que le PLC est élaboussé au point qu'il mérite d'être chassé du pouvoir à Ottawa. M. Landry s'inquiète aussi des attaques contre le Québec qui, dit-il, « a les moeurs politiques les plus avancées du Canada ».

Avec la Presse Canadienne

Mario Laguë n'a rien vu

PRESSE CANADIENNE

OTTAWA – Un membre de la direction des communications du bureau du premier ministre Paul Martin, Mario Laguë, a affirmé hier en entrevue qu'il n'a joué aucun rôle dans l'approbation des contrats de publicité.

M. Laguë a dirigé le comité sur la publicité gouvernementale alors qu'il était secrétaire adjoint du cabinet (communications et consultation) au bureau du Conseil privé, un poste qu'il a occupé de septembre 1998 à décembre dernier.

100,7^e art

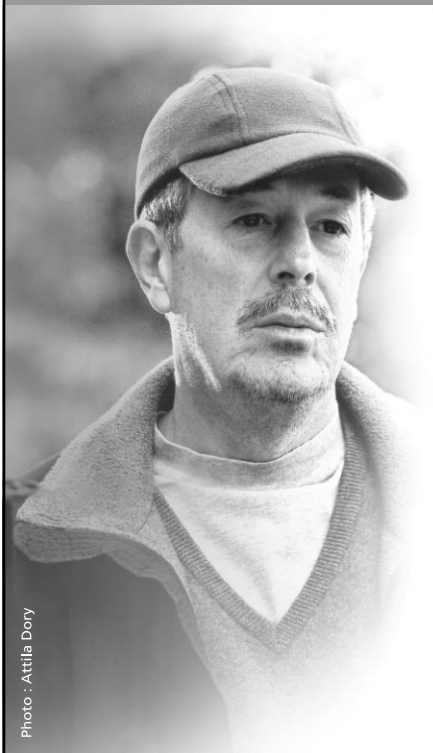


Photo: Attila Dory

► Denys Arcand. Un portrait pour la radio.

Une série d'émissions présentant le cinéaste Denys Arcand « par lui-même » : entretiens, lecture de textes inédits et extraits de films.

Aujourd'hui et toute la semaine **11 h**

Scénario: Réal La Rochelle
Réal.: Jean-Sébastien Durocher



www.radio-canada.ca/radio

3207127A

Dire qu'un simple test de **cholestérol** aurait pu lui éviter ça.

Pour bien des gens, la crise cardiaque est le premier signe de maladie cardiaque. Saviez-vous qu'un Canadien d'âge adulte sur deux risque d'être atteint d'une maladie cardiaque parce qu'il a un taux élevé de cholestérol? Et que la maladie cardiaque EST la première cause de décès au Canada?

Un taux élevé de cholestérol dans le sang est un facteur de risque important de maladie cardiaque; or, il est relativement facile de le faire baisser.



Composez sans frais le **1 877 456-9535** ou consultez le site **www.aceurdyvoirclair.ca** pour recevoir votre brochure gratuite qui vous renseignera sur le lien entre le cholestérol et les maladies cardiaques.

Si vous êtes touché(e) par au moins un des facteurs de risque suivants, détachez cette liste et consultez votre médecin pour faire mesurer votre taux de cholestérol :

- femme de 50 ans ou plus
- homme de 40 ans ou plus
- maladie cardiaque (angine de poitrine, crise cardiaque, pontage coronarien, accident vasculaire cérébral ou AVC, angioplastie)
- diabète
- cas de maladie cardiaque ou d'hypercholestérolémie dans la famille (mère, père, sœur, frère ou grand-parent)
- au moins deux des caractéristiques suivantes :
 - surplus de poids
 - inactivité physique
 - usage du tabac
 - hypertension

CACRC Canadian Association of Cardiac Rehabilitation
Association canadienne de réadaptation cardiaque

Réseau canadien du personnel infirmier spécialisé en lipidologie

Diabète Québec

Le cholestérol et votre santé
À cœur d'y voir clair
www.aceurdyvoirclair.ca

Commandité par une des compagnies de recherche pharmaceutique du Canada.

ACTUALITÉS

Médicaments: des études cachées

BAPTISTE
RICARD-CHÂTELAIN
LE SOLEIL

Des médicaments au mieux inutiles, au pire dangereux, peuvent se retrouver sur les tablettes de nos pharmacies, déplore une experte. Et rien ne garantirait que nous en serons informés.

Il y a peu, Santé Canada demandait aux mineurs consommant un antidépresseur de la nouvelle génération (Paxil, Prozac...) de consulter rapidement un médecin. Le médicament pourrait engendrer de l'insomnie, une perte d'appétit, de l'automutilation, voire des pensées suicidaires chez les jeunes.

Le problème, c'est que les résultats

d'études cliniques le démontrant n'avaient pas été dévoilés par les pharmaceutiques, certifie la D^{re} Barbara Mintzes, épidémiologiste. Nous l'avons jointe à son bureau du Centre de recherche sur les services et les politiques de santé de l'Université de la Colombie-Britannique.

Et ce ne serait que la pointe de l'iceberg. « Il y a beaucoup d'exemples.

Le problème est systémique. C'est très grave. »

Dans la dernière livraison de *Journal de l'Association médicale canadienne*, M^{me} Mintzes blâme les compagnies pharmaceutiques et Santé Canada. Dans le cas du Paxil, une recherche révélait, entre autres, qu'un comprimé de sucre avait autant d'effet que le médicament chez les moins de 18

ans, dit-elle. » L'étude était disponible mais n'a pas été publiée. »

Comment est-ce possible? Simple, répond la médecin. Une compagnie peut réaliser plusieurs séries d'essais cliniques pour un médicament. Mais elle n'est en rien forcée de diffuser les conclusions. Donc, si deux des analyses sont négatives, nous n'en verrons jamais la couleur, soutient-elle. « Du point de vue de la compagnie, c'est très compréhensible. Du point de vue du patient et du médecin, c'est un problème. »

Bien que Santé Canada reçoive toutes les études privées — elles servent à approuver un médicament — nous n'en obtenons pas plus de copies. Ottawa juge que les entreprises restent propriétaires des documents.

Au dire de M^{me} Mintzes, il en serait tout autrement au sud de la frontière. La plupart des évaluations seraient disponibles auprès de la Food and Drug Administration (FDA).

Lorsque le Celebrex a été mis en vente, poursuit-elle, aucune étude n'a été publiée chez nous. L'anti-inflammatoire de nouvelle génération devait révolutionner le traitement de l'arthrite. Beaucoup de publicités ont toutefois été diffusées.

Mais avec l'utilisation, les experts ont découvert que son efficacité est la même que celle des « anciens ». Il irriterait aussi l'estomac.

« C'est un problème du point de vue de la vérité. (...) C'est quelque chose de fondamentalement mauvais. »

Combien d'études nous sont ainsi cachées tous les ans? » Nous ne le savons pas. C'est caché! s'exclame M^{me} Mintzes. C'est systématique. L'information qui devient publique au Canada est partielle. »

Ainsi, les médecins n'ont pas accès à toutes les données scientifiques concernant les médicaments qu'ils prescrivent, fait-elle valoir.

En plus, termine M^{me} Mintzes, une toute récente analyse canadienne révèle que les essais cliniques financés par les compagnies leur sont généralement favorables.

Chez Santé Canada, on confirme que toutes les recherches effectuées par les entreprises demeurent leur propriété. Même si elles servent d'assise pour la sanction gouvernementale. « Nous approuvons le médicament en fonction de l'information qui est fournie », note une porte-parole, Jirina Vlk.

Elle remarque toutefois que les essais cliniques réalisés ici doivent être acceptés par Santé Canada avant de débiter. Par contre, si les tests sont réalisés aux États-Unis, l'entreprise n'aura pas à soumettre les résultats à l'organisme réglementaire.

LIQUIDATION

chez
Les Ailes centre-ville
de Montréal

Nous diminuons la superficie de notre magasin
et devons libérer de l'espace.

Des milliers d'articles* sont en solde à
des prix jamais vus dans tous nos rayons:
mode pour femme, homme, enfant,
lingerie, maillots, cosmétiques et déco

EN PLUS,
PROFITEZ DE NOTRE

4 + 1

Achetez 4 articles
en solde et obtenez
le cinquième
gratuitement!**

**L'article gratuit sera le moins cher des cinq articles.

AILES
LES AILES DE LA MODE

Complexe Les Ailes, centre-ville Montréal (514) 282-4537

*Marchandise sélectionnée. Vente finale. Aucune rectification de prix sur marchandise soldée.

LE TOUR
DU QUÉBEC

GATINEAU

Pesticides dans
la rivière

La rivière Rideau et deux de ses affluents transportent beaucoup de pesticides, dont certains sont à des niveaux de concentration excédant les normes provinciales, selon un rapport sur les pesticides qui sera présenté au comité de la Santé, des loisirs et des services sociaux de la ville d'Ottawa, demain. On apprend qu'au moins un pesticide, le Diazinon, est présent à un taux dépassant les normes de la province de l'Ontario. Trois autres pesticides ont aussi été décelés mais à des concentrations inférieures, il s'agit du Mecocrop, 2,4 -D et du Dicamba. L'étude a aussi démontré que les pesticides sont plus présents lorsqu'il pleut.

Le Droit

QUÉBEC

Truies
transgéniques

Trois truies génétiquement modifiées provenant de l'entreprise TGN Biotech se sont retrouvées à l'équarrissage, la semaine dernière, et ont été transformées en nourriture pour animaux. Cette « erreur d'aiguillage » a déclenché un branle-bas de combat à l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA), et à Santé Canada. Les trois animaux, dont le poids totalisait 600 kg, sont entrés dans la fabrication de 857 tonnes métriques de moulée destinée à l'alimentation des poulets. La large partie de cette moulée (800 tonnes) est restée au Québec; le reste était destiné à l'Ontario. Que trois porcs transgéniques aient pu ainsi passer à travers les mailles du filet inquiète particulièrement l'organisme Greenpeace, qui réclame une commission parlementaire sur le système de sécurité alimentaire, et sur la filière des OGM.

Le Soleil

Les réservoirs d'Hydro-Québec émettraient des gaz à effet de serre

CHARLES CÔTÉ

Les grands réservoirs d'Hydro-Québec émettent des grandes quantités de gaz à effet de serre (GES) et continueront de le faire pendant des décennies à venir, selon une recherche québécoise publiée dans la revue *World Resources Review*.

Au total, les réservoirs du territoire québécois et de la rivière Churchill au Labrador émettraient 10 millions de tonnes de GES par année, soit 10 % du total québécois. C'est environ quatre fois les émissions prévues de la centrale thermique du Suroît.

À l'heure actuelle, ces émissions n'apparaissent pas dans le bilan québécois parce qu'à l'époque de la signature du protocole de Kyoto, en 1997, le phénomène des émissions de GES par les réservoirs était mal connu.

Aujourd'hui, Marc Lucotte, professeur à l'UAQM, qui cosigne l'article avec le biologiste Éric Duchemin, affirme que les réservoirs sont

des émetteurs nets de GES et le demeurent pendant des décennies.

« Le calcul est basé sur les émissions de gaz mesurées directement sur les réservoirs, dans toutes sortes de conditions : vent, température, profondeur de l'eau, production biologique, dit M. Lucotte. On a même fait des relevés sous la glace. Les réservoirs continuent de produire des gaz l'hiver et ils sont relâchés tout d'un coup au printemps. »

Il a déterminé que chaque térawattheure (TWh) d'électricité produite par les centrales hydroélectriques produit en moyenne 50 000 tonnes de gaz à effet de serre. En 2000, les barrages d'Hydro-Québec, des producteurs privés et des chutes Churchill ont produit 213 TWh.

M. Lucotte note toutefois que, pour une même quantité d'électricité produite, l'hydroélectricité produit 85 % moins de GES qu'une centrale au gaz naturel.

Au début, les travaux de M. Lucotte et Duchemin ont été financés par Hydro-Québec, mais depuis

quatre ans, ils le sont par le Conseil de recherche en sciences naturelles et en génie du Canada.

« Cela a pris un gros travail de statistique pour en arriver à un taux moyen d'émission, dit M. Lucotte. Il y a des milliers d'analyses sur tous les réservoirs du complexe La Grande et sur des réservoirs beaucoup plus anciens. »

M. Lucotte attribue ces émissions à la vie qui foisonne dans les réservoirs, alimentée par des plantes et des arbres submergés. Quand les animaux et plantes aquatiques se décomposent, ils laissent échapper de dioxyde de carbone (CO₂) et un peu de méthane.

Fait plus inquiétant, M. Lucotte affirme que la stimulation de la vie et des émissions de GES se poursuit longtemps après la mise en eau du réservoir. Il a observé le réservoir Laforge dès sa mise en eau, le réservoir Robert-Bourassa après 20 ans d'inondation, celui de Manic 5 après 40 ans et celui de Cabonga après 80 ans.

« Sauf pour un petit pic après deux ou trois ans, les émissions

sont les mêmes pour les jeunes réservoirs, les vieux et ceux d'âge moyen », dit-il.

Ses données montrent qu'un réservoir émet deux fois plus de GES qu'un lac naturel, mais, insiste-t-il, ce n'est pas le bon point de comparaison. « Le milieu de référence, ce n'est pas un lac, c'est une forêt, dit-il. C'est ce qu'il y avait avant. On remplace la forêt, qui absorbe le carbone, par un émetteur net. »

Ces chiffres sont contestés par Hydro-Québec, qui affirme que, « après 10 ans, les émissions des réservoirs sont du même ordre que celles des lacs environnants ». Elle estime les émissions de 10 000 à 20 000 tonnes par TWh. Et elle refuse d'inclure les émissions de la Churchill dans son bilan.

La société d'État souligne aussi que le protocole de Kyoto « exclut à l'heure actuelle les émissions liées aux réservoirs hydroélectriques ».

Cependant, les émissions des grands réservoirs pourraient être inclus dans les bilans de chaque pays d'ici à 2012, selon M. Lucotte.

Mars: le robot creuse une tranchée

AGENCE FRANCE-PRESSE

WASHINGTON — Le robot américain *Opportunity* a creusé une tranchée à l'aide d'une de ses roues pour étudier la composition du sol sableux à cet endroit, a-t-on appris hier auprès de la NASA.

« *Opportunity* a fait glisser une de ses roues en avant et en arrière sur le sol sableux de Meridiani Planum pour créer un trou », a expliqué l'équipe du Jet Propulsion Laboratory de la NASA qui est chargée de la mission. Le robot doit examiner le sol au fond de la petite tranchée pour « avoir une idée de sa composition minérale et de son histoire », a-t-elle précisé.

De son côté, le robot jumeau *Spirit* a continué de progresser vers le cratère nommé « Bonneville », avançant de 21,6 mètres, soit un total de 108 mètres. « Cette distance est environ de six mètres supérieure au record de la mission *Sojourner* » en 1997 sur Mars, selon la NASA.

L'équipe du JPL a constaté que *Spirit* avançait « plus vite ». « Ces longs trajets révèlent un terrain nouveau et intéressant », a-t-elle ajouté.

FOCUS SE FAMILIALE 2004



219 \$/mois*

Location 48 mois, transport inclus
Mise de fonds de 2 395 \$
Remise taxable de 500 \$ incluse*

16 395 \$ à l'achat**

Depuis cinq ans, la Ford Focus figure au palmarès des 10Best du magazine *Car and Driver*.*

*2000-2004

La Ford Focus, au palmarès des 10 meilleures voitures de l'année.

Jacques Duval, *Guide de l'auto 2004*.

FOCUS LX BERLINE 2004



189 \$/mois*

Location 48 mois, transport inclus
Mise de fonds de 2 395 \$
Remise taxable de 500 \$ incluse*

12 995 \$ à l'achat**

Tout ça à ce prix-là ?

FOCUS ZX5 2004



229 \$/mois*

Location 48 mois, transport inclus
Mise de fonds de 2 395 \$
Remise taxable de 500 \$ incluse*

18 495 \$ à l'achat**



ÉDITION HIVER PLUS



ANTIPATINAGE



RÉTROVISEURS CHAUFFANTS



SIÈGES CHAUFFANTS

Technologie et conception allemandes • Climatisation • Glaces à commande électrique • Verrouillage électrique des portes • Entrée sans clé à télécommande • Moteur Zetec à 16 soupapes • Volant gainé de cuir, réglable et télescopique • Programmeur de vitesse • Console au plancher à l'avant avec espace de rangement et accoudoir • Jantes de 16 po en aluminium • Antibrouillards • Essuie-glace/lave-glace arrière • Freins antiblocage aux 4 roues • Siège conducteur réglable en hauteur • Banquette arrière divisée 60/40 repliable • Radio AM/FM stéréo avec lecteur CD muni d'un système antiviol

Focus ZX5 édition hiver plus

(ensemble aussi offert de série pour les Focus ZTW et ZTS 2004)

La Ford Focus édition hiver plus possède tous les atouts pour transformer l'hiver en une réelle partie de plaisir.



Bien pensé

3204964A

Photos à titre indicatif seulement. *Dépôt de sécurité (ZX5 : 275 \$; SE familiale : 275 \$; LX berline : 225 \$), mise de fonds de 2 395 \$ et première mensualité exigés à la livraison. Des frais de 0,08 \$ du kilomètre après 80 000 kilomètres et d'autres conditions s'appliquent. Ces offres s'appliquent à des particuliers sur approbation de crédit de Crédit Ford. Immatriculation, assurances, taxes et frais d'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers en sus. *Les mensualités annoncées incluent une remise taxable du constructeur de 500 \$. Les taxes sont calculées sur le plein prix de location avant la déduction de la remise. **Transport (875 \$) et taxes applicables en sus. Ces offres ne peuvent être jumelées à aucune autre offre en vigueur, à l'exception de la remise aux diplômés pour laquelle certaines conditions s'appliquent. Ces offres d'une durée limitée s'appliquent uniquement aux véhicules neufs en stock et peuvent être annulés en tout temps sans préavis. Votre conseiller Ford peut louer ou vendre moins cher. Voyez votre conseiller Ford pour obtenir tous les détails.

cégep

(enseignement régulier, le jour)

LE 1^{er} MARS

est la date limite pour présenter une demande d'admission pour la

SESSION D'AUTOMNE

dans l'un des cégeps suivants:

Abitibi-Témiscamingue
Ahuntsic
André-Laurendeau
de Bois-de-Boulogne
Drummondville
Édouard-Montpetit
Gérald-Godin
Granby Haute-Yamaska
Heritage
John Abbott
de Lanaudière
- à l'Assomption
- à Joliette
- à Terrebonne
Lionel-Groulx
Maisonneuve
Marie-Victorin
Montmorency

Outaouais
Rosemont
Saint-Hyacinthe
Saint-Jean-sur-Richelieu
Saint-Jérôme
Saint-Laurent
Shawinigan
Sherbrooke
Sorel-Tracy
Trois-Rivières
Valleyfield
Victoriaville
Vieux Montréal
Institut de technologie
agroalimentaire
Institut de tourisme
et d'hôtellerie du Québec

Pour obtenir les formulaires, veuillez vous adresser à votre école, à l'un de ces cégeps ou au:

SRAM

service régional d'admission du montréal métropolitain
C.P. 11028, succursale Centre-ville
Montréal (Québec) H3C 4W9
Tél. : (514) 271-2454



ACTUALITÉS

Poursuite d'un million contre l'Hôpital général juif

RICHARD HÉNAULT
LE SOLEIL

Handicapée à vie à la suite de deux ponctions lombaires subies il y a trois ans, une étudiante américaine de l'Université Laval intente une poursuite en dommages de un million contre deux médecins et l'Hôpital général juif de Montréal.

Âgée de 28 ans à ce moment, Lois Porath était en visite à Montréal lorsqu'elle a dû consulter pour des douleurs musculaires et de la fièvre. Le Dr Jérôme Stasiak a pratiqué la première ponction et ce, malgré la douleur excessive ressentie par la patiente.

L'étudiante originaire du Minnesota relate dans sa requête que le médecin lui a administré deux doses de morphine pendant la ponction et qu'il a retiré son aiguille sans avoir obtenu de prélèvement. Un autre médecin, le Dr Danielle Blouin, a ensuite pratiqué une seconde ponction à un autre endroit du dos.

Les choses se sont bien déroulées cette fois et la jeune patiente a obtenu son congé de l'hôpital le lendemain. Ses seuls symptômes n'étaient alors qu'un léger mal de gorge et une faible toux.

Cependant, elle avait terriblement mal au dos. Elle était incapable de marcher, de s'asseoir ou de bouger seule.

Elle a dû retourner à l'hôpital le lendemain pour être hospitalisée pendant huit jours afin

de subir divers examens et tests. À sa sortie, elle ne savait toujours pas ce qu'elle avait.

Ses douleurs au dos persistaient et elle était toujours incapable de marcher sans l'aide d'une autre personne. « Entrée à l'Hôpital général juif de Montréal avec des problèmes de santé bénins, la requérante en est ressortie handicapée pour le reste de ses jours », peut-on lire dans l'action déposée en Cour supérieure.

D'après la requête de la jeune étudiante, les mois et les années qui ont suivi ont été une longue suite de traitements et d'investigations médicales, tant au Canada qu'aux États-Unis. Elle allègue que selon les experts consultés, les ponctions lombaires ont gravement endommagé un ou plusieurs nerfs et qu'elle conservera des séquelles permanentes importantes.

L'étudiante doit aujourd'hui avoir recours à une marchette ou à un fauteuil roulant pour se déplacer. Les pronostics quant à son aptitude éventuelle à donner naissance à des enfants seraient en outre incertains. Enfin, elle éprouve encore, trois ans après les ponctions, divers problèmes de vessie et d'incontinence.

La jeune Américaine allègue que les deux médecins ont manqué à leur obligation de la renseigner sur les risques de la ponction lombaire et sur les solutions de rechange. Ils n'auraient donc pas obtenu un consentement libre et éclairé de leur patiente.

GAREAU Mazda



24 395\$*
ou
289\$*/mois
48 mois

Gagnante de plus de 50 prix internationaux

La voiture familiale de l'année d'après l'AJAC

381-3987 10175 RUE PAPINEAU

Quand le besoin devient plus fort que la raison...

5KIEZ dans l'Est!



Forfait 5KI dans l'Est

Incluant : 2 nuits d'hébergement, 2 petits déjeuners, billets pour 2 jours de ski, service. Aussi offert en formule PAM. Demandez les prix pour enfants et les forfaits 3, 4 et 5 jours.

	Déjeuners seulement	Déjeuners et soupers (PAM)
MONT ORFORD www.orford.com		
Auberge Memphré ☆☆☆ 1 800 567-7319	À partir de \$188*	\$239.50*
Auberge Étoile-sur-le-Lac ☆☆☆☆ 1 800 567-2727	N/D	\$253*
Auberge Estrimont ☆☆☆☆ 1 800 567-7320	\$212*	\$281*
Hôtel Chéribourg ☆☆☆☆ 1 800 567-6132	\$178*	\$242*
Manoir des Sables ☆☆☆☆ 1 800 567-3514	\$209*	\$265*
OWL'S HEAD www.owlshhead.com		
Hôtel Appartement Owl's Head ☆☆☆☆ 1 800 363-3342	N/D	\$203* occ. quad.
MONT GLEN www.glen.qc.ca & MONT SUTTON www.montsutton.com		
Auberge West Brome & Condos ☆☆☆☆ 1 888 902-7663	\$165*	\$225*
Auberge La Paimpolaise ☆☆☆☆ 1 800 263-3213	N/D	\$255*
SKI BROMONT.COM www.skibromont.com		
Auberge du Château ☆☆☆☆ 1 888 BROMONT	N/D	\$206*
Hôtel Le Menhir ☆☆☆☆ 1 800 461-3790	\$182*	N/D
Hôtel Le Mirador ☆☆☆☆ 1 888 699-7722	\$165.50*	N/D

5KI dans l'Est, c'est ...

- Une sélection d'hébergements qui se sont réunis pour vous offrir du 2, 3, 4 ou 5 jours de ski de jour ou de soir. Vous réservez votre forfait auprès de l'établissement de votre choix et on vous remet vos billets 5KI dans l'Est;
- Un choix de 5 montagnes accessibles à seulement 45 minutes de Montréal;
- Plus de 200 pistes de ski damées ou en sous-bois;
- Une souplesse d'utilisation.



Pour plus d'information sur la région des Cantons-de-l'Est ou pour obtenir la brochure de forfaits : 1 800 355-5755



FABRICVILLE

VOTRE MÉGA MAGASIN MODE ET DÉCOR MAISON
www.fabricville.com

DOUBLE ESCOMPTE

Prix cour. DÉJÀ RÉDUIT **50%**
Obtenez un rabais ADDITIONNEL **50%**

Prix cour. DÉJÀ RÉDUIT **40%**
Obtenez un rabais ADDITIONNEL **40%**

sur une IMMENSE sélection de tissus
MODE ET DRAPERIE en magasin

ESCOMPTE ADDITIONNELS AU RAYON DES ARTICLES DE COUTURE AUSSI!

TOUS ARTICLES DE COUTURE
Prix cour. DÉJÀ RÉDUIT **20%**
Obtenez un rabais ADDITIONNEL **20%**

TOUS BOUTONS GLISSIÈRES YKK
Prix cour. DÉJÀ RÉDUIT **50%**
Obtenez un rabais ADDITIONNEL **20%**

FILS à SURJETER PREMIUM STITCH
Prix cour. DÉJÀ RÉDUIT **50%**
Obtenez un rabais ADDITIONNEL **50%**

FABRICVILLE
Visitez nous à www.fabricville.com
Le plus grand distributeur de tissus et draperies avec 170 magasins à travers le Canada
Ouvert les dimanches de MIDI à 17H
Pour des raisons d'espace, tous les articles ne sont pas disponibles dans tous les magasins. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.

- PLACE VERSAILLES - 7275, rue Sherbrooke est (514) 493-6666
- CENTRE VILLE - 354, rue Ste-Catherine ouest (514) 866-1821
- N.D.G. - 6444, av. Somerset (514) 483-2685
- D.D.O. - 2050, boul. St-Regis (514) 683-4550
- MONTRÉAL - 1178, rue Beaumont (514) 737-4755
- LASALLE - 8469, boul. Newman (514) 365-8045
- GALERIES LAVAIL - 1545, boul. Le Corbusier (450) 978-1313
- CENTRE GREENFIELD PARK - 3566, boul. Taschereau (450) 672-8884
- CENTRE RÉGIONAL CHATEAUGUAY - 200, boul. d'Anjou (450) 699-6112
- GALERIES ST-LAURENT - 1993, boul. Marcel-Laurin (514) 334-0910

decorville Service à Domicile GRATUIT (514) 388-6600

MONTRÉAL PLUS

L'entraîneur Léo Tourigny sanctionné

NANCY MASSICOTTE
LE NOUVELLISTE

TROIS-RIVIÈRES – Léo Tourigny, de Bécancour, considéré par plusieurs comme le plus important éleveur et entraîneur de chevaux de courses au Québec, vient de perdre son permis d'entraîneur pour un an parce qu'un de ses chevaux, SNS Express, avait absorbé de la cocaïne !

Dans une décision rendue hier, la Régie des alcools, des courses et des jeux (RACJ) du Québec a en effet décidé de révoquer tous les privilèges de M. Tourigny pour une période d'un an. Il lui sera interdit durant cette période d'avoir accès à toute piste de course et aux hippodromes.

Les régisseurs chargés d'étudier cette cause ont convenu que Léo Tourigny avait enfreint l'article 46 du règlement sur les chevaux de course qui stipule que « tout cheval qu'il entraîne et qui doit prendre le départ dans une course soit l'objet d'une surveillance étroite de façon à empêcher toute personne de lui administrer une drogue. »

Un test effectué le 15 juillet 2003 avait démontré que l'un de ses 82 chevaux, SNS Express, qui venait justement de gagner une course à l'hippodrome de Trois-Rivières, avait absorbé de la cocaïne. La quantité retrouvée dans son urine était de 50 nanogrammes par millilitre de cocaïne ou un peu plus. Le cheval avait été suspendu pour un mois par les juges de ligne et le dossier avait été soumis à la RACJ, compte tenu de la gravité de l'infraction.

M. Tourigny imputait la faute à son palefrenier, gros consommateur de cocaïne. Selon lui, il aurait eu des traces de cette drogue sur les doigts et lorsqu'il a touché la langue du cheval pour l'attacher avant la course, le cheval aurait pu en ingurgiter. Il avait d'ailleurs congédié son palefrenier à la suite de cet incident.

Du laxisme et de la témérité

Or, les régisseurs ont conclu que Léo Tourigny avait fait preuve de laxisme en engageant un palefrenier au passé plus que nébuleux en matière de drogue. « La défense de Léo Tourigny est plutôt basée sur l'aveuglement volontaire. Quand on est berger, on ne laisse pas le loup dans la bergerie, sinon on est téméraire. La témérité et la prudence ne font pas bon ménage », écrivent dans leur décision les régisseurs.

Ces derniers accordent d'ailleurs peu de crédibilité au témoignage de Léo Tourigny, notamment lorsqu'il disait ne pas savoir que son palefrenier avait perdu son permis pour avoir omis de déclarer des offenses ayant trait à la consommation ou au trafic de drogue. La Régie ne croit pas non plus M. Tourigny quand il disait ne rien savoir du passé réel de son palefrenier, surtout que ce dernier demeurait dans la région de Bécancour.



PHOTO PATRICK SANFAÇON, LA PRESSE

Un incendie majeur nécessitant l'intervention de 150 pompiers s'est déclaré lundi soir au 6533, boulevard Saint-Laurent, juste au sud du quartier de la Petite Italie. Les flammes ont ravagé cinq immeubles à logements ainsi que les commerces qui se trouvaient au rez-de-chaussée. Le froid a donné du fil à retordre aux pompiers, des lances à incendie ayant gelé.

Incendie sur un bout de rue tout gris

JUDITH LACHAPELLE

Le téléphone n'arrêta pas de sonner hier matin chez Pièces d'auto Ferrari, angle Saint-Laurent et Beaubien. Monsieur Lucas répondait patiemment. Tout va bien, le feu a ravagé les commerces situés de l'autre côté de la rue. Pas un boulon n'a bougé dans son magasin. Même le chat continuait à se prélasser près de la fenêtre en ignorant les pompiers couverts de glace qui s'affairaient à nettoyer les dégâts dans la rue.

Monsieur Lucas est grec. Ses voisins sont chinois ou libanais. Le restaurant qui a brûlé était péru-

vien. Saint-Laurent et Beaubien, ce n'est pas exactement la Petite Italie, c'est situé juste à l'orée de ce secteur où les terrasses grignotent le trottoir les beaux jours d'été, où les fanions vert-blanc-rouge égaient les rues, où les bons restos côtoient les boutiques chic. Au sud des portes de la *Piccola Italia* à l'angle de Saint-Zotique, l'ambiance festive s'estompée, les édifices sont plus gris, les locaux vacants aux portes placardées ne donnent pas envie de s'attarder. Bref, ce n'est pas la *dolce vita*, loin de là.

Le conseiller d'arrondissement, François Purcell, qui marchait nerveusement hier matin vers les lieux

de l'incendie, en est bien conscient. « Entre Beaubien et Bellechasse, c'est tout un secteur à revitaliser, a-t-il dit. Les assurances ne veulent pas assurer les gens ici. Les gens nous appellent en larmes quand ils se font dire non. » L'arrondissement a beau mettre des bacs à fleurs pour tenter de donner un peu de couleur au quartier, les élus n'ont pas encore réussi à y chasser la morosité qui y règne.

L'incendie qui a embrasé le secteur dans la nuit de lundi à mardi n'arrangera rien. La présence de flammes a été signalée à 21h14 lundi soir par des policiers, selon le chef des opérations Michel Hé-

nault. L'incendie a fait rage pendant une dizaine d'heures, endommageant au passage cinq immeubles, dont trois sont complètement détruits.

Les flammes auraient débuté dans le restaurant péruvien connu dans le quartier pour son poulet grillé. Une dizaine de résidents ont été jetés à la rue. Quelque 150 pompiers (dont quatre ont été blessés légèrement) ont travaillé sur les lieux du brasier pendant la nuit et la journée d'hier. La vétusté des immeubles sans murs coupe-feu de même que le froid ont compliqué la tâche des pompiers.

EN BREF

Un recours collectif ignoré

À la suite d'une grève illégale organisée par l'Alliance des professeurs de Montréal en 2001, peu de parents ont demandé à toucher la compensation financière à laquelle ils avaient droit, en raison d'un manque d'information. C'est du moins ce qu'affirme le

Comité central des parents, regroupement qui représente 76 000 parents dont les enfants fréquentent les écoles de la Commission scolaires de Montréal. Seulement huit parents se sont prévalus de leur droit. Rappelons qu'un recours collectif condamnait l'Alliance à verser jusqu'à 50 \$ aux familles qui avaient été contraintes de trouver une gardienne pendant la grève de trois jours en novembre 2001. — La Presse

Affaire Kazemi : un suspect arrêté

L'Iran détient un second suspect pour le meurtre de la photjournaliste montréalaise d'origine iranienne Zahra Kazemi, selon le *National Post*. Un agent des services iraniens du renseignement, qui a été accusé de « meurtre semi-prémédité » de M^{me} Kazemi, a plaidé

non coupable. Depuis des mois, le gouvernement canadien, des groupes de défense des droits humains et Stephan Hachemi, le fils de M^{me} Kazemi, soutiennent que la responsabilité de sa mort va au-delà du seul employé accusé. Au ministère canadien des Affaires étrangères, on a déclaré que l'identité du nouveau suspect n'était pas connue. On ignore également si des accusations seront portées contre lui. — *Presse Canadienne*

La nouvelle 5^e évolution

Pour une puissante révolution.

À partir de **799 \$*** par mois pendant 36 mois

Comptant	Paiement
7 100 \$	799 \$
5 000 \$	864 \$
0 \$	1 019 \$

BMW Série 5

www.bmwmontreal.ca

Montréal
BMW Canbec
4090, rue Jean-Talon Ouest
(514) 731-7871
www.brmvcanbec.com

BMW Laval
2450, boul. Chomedey
(450) 682-1212
(514) 990-2269
www.brmvaval.com

Banlieue Ouest
Automobiles Jalbert
16 710, autoroute
Transcanadienne
Kirkland
(514) 695-6662
(514) 343-3413
www.jalbert-auto.qc.ca

Rive-Sud
Park Avenue BMW
Nouvelle adresse
8400, boul. Taschereau Ouest
Brossard (450) 445-4555
Montréal (514) 875-4415
www.parkavenuebmw.com

Les taux de location sont ceux offerts par Services Financiers BMW sur approbation de crédit uniquement quant au modèle BMW 530i en inventaire. Le PDSF pour le modèle 530i BMW de base est de 66 500 \$. * Pour une location de 36 mois comportant une mensualité de : (i) 799 \$, un montant de 10 828 \$ est exigé à la signature du contrat de location, (ii) 864 \$, un montant de 8 867 \$ est exigé à la signature du contrat de location, (iii) 1 019 \$, un montant de 4 200 \$ est exigé à la signature du contrat de location (ces montants incluent le dépôt requis, les frais de transport et de préparation, un dépôt de sécurité, l'enregistrement d'une hypothèque mobilière ainsi que la première mensualité). Le taux de location applicable est de 7,55 %. Les frais d'administration du concessionnaire sont facturés selon le concessionnaire et s'ajoutent aux sommes dues à la signature du contrat. Le coût de l'enregistrement du véhicule, les frais d'immatriculation, les options, l'assurance, les taxes applicables sur le dépôt et sur les mensualités sont en sus. La valeur résiduelle du véhicule à l'échéance du terme est de 41 230 \$. La mensualité varie selon le montant emprunté et le dépitilla valeur de la reprise. Le kilométrage annuel alloué est de 20 000 km; 0,25 \$ du kilomètre excédentaire. Des frais peuvent être exigés pour usure excessive. Offre sujette à disponibilité.

ACTUALITÉS

Le voleur est d'abord un monsieur...

CHRISTIANE DESJARDINS

Les causes se suivent et ne se ressemblent pas aux assises de la Cour supérieure. Certains jurys vivent des moments d'une grande intensité dramatique, alors que d'autres assistent à des quasi-vaudevilles. C'est ce dernier cas qui se produit dans le procès de Stéphane Gemme, qui se défend lui-même devant jury, d'une accusation de vol de voiture et de possession de stupéfiants en vue de trafic.

Gemme, 35 ans, qui est détenu depuis six mois pour cette affaire, s'est employé hier à dresser l'inventaire du nombre de fois où chacun des témoins l'a décrit comme « le monsieur », « l'homme », « le gars » ou « l'individu », au lieu de « le voleur » dans ses déclarations antérieures.

« Vous partez pas vos phrases avec le voleur », a-t-il fait valoir à chacun des témoins.

« C'est écrit une fois l'homme, deux fois le gars, et trois fois le voleur », s'est impatienté un témoin,

Nadia Lamontagne, qui soutient que Gemme a tenté de lui voler sa voiture, le 26 septembre dernier, devant la résidence de ses beaux-parents, à Longueuil.

« Moi, si je me faisais voler mon char, je commencerais toujours mes phrases par le voleur », a rétorqué Gemme.

L'accusé-avocat, qui se plaît à répéter qu'il n'a qu'un secondaire trois et « pas de cours de droit », s'éternise dans des contre-interrogatoires, cherche dans ses papiers, les brasse, ne trouve pas celui qu'il veut, s'impatiente. « Les gardiens ont tout mêlé mes dossiers à l'envers », fulminait-il hier, en reposant brusquement son dossier sur la table.

Le juge Jean-Guy Boilard, qui préside l'audience, fait montre de beaucoup de patience avec ce disciple de Thémis improvisé, à qui il vient même parfois en aide. Mais à l'occasion, le couvercle de la marmite saute. « Passez à une autre question... Je pense que vous achevez votre rouleau... Il ne faut pas que ça devienne une bouffonne-

rie... » Et le magistrat de lui susurrer parfois une menace à peine voilée : « Vous savez ce qui arrive avec les contre-interrogatoires qui ne mènent nulle part... » Les jurés passent du fou rire au découragement dans cette rocambolesque affaire.

« C'est un cirque », s'est écrié Gemme, hier.

« Grâce à vous, monsieur Gemme », lui a répondu le juge du tac au tac.

Selon la preuve de la Couronne, Gemme s'est emparé d'un véhicule dont le moteur tournait, alors que les occupants, M^{me} Lamontagne et son ami de coeur, Jean-François Gendron, étaient entrés dans la maison des parents de Gendron pour quelques minutes, le soir du 26 septembre 2003. En entendant leur véhicule reculer « la pédale dans le fond », le couple et le père de Gendron, Guy, se sont précipités dehors. Avec son coude, Jean-François a brisé la fenêtre du conducteur, pris les clés et a empoigné le bras de Gemme, pendant que

son père, empoignait Gemme par l'autre bras. Selon eux, Gemme leur a dit qu'il était « fait », que la police ne devait pas l'arrêter parce qu'il était vendeur de drogue, et il a alors offert au fils Gendron de lui donner de l'argent et de la drogue s'il le laissait partir. Les Gendron ont refusé, la police est arrivée. Les Gendron ont alors vu Gemme jeter quelque chose sous le siège conducteur. Il s'agissait d'un sac contenant apparemment des sachets de drogue.

Gemme se défend maintenant en laissant entendre que le couple lui avait demandé de voler leur voiture pour réclamer des assurances.

« C'est faux. Sinon, je vous aurais laissé partir avec, et je n'aurais pas eu tous ces problèmes-là », a répondu le jeune Gendron, hier, manifestement découragé.

Outre le jury, ce procès monopolise de nombreux témoins civils et policiers, qui font le pied de grue dans le couloir en attendant leur tour. Le procès se poursuit aujourd'hui.

Meurtre énigmatique d'un pâtissier

MARCEL LAROCHE

Le meurtre d'un pâtissier abattu lundi après-midi dans son petit commerce du nord de Montréal constitue une véritable énigme pour les policiers du SPVM chargés de l'enquête.

Au lendemain du drame qui a coûté la vie à Ejaz Anwar, propriétaire de la pâtisserie New Nirala Zaika, les enquêteurs étaient toujours à la recherche, hier, d'éventuels témoins du meurtre perpétré en plein jour à l'intérieur de son commerce du 670, Jean-Talon Ouest, à l'angle de l'avenue Bloomfield, dans le quartier Parc-Extension, à Montréal.

L'homme d'affaires de 42 ans d'origine pakistanaise se trouvait dans l'arrière-boutique de sa pâtisserie quand il a été atteint mortellement d'au moins deux projectiles d'arme à feu au thorax.

SPINELLI LEXUS

Le luxe ABORDABLE!

399\$* /mois 2004 IS 300 Berline Sport

1^{er} paiement GRATUIT

499\$* /mois 2004 ES 300

1^{er} paiement GRATUIT

899\$* /mois 2004 SC 430



999\$* /mois 2004 LS 430



599\$* /mois 2004 RX 330

1^{er} paiement GRATUIT

*Location 48 mois, acompte ou échange équivalent de 7900 \$/IS300 Berline Sport (manuelle), 7100 \$/ES300, 18 900 \$/SC430, 18900 \$/LS430, 7950 \$/RX330. Limite de 96 000 km, 0,15 \$/km extra. Transport et préparation inclus en location seulement. Toutes taxes, frais d'enregistrement et assurance en sus. Offre valide jusqu'au 27 février 2004. Photos à titre de référence seulement.

561, boul. Saint-Joseph, Lachine
514 634-7171 1 800 352-6111

SPINELLI auto.com

À LA CONQUÊTE DE LA PERFECTION.

CAPTEZ L'ÉMOTION AVEC SONY

SONY DSC-T1

- Appareil photo numérique
- Résolution 5 millions de pixels
- Zoom optique 3x équivalent 38-114mm
- Écran couleur LCD 2.5 pouces
- Interface USB
- Mode vidéo 30 FPS
- Mode vidéo 30 IPS

Incluant : carte mémoire
Memory Stick Duo 32
Mo et accessoires829⁹⁹\$

RECEVEZ 25\$ D'IMPRESSION PHOTO NUMÉRIQUE

SONY DSC-F828

- Appareil photo numérique
- Résolution 8 millions de pixels
- Zoom optique 7.1x équivalent 28-200mm
- Interface USB
- Mode vidéo 30 FPS
- Compatible avec Compact Flash et Memory Stick

1449⁹⁹\$

RECEVEZ 25\$ D'IMPRESSION PHOTO NUMÉRIQUE

SONY DVD-100

- Caméra vidéo numérique DVD
- Écran tactile 2.5 po. et viseur en couleur
- Zoom 10x optique / 120x numérique
- Stabilisateur d'image numérique
- Mode « Super Nightshot »
- Interface USB 2.0

Incluant :
un DVD, pile,
adaptateur, câble USB
et télécommande à
distance1229⁹⁹\$

L.L. Lozeau

LE GRAND CHEF DE LA PHOTOGRAPHIE
ET DES TECHNOLOGIES DE L'IMAGE
(514) 274-6577 | 6224, St-Hubert
lozeau.com | Montréal, QuébecValide jusqu'au
3 mars 2004

1-800-363-3535

Photos peuvent différer.

REPORTAGE PUBLICITAIRE

90 % des Canadiens souffrent de constipation
2-3 émissions fécales par jour sont idéales pour la santé

Même si ce n'est pas un sujet de conversation particulièrement agréable, il est de fait que la constipation représente un trouble majeur parmi les Canadiens. Un sondage récent a démontré que 90 % des Canadiens souffrent jusqu'à un certain point de constipation.

« Il y a de nombreuses raisons pour lesquelles la constipation est un problème si répandu », déclare Brenda Watson, présidente de l'International Association of Colon Therapists (I-ACT) et spécialiste des soins de la digestion et de la désintoxication. « L'alimentation moderne se compose principalement d'aliments raffinés et transformés. Ces aliments ne se décomposent pas bien et sont mal digérés par l'organisme, de sorte qu'il est difficile pour ce dernier de faire évacuer les déchets par le côlon. De plus, nous ne buvons pas assez d'eau, ce qui entraîne la déshydratation des intestins. Ceci durcit les selles et les rend difficiles à évacuer par le côlon. »

La santé commence par l'entretien de la digestion, ce qui inclut 2 à 3 émissions fécales par jour. « Cela tombe sous le sens : si l'on fait trois repas par jour, on devrait aller à la selle trois fois par jour. La communauté médicale holiste a reconnu depuis longtemps que le fait d'aller à la selle 2 à 3 fois par jour représente non seulement l'une des clés de la santé, mais rend aussi l'organisme moins susceptible aux maladies », explique Watson. « Le côlon est la voie principale pour l'évacuation des matières toxiques. S'il ne fonctionne pas correctement, cette surcharge toxique commence à pénétrer dans le circuit sanguin et endommage sérieusement les cellules et les organes. La santé s'en ressent et la maladie peut s'installer. »

Selon Brenda Watson, « la constipation n'est pas très difficile à traiter. L'un des moyens les plus efficaces de l'éliminer consiste à suivre un programme de purification de 30 jours. Ce programme se compose d'un produit principal pour l'épuration et de deux produits de soutien que l'on peut prendre en même temps. »

CleanseSMART, produit en deux parties pour l'épuration, agit pour aider à purifier les tissus et les organes tout en stimulant l'épuration du côlon. CleanseSMART est unique en ce qu'il

n'utilise aucun laxatif « purgatif », telle la cascara sagrada, pouvant causer des émissions fécales incontrôlables et la diarrhée ou risquant d'engendrer un effet d'accoutumance au bout d'un certain temps. CleanseSMART agit de façon naturelle en assurant l'hydratation adéquate du côlon et en stimulant le péristaltisme, c'est-à-dire l'action naturelle du côlon qui expulse les matières fécales.

« Pris seul, ce produit dépuratif est un outil efficace qui aide à soulager la constipation. Il existe toutefois deux produits de soutien, FibreSMART et OilSMART, que l'on peut prendre en même temps que CleanseSMART dans le cadre d'un programme de 30 jours. »

FibreSMART est une formule de fibres à base de graines de lin, unique en son genre. « On a tous entendu parler de l'importance des fibres alimentaires, qui ont un effet bénéfique sur les intestins en favorisant les émissions fécales », déclare Brenda Watson.

« FibresSMART se distingue des autres suppléments de fibres en ce qu'il ne contient pas de psyllium, qui absorbe 40 fois son poids en eau. Étant donné que le côlon souffre déjà de déshydratation, cela n'a aucun sens de prendre un supplément qui extraire encore plus d'eau du côlon. Pour cette raison, FibreSMART est un choix judicieux. »

OilSMART est un supplément d'acides gras essentiels (AGE) contenant des huiles de graines de lin et de bourrache de culture biologique ainsi que de l'huile de poissons d'eaux froides. « Les acides gras essentiels jouent un rôle d'importance majeure en ce qu'ils entretiennent la lubrification du côlon pour faciliter les émissions fécales. « L'huile de poisson aide aussi à guérir toute atteinte intestinale, et notamment au niveau du côlon.

« Dès qu'on va à la selle 2 à 3 fois par jour, on en ressent les bienfaits au bout d'une semaine ou deux. On a plus d'énergie, on digère mieux et on est en meilleure santé, pour ne mentionner que quelques uns des effets salutaires d'une bonne élimination. »

Pour plus de renseignements sur le programme d'épuration de 30 jours, appelez ou rendez visite à

Montréal	Montréal	West Island/Pointe-Claire	LaSalle	Greenfield Park
Health Tree Centre commercial Côte-St-Luc 7133, ch. Côte-St-Luc (514) 484-5031	Ki Nature Et Santé 4279, rue St-Denis (514) 841-9696	Health Tree 3827, boul. St-Jean (514) 624-2896	GNC Carrefour Angrignon 1770 - 7077, boul. Newman (514) 368-9717	Produits naturels André Hardy Mail Carnaval 5000, boul. Taschereau (450) 672-3014
Ambrosia Produits Naturels 977, rue Ste-Catherine Ouest (514) 842-9662	Boutique Ra-vie Place Ville-Marie 1, Place Ville-Marie (514) 866-6952	Ki Nature et Santé 997, boul. St-Jean (514) 695-7934	Laval Le Petit Prince 3151, boul. Dagenais Ouest (450) 622-5957	La Prairie Santé Nature Plus Place de Citérie 50, boul. Taschereau (450) 659-6451
Aliments À Votre Santé 5126, rue Sherbrooke Ouest (514) 482-0233	Aliments Naturels Teva 5143, boul. Décarie (514) 486-5542	Pierrefonds Simplement Naturel 15744, boul. Pierrefonds (514) 620-8069	Mère Nature et Docteur Nature 315, boul. St-Martin Ouest (450) 668-4886	Bedford La Tisane 71 B, rue Principale (450) 248-4139
Alpha Santé 630, rue Sherbrooke Ouest (514) 845-7797	GNC Place Versailles (514) 353-8080	Anjou Vogel Les Halles d'Anjou 7500, boul. Les Galeries d'Anjou (514) 354-9277	Source de la Santé 101, boul. De La Concorde Ouest (450) 667-9729	Chambly Au Tournesol Place Chambly 1255, boul. De Périgny (450) 658-0218
Bio - Terre 201, rue St-Viateur Ouest (514) 278-3377	Nature Santé 2000 5006, boul. Queen Mary (514) 738-4638	St-Jean-sur-Richelieu Les Aliments Pleine Lune Les Halles de St-Jean 145, boul. St-Joseph (450) 348-8238	Vogel 3535, autoroute 440 Ouest (450) 682-3788	Granby Panier Santé 132, rue Principale (450) 375-6446
Aliments Naturels Bonne Santé Place Alexis-Nihon 1500, av. Atwater (514) 937-4061	Panier Santé Place Versailles (514) 352-5475	St-Bruno GNC Les Promenades St-Bruno 210, boul. Des Promenades (450) 461-9599	Boucherville La Mûche et la Quiche 450, boul. De Mortagne (450) 655-6536	Les Fours Du Roy 322, rue Principale (450) 378-4061

MONDE

Des urgences vides, à cause des bandits



MARIE-CLAUDE MALBOEUF
ENVOYÉE SPÉCIALE
PORT-AU-PRINCE

En Haïti, où la crise politique ne cesse de s'envenimer, les hôpitaux sont désormais à peine plus sûrs que des tranchées. À tel point que le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) pense les mettre sous sa protection, comme il l'a fait lors de la guerre civile au Liban et au Liberia.

« Maintenant, même quand les hôpitaux sont en état de marche, les gens ont peur de venir. Et avec raison : ils s'exposent aux intrusions armées, aux attaques et même aux meurtres, affirme le porte-parole de l'organisme, Jean-Jacques Frésard. Ça ne sert à rien d'avoir des médicaments si les gens ne viennent même pas se faire soigner. »

Habituellement établi à Mexico, le CICR a depuis cinq jours une délégation autonome en Haïti. « Si la crise s'aggrave, si on passe des pierres aux balles, nous prendrons les choses en main avec notre drapeau, du personnel international 24 heures sur 24 et un contact radio permanent. Nous avons déjà ciblé quelques endroits à sécuriser », annonce M. Frésard.

À Port-au-Prince et en province, la place est libre, puisque, comme leurs malades, les médecins désertent de plus en plus les pièces vétustes où ils se font assaillir. À la maternité de l'hôpital public Isaïe Jeanty, dans la capitale, une patiente de 21 ans a même été violée en plein après-midi par des jeunes du quartier qui avaient des fusils. « C'était le 12 décembre. La fille venait d'être opérée, elle gémissait, mais elle n'a pas eu le choix. Après, dans son lit, elle ne pouvait plus vous regarder », raconte l'infirmière Rollande Jean, dont l'uniforme d'un blanc immaculé



Les hôpitaux ne sont plus très sûrs en Haïti, les patients y sont de moins en moins nombreux, tout comme les médecins, qui craignent d'y être assaillis.

PHOTO ERIC BARBEAU, COLLABORATION SPÉCIALE ©

tranche sur des murs plein de poussière.

« Depuis ce jour, dit-elle en secouant sa toque, les médecins ont vidé les lieux. » Coincées seules sur des matelas presque en lambeaux, les malades abandonnées ont dû appeler leurs frères, leurs fils, leurs cousins en renfort. « Pendant quelques jours, il y a eu cinq ou six hommes qui montaient la garde autour de chaque lit », raconte encore M^{me} Jean.

Médecins cibles

Au centre-ville, à l'Hôpital général, les rixes et les salaires impayés ont fait fuir presque tout le personnel pendant des semaines. « Après les manifestations, des gens se font suivre et battre jusque dans la cour.

C'est courant qu'on entre et exécute quelqu'un en pleines urgences », affirme l'obstétricienne-gynécologue, Ronell Gilles, qui préfère travailler dans une clinique privée.

À l'entrée de l'hôpital, d'immenses grilles repoussent d'habitude une cohue de patients, prêts à les défoncer pour être soignés de force. Il y a cinq jours, personne ne s'y pressait plus. À l'intérieur, deux résidents en gynécologie palabraient, désœuvrés. « Nous sommes ici à nos risques et périls. Les « chimères » (ces bandes armées qui défendent le gouvernement) cherchent les médecins depuis que nous avons organisé une manifestation antigouvernementale. »

« Il n'est pas toujours prudent de circuler en blouse blanche ou à bord

d'un véhicule de médecin, confirme le Dr Gilles. Les manifestants blessés sont souvent soignés à l'hôpital du Canapé-Vert (l'un des meilleurs hôpitaux privés de Port-au-Prince). Mais les médecins craignent d'y faire leurs visites parce que la police leur fait subir des fouilles en règle. »

À l'autre bout de la ville, dans Cité-Soleil, un bidonville où vivent les bandes armées favorables au gouvernement, la peur semble plus grande encore. Seulement sept des 27 médecins de l'hôpital Sainte-Catherine travaillent, jure le jeune Billy Pierre, un chef de bande local. « Quand ma femme a reçu une balle dans le bras, j'ai dû aller à Delmas 19 (l'hôpital d'un quartier situé plus en hauteur). Nos médecins de Sainte-Catherine étaient tous là ! »

Trop cher

Même si elle vient d'acheminer des centaines de kilos d'équipement aux Gonaïves, la Croix-Rouge n'est donc pas au bout de ses peines dans cette ville qu'une violente insurrection a coupé du reste du pays, il y a 12 jours. « On s'est donné quelques jours pour sécuriser les espaces et rassurer le personnel », précise M. Frésard.

Il y a trois jours, les médecins s'étaient apparemment tous enfuis. Et, en attendant, chacun se débrouillait avec les moyens du bord. Comme Jean-Pierre Jacques, qui arpentait les rues brûlantes, un pot plein de pilules douteuses dans la main gauche, un porte-voix dans la main droite. « C'est bon pour la tête. Bon pour les crampes des dames. Dix gourdes (0,31 \$ CAN) pour trois comprimés. Vous en voulez ? » a-t-il demandé, plein d'espoir.

Le jeune barbu sait que, même en présence des étrangers, plusieurs de ses voisins n'iront jamais à l'hôpital. Ils connaissent trop bien l'affiche cloué sur sa porte de bois verte : « Payer d'abord à la réception, puis nous sortirons votre dossier... »

À Port-au-Prince, même sans blocus, c'est la même histoire. Cette semaine, le CICR a livré du matériel de chirurgie au Canapé-Vert. Mais l'Hôpital général est désolant. Aux urgences, un homme agité de convulsions gémit sous une pile de couvertures, ignoré de tous. Tout près, des chaussures de sport pleines de sang dépassent d'un rideau orange. Les jambes de leur propriétaire pendouillent hors du lit. À la maternité, Lady Jacqueline, 24 ans, n'arrive pas à se remettre d'une grossesse ectopique. Il manque de sang, de médecins, de médicaments.

En Haïti, quatre personnes sur 10 n'ont aucun accès aux soins de base. Les épidémies ravagent le pays et l'espérance de vie n'atteint même plus 50 ans. On compte 1,2 docteur, 1,3 infirmière et 0,4 dentiste par 10 000 habitants. « Autant de médecins attaqués, c'est du jamais vu, s'étonne donc le Dr Gilles. Avant, au moins, les gens savaient qu'ils avaient besoin de nous. »

Ottawa n'exclut pas de participer à une force de paix

AFF. AP ET PC

Le ministre des Affaires étrangères, Bill Graham, n'exclut pas que le Canada participe à une éventuelle force de paix internationale en Haïti, mais pas avant que le président Jean-Bertrand Aristide et l'opposition ne mettent de l'eau dans leur vin.

M. Graham n'a d'ailleurs pas manqué de servir hier une sérieuse mise en garde à M. Aristide sur

la corruption généralisée de la police haïtienne.

Ottawa a aussi annoncé le versement d'une aide humanitaire immédiate d'un peu plus d'un million de dollars au pays le plus pauvre des Amériques, une somme qui s'ajoute à la vingtaine de millions de dollars que dépense chaque année l'Agence canadienne de développement international (ACDI) en Haïti.

Hier, l'homologue français de M.

Graham, Dominique de Villepin, a appelé la communauté internationale à envisager l'envoi d'une force de paix pour rétablir l'ordre en Haïti. Il a toutefois précisé qu'une telle force d'interposition « impliquait un arrêt des violences » et une « reprise du dialogue » entre le président Aristide et l'opposition qui réclame sa démission. Le président haïtien a écarté hier la possibilité de démissionner.

Bill Graham s'est dit d'accord avec la proposition française, en soulignant qu'une force de paix ne pourrait réussir qu'avec un vaste appui international et dans le cadre d'un accord politique entre M. Aristide et l'opposition.

« Il faut mettre en place les conditions politiques propices pour qu'une telle action puisse être possible, a déclaré le ministre à sa sortie des Communies. Envoyer des policiers (canadiens) dans les

conditions actuelles (en Haïti), ce serait de la folie. »

Le secrétaire d'État américain, Collin Powell, a montré peu d'enthousiasme devant la proposition française.

De son côté, le secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, s'est déclaré « extrêmement préoccupé » par la crise, indiquant qu'il pourrait faire une annonce dans les prochains jours sur un engagement de l'ONU.

La police haïtienne compte moins de 5000 hommes non entraînés au combat, tandis que l'armée haïtienne a été dissoute en 1995.

Le roi est mort, vive le roi!

Le fils du chah gagne du terrain politique dans le coeur des Iraniens



LAURA-JULIE PERREAU
L'IRAN À LA CROISÉE DES CHEMINS

- 1> Ici Irangéles
- 2> Le roi est mort, vive le roi
- 3> Après le rêve islamique
- 4> La révolution à Qom

LOS ANGELES — Malade, mis à la porte de son pays par une population en colère, c'est dans la plus grande humiliation que le chah a quitté Téhéran, avec sa famille, en 1979. Un quart de siècle après cet exil forcé, des centaines de milliers d'Iraniens espèrent que le jour approche où le fils du chah et héritier du trône, Reza Pahlavi, fera un retour triomphal en Iran.

La crise politique qui sévit dans le pays, et que ravivent les élections parlementaires d'après-demain, pourrait ouvrir la porte plus que jamais à Reza Pahlavi et à ses ambitions politiques. D'ores et déjà, les politologues qui s'intéressent à la République islamique prévoient que moins de 10 % de l'électorat se rendra aux urnes vendredi ; une statistique qui a été confirmée par un sondage commandé par la Ré-

Les élections parlementaires ont lieu dans deux jours en Iran et, déjà, d'aucuns souhaitent le retour triomphal du fils du chah. Un virage complet, constate-t-on dans le deuxième d'une série de quatre articles.

publique islamique elle-même.

Deux raisons pousseront les Iraniens à rester chez eux : ceux qui soutiennent les réformistes ont vu plus de 2500 candidats sur 8000 rayés de la liste électorale par le Conseil des gardiens de la Révolution, un groupe de 12 mollahs chargés de protéger la République islamique des contre-révolutionnaires.

Le deuxième groupe d'Iraniens qui n'ira pas voter est celui-là même qui a porté le président Khataami à la victoire en 1997 : les jeunes de 18 à 25 ans. Déçus de la lenteur des réformes, ces enfants de la Révolution croient qu'il est impossible de changer le système islamique de l'intérieur et rêvent d'une nouvelle ère politique.

Un message pour les désillusionnés

Le message de Reza Pahlavi est doux à l'oreille de ces désillusionnés qui sont nés après la tombée de la monarchie et constituent aujourd'hui plus de 60 % de la population. S'il revient en Iran, Reza Pahlavi leur promet une seule chose : il organisera un référendum par lequel les Iraniens choisiront quel forme de gouvernement leur convient.

Le fils du chah a restreint le choix de réponse : la république islamique ne figurera pas parmi les choix. Reza Pahlavi insiste pour que le prochain système politique iranien soit « séculaire et démocratique ».

Dans son site Web, présentant ses idées politiques en anglais et en farsi, il décrit sa vision de l'Iran : « J'ai en tête un Iran dans lequel une économie prospère donne à tous et à toutes une chance égale, un Iran dans lequel les femmes participent pleinement à la vie culturelle, politique et socioéconomique, un Iran où la presse est libre de toute pression et de toute intimidation », soutient l'Iranien de 43 ans, qui a élu domicile aux États-Unis en 1994 après avoir vécu au Maroc et en Égypte, le seul pays qui accepta le chah après son départ d'Iran.

Lors d'une conférence de presse qui a eu lieu cette semaine, Reza Pahlavi, qui habite Washington, a qualifié de « malade en phase terminale » le régime des mollahs.

En plus de trouver preneur dans les universités iraniennes et dans les maisons de la classe moyenne, les idées du fils du chah reçoivent leur plus grand soutien de la part de la diaspora iranienne établie à Los Angeles. Plus de 600 000 Iraniens y ont élu domicile depuis la chute de la monarchie.

Un soutien surprenant

Le soutien que reçoit le fils du chah a de quoi surprendre. Après tout, la révolution de 1979, qui a poussé des millions d'Iraniens à descendre dans les rues, avait pour seul but de renverser le chah, accusé d'exploiter les richesses du pays pour son seul profit pendant que 75 % d'Iraniens analphabètes tentaient de survivre avec presque rien. Islamistes, marxistes, républicains et nationalistes se sont donné la main en 1979 pour lui montrer la sortie.

Les supporters de Reza Pahlavi sont fort conscients de cette contradiction. « C'est vrai que c'est ironique que le fils du chah devienne une option politique. Mais nous sommes tellement désespérés. Il semble être la seule personne capable de rassembler les Iraniens au-

tour d'un seul projet. Il a du charisme, il est jeune, il a maintenu sa crédibilité malgré les déboires de son père », croit Sassan Kamali, une des vedettes de la télé iranienne diffusée à partir de Los Angeles.

L'homme, qui était lecteur de nouvelles en Iran avant de partir pour les États-Unis en 1980, croit cependant que le fils du chah est bien mal entouré. Les anciens collaborateurs de son père décident de ses allées et venues. Aucun média n'a accès à Reza Pahlavi sans passer d'abord par ces cerbères.

« Il devrait être partout en ce moment, décrier le manque de démocratie dans les élections iraniennes sur toutes les tribunes, mais il n'en fait pas assez », soutient M. Kamali. Selon lui, les interventions périodiques des Reza Pahlavi sur les télé satellites ne suffiront pas à donner l'élan en vue d'un changement majeur.

Mais si de plus en plus d'Iraniens sont séduits par la plate-forme référendaire de Reza Pahlavi, plusieurs autres croient que la résurrection politique des Pahlavi serait un retour en arrière. C'est notamment l'opinion de la féministe Elahe Amani. Selon elle, le temps de la monarchie est révolu.

« Je pense que ce chapitre-là de l'histoire iranienne est clos. Il ne peut pas avoir le même rôle que Mohammad Zahir, en Afghanistan. Le chah afghan est une image paternelle, mais le fils du chah est trop jeune. Il a beau dire *Je ne veux pas de rôle politique*, les Iraniens ont déjà cru à ce mensonge quand l'ayatollah Khomeiny est revenu en Iran en disant qu'il allait s'installer à Qom et s'en tenir à son rôle de leader religieux... »

MONDE

Une petite enquête, avec ça?



ISABELLE HACHEY

REGARD
SUR LE MONDE
ihachey@lapresse.ca

Ainsi, Paul Martin a mis son avenir politique en jeu. Le premier ministre a promis de démissionner si l'enquête publique annoncée par son gouvernement conclut qu'il était au courant des malversations dans l'affaire des commandites.

Il y a quelques mois, Tony Blair a fait la même promesse. La main sur le coeur, le chef du gouvernement britannique a déclaré qu'il quitterait son poste s'il était démontré qu'il avait délibérément exagéré la menace irakienne pour entraîner son pays en guerre.

Nos politiciens seraient-ils devenus d'intrépides joueurs, prêts à ris-

quer le tout pour le tout afin de prouver qu'ils sont blancs comme neige? Peut-être. Mais peut-être ont-ils aussi découvert une nouvelle tactique pour gagner un répit quand la soupe devient un peu trop chaude: mener des enquêtes en tout genre.

Au Canada, M. Martin a décidé d'en mettre plein la vue en annonçant une série de mesures, dont deux enquêtes, judiciaire et parlementaire, qui risquent carrément de court-circuiter les investigations menées par les forces policières.

En Grande-Bretagne, c'est une épidémie. Depuis 10 mois, pas moins de quatre commissions différentes ont eu le mandat de se pencher sur la participation britannique à la guerre contre le régime de Saddam Hussein. Et le phénomène ne se limite pas à l'Irak. Quand le gouvernement Blair risque d'être éclaboussé par une affaire — n'importe laquelle — il se dépêche de nommer un juge pour « faire la lumière » sur le scandale.

Voilà maintenant qu'une commission parlementaire vient d'annoncer la mère de toutes les enquêtes: aus-

si loufoque que cela puisse paraître, elle se prépare en effet à mener une enquête sur ce qui pousse le gouvernement Blair à tenir autant d'enquêtes!

C'est que les Britanniques commencent à se méfier. Serait-il possible que leur gouvernement utilise les enquêtes comme prétexte pour refuser

Nos politiciens ont-ils découvert une nouvelle tactique pour gagner un répit quand la soupe devient un peu trop chaude: mener des enquêtes en tout genre.

de répondre aux questions difficiles? Ou alors, pour « neutraliser » une controverse politique en la transférant dans la sphère juridique — bref, en confiant l'épineux problème à un magistrat sans tache?

Possible. Mais, pour M. Blair, la

stratégie commence à s'user. Quand le juge Brian Hutton a remis son rapport, fin janvier, plusieurs ont douté de son impartialité, l'accusant d'avoir blanchi le gouvernement en écartant des témoignages cruciaux de ses conclusions.

En fait, le mandat du juge Hutton était clair et précis. Il devait s'en tenir aux « circonstances entourant la mort de David Kelly », l'expert du ministère de la Défense qui s'est suicidé après avoir été coincé dans une querelle de titans entre Downing Street et la BBC. Et c'est ce que le juge Hutton a fait. Scrupuleusement.

Une semaine après la publication du rapport, M. Blair a annoncé la tenue d'une nouvelle enquête, cette fois sur la qualité des renseignements recueillis par ses services secrets au sujet des armes irakiennes.

Mais les termes de références ne permettront pas d'examiner la pertinence d'aller en guerre, au grand dam des militants pacifistes.

Le gouvernement est accusé d'imposer aux juges un cadre si restreint qu'ils ne peuvent répon-

dre aux « vraies questions ». Un mandat trop large, toutefois, risque d'accoucher d'une autre enquête Saville. Et ça, aucun contribuable n'en a envie.

Après six ans d'investigation, le juge Mark Saville vient d'entendre le 919^e et dernier témoin du Bloody Sunday, ce « dimanche sanglant » de 1972 où 14 manifestants catholiques ont été tués par l'armée britannique, en Irlande du Nord. L'enquête en elle-même est devenue un scandale, en raison de sa note: 375 millions de dollars.

Malgré tout, les Britanniques apprécient les enquêtes publiques. Les familles des victimes les réclament comme si c'était tout naturel, pour exprimer leur colère, pour tenter de changer les choses, ou encore pour donner un sens à leur tragédie.

Mais la mode pourrait achever. Quand Lord Hutton a remis son rapport controversé, plusieurs commentateurs ont estimé qu'il était temps de cesser de considérer les magistrats comme des dieux, détenteurs de la vérité absolue. Tombé de son piédestal, le pauvre juge Hutton aura l'occasion de contribuer au débat: il vient d'être convoqué à témoigner, ce printemps, à l'enquête sur la prolifération des enquêtes.

LE TOUR DU GLOBE

ISRAËL

De l'argent pour les colons

La commission des Finances du Parlement israélien a octroyé hier soir une rallonge de près de 20 millions de dollars au profit de la colonisation juive dans les territoires occupés. Ce budget, prélevé sur les réserves du ministère de l'Habitat initialement affecté aux sans-logis, sera en fait surtout consacré à la protection des maisons juives dans le secteur oriental arabe annexé de Jérusalem ainsi qu'à la construction d'édifices publics dans diverses implantations en Cisjordanie. Cette mesure survient alors que le premier ministre Ariel Sharon défend l'idée d'un plan de séparation unilatérale d'avec les Palestiniens qui prévoit notamment l'évacuation de 17 colonies de la bande de Gaza et de plusieurs autres isolées en Cisjordanie.

Agence France-Presse

PAKISTAN

Un calendrier défini

Le Pakistan et l'Inde ont convenu hier d'un « large accord » sur un calendrier et les grandes lignes des négociations qu'ils veulent mener pour régler leurs problèmes, et notamment celui du Cachemire qui empoisonne leurs relations depuis un demi-siècle. Les secrétaires d'État aux Affaires étrangères des deux pays, le Pakistanais Riaz Khokar et l'Indien Shashank, devraient formaliser aujourd'hui cet accord qui ouvre la voie à des négociations globales après deux ans et demi de crises et de tensions entre les deux frères ennemis. Les États-Unis et l'Union européenne ont salué la poursuite du dialogue pakistano-indien.

Agence France-Presse

CUBA

Conditions alarmantes

Les dizaines d'opposants arrêtés l'an dernier à Cuba sont détenus « dans des conditions alarmantes », a affirmé hier Christine Chanet, représentante spéciale pour Cuba du haut-commissaire de l'ONU aux droits de l'homme. « Les détenus sont souvent transférés d'un lieu de détention à d'autres. Ils sont placés dans des conditions physiques et psychiques très éprouvantes, soit en isolement total, soit dans une promiscuité dangereuse avec des délinquants de droit commun », indique M^{me} Chanet. L'arrestation et la condamnation de 75 opposants au régime de Fidel Castro à des peines allant de six à 28 ans de prison en avril 2003 avait provoqué un tollé international.

Agence France-Presse

2 JOURS

Vendredi et samedi seulement!

rabais
200\$
Réfrigérateur
Kenmore^{MD}
18,2 pi³ à
congélateur
en haut

N° 67832. Rég. Sears 899,99.
699,99



349⁹⁹
Rabais 50 \$ sur
cuisinière à éléments-
serpentins et four à
nettoyage facile

N° 52008. Rég. Sears 399,99.



899⁹⁸ pour le duo
Rabais 160 \$ laveuse
et sècheuse Kenmore

Laveuse de très grande capacité.
N° 14852. Rég. Sears 579,99. **499,99**
Sècheuse de très grande capacité.
N° 62872. Rég. Sears 479,99. **449,99**

Pas d'acompte
jusqu'en février 2005

Pas de paiement avant février 2005!

Pas d'acompte.

Pas de frais à payer au moment de l'achat
pour tous les gros appareils ménagers



Pas de paiement avant février 2005 avec la carte Sears
seulement, sur approbation de votre crédit.
Achat minimum: 200 \$. Tous les frais et taxes
applicables seront différés. Offre en vigueur jusqu'au
samedi 21 février 2004. Renseignez-vous au sujet
d'autres facilités de paiement.
Gros appareils ménagers: à l'exclusion
des aspirateurs et des machines à coudre.



Prix en vigueur les vendredi 20 et samedi 21 février 2004, dans la limite des stocks

SEARS

QUALITÉ, BONS PRIX, SERVICE, FIABILITÉ

ACTUEL
magazine

LE WEEK-END
TOUTE LA SEMAINE !

Tous les vendredis dans
LA PRESSE

Équateur: les prisons au bord de l'explosion à Quito

AGENCE FRANCE-PRESSE

QUITO – Les prisons étaient au bord de l'explosion hier à Quito, où 420 femmes ont entamé une grève de la faim « jusqu'à la mort » tandis que 876 hommes menacent de tout faire sauter en cas de rejet de leurs revendications communes pour de meilleures conditions de détention.

Cette rébellion lancée dimanche

par les détenus de la prison Garcia Moreno, située sur une hauteur dans le centre de Quito, en Équateur, a été relayée par les prisonnières de la maison d'arrêt de l'Inca, au nord de la capitale.

« C'est un scandale, de la folie », s'est exclamée l'une des révoltées, Mercedes Torres, au cours d'une visite du correspondant de l'AFP dans la prison de l'Inca, autorisée par le directeur, Victor Hugo Silva.

Devenue présidente du comité des détenues, cette Colombienne de 29 ans insiste sur la détermination de toutes ces femmes à poursuivre leur grève de la faim « jusqu'à ses ultimes conséquences ».

Étendues sur des couvertures à même le sol dans un hall de 80 mètres, les prisonnières, dont 72 Colombiennes, réclament notamment l'application de la loi sur les réductions de peine, explique

Mercedes Torres, qui dénonce leur entassement dans des cellules de trois mètres. Presque toutes sont poursuivies ou ont été condamnées pour trafic de drogue.

Cent dix enfants de détenues se trouvent avec elles, mais sont nourris par leurs mères.

Les femmes de la prison de l'Inca demandent aussi que soient élargies immédiatement les prisonnières qui ont déjà accompli leur peine mais restent détenues dans l'attente d'une réunion du Conseil national de réinsertion sociale.

Le mouvement de protestation a été déclenché par les femmes en solidarité avec les 876 hommes détenus à la prison Garcia Moreno de Quito. Ces derniers retiennent depuis dimanche 321 parents ou amis venus en visite au

pénitencier. Ils réclament eux aussi une amélioration des conditions de détention et des élargissements.

Ces détenus ont menacé hier matin devant la presse de faire exploser trois bombes de gaz propane de 15 kg chacune, entreposées dans le hall de leur pavillon, si leurs revendications n'étaient pas acceptées.

Après l'échec des négociations lundi entre les autorités et trois délégués des prisonniers, les mutins exigent désormais d'avoir un entretien avec le ministre de l'Intérieur, Raul Baca.

Le 15 janvier, le gouvernement avait déclaré les prisons en état d'urgence face à une situation pénitentiaire à l'origine d'une série de violences et d'actes d'automutilation, comme à Guayaquil, dans le sud-ouest du pays.

ANGLAIS

COURS AXÉS SUR LA CONVERSATION

Petits groupes : 3 à 7 personnes, admission continue

À temps partiel et semi-intensifs

matin, après-midi, soir, samedi

1 à 7 fois/sem. • 375 \$ / 45 h*

* matériel pédagogique inclus, non taxable, déductible d'impôt, frais d'inscription : 45 \$

Formation en entreprise adaptée à vos besoins

Cours privés : toutes les langues

Converlang
école de langues postmoderne
accréditée par Emploi-Québec
1160, boul. St-Joseph Est, 3^e étage, Montréal
(514) 278-5309 www.converlang.com Laurier

MEUBLES ANDRÉ PERRAULT

Le **Chic de l'ouest** au prix de l'est
Le cuir fabriqué au Québec à votre portée
Trois étages d'idées à parcourir...
Shermag

3960, rue Bélanger Est, Mtl.
Fermé le dimanche
Tél.: 514-725-5245
Meubles du Québec



EspritNouveau
1828, boul. Le Corbusier, Laval
Tél.: (450) 686-5055
www.esprit-nouveau.com



Canada

Si vous possédez des Obligations d'épargne du Canada sous forme de REER, elles fructifieront, c'est garanti.

Tout à fait à l'image du Canada.

OBLIGATION À PRIME DU CANADA
2,25% An 1, 2,50% An 2, 3,00% An 3, 3,50% An 4, 4,00% An 5
Émission 38. Encaissable une fois l'an. Taux annuel composé de 3,04 % après 5 ans.

OBLIGATION D'ÉPARGNE DU CANADA
1,30% An 1
Émission 88. Encaissable en tout temps.

L'Obligation d'épargne du Canada et l'Obligation à prime du Canada sont un excellent choix pour les REER et jouissent de l'entière caution du gouvernement du Canada.

Achetez vos obligations à votre institution bancaire ou financière. Elles sont en vente également en ligne au www.oec.gc.ca ou par téléphone au 1 888 773-9999*.

Dépêchez-vous d'acheter vos titres avant le dernier délai de cotisations REER fixé au 1^{er} mars 2004, afin de recevoir un reçu officiel pour la déclaration fiscale 2003.

Pour respecter cette date limite, tout paiement par chèque des obligations achetées en ligne ou par téléphone doit être effectué au plus tard le 20 février 2004.

Les porteurs d'obligations sont priés de noter qu'à partir du 1^{er} mars 2004, les OPC en circulation de l'émission 2 (1^{er} mars)[†] et de l'émission 19 seront assorties des taux indiqués plus haut pour les 4 et 5 années – respectivement – avant l'échéance. Les OEC de l'émission 82 porteront pour l'année prochaine le taux susmentionné.

Obligations d'épargne du Canada
Un excellent mode d'épargne. C'est garanti.

Pour acheter directement, visitez www.oec.gc.ca ou composez 1 888 773-9999.

* Le ministre des Finances peut mettre fin à la vente des obligations en tout temps. † Les OPC de l'émission 2 (1^{er} mars) arrivent à échéance le 1^{er} mars 2008.

CLASSE M
549\$*
3,9% LOCATION | 2,9% FINANCEMENT

Pour ceux qui fuient les relations sérieuses, voici une location-bail à clause échappatoire.

La location-bail la plus flexible jamais offerte.

Le flirt



► **LA NOUVELLE CLASSE M 2004.** Grâce à la location-bail la plus flexible de l'industrie, la Mercedes de Classe M peut être rendue sans difficulté à tout moment entre le 27^e et le 39^e mois, et ce sans pénalité! Et avec des caractéristiques de série comme l'entraînement aux 4 roues, le Freinage d'urgence assisté (BAS), des jantes en alliage, un moteur de 232 ch ainsi qu'une transmission automatique à 5 rapports adaptable au conducteur, c'est le partenaire idéal. Alors si vous êtes de ceux qui aiment l'aventure, venez faire un essai routier sans tarder. Mercedes-Benz. N'attendez plus.



Mercedes-Benz

Mercedes-Benz Montréal
Automobiles Silver Star Inc.
7800, boul. Décarie, Montréal
(514) 735-3581

Mercedes-Benz West Island
4525, boul. St-Jean
Dollard-des-Ormeaux
(514) 620-5900

Mercedes-Benz Laval
3131, Autoroute 440 Ouest
Laval
(450) 681-2500

Mercedes-Benz Rive-Sud
4844, boul. Taschereau
Greenfield Park
(450) 672-2720

MONDE

Les Pays-Bas vont expulser 26 000 demandeurs d'asile

AFP ET LE FIGARO

LA HAYE — Le Parlement néerlandais a approuvé hier une proposition très contestée prévoyant l'expulsion de 26 000 demandeurs d'asile, en dépit des critiques d'une partie importante de la population et d'organisations de défense des droits de l'homme.

Sur les 16 motions d'amendement présentées, trois ont été retenues, qui n'apportent que des modifications mineures au projet présenté par la ministre libérale de l'Immigration, Rita Verdonk.

La résolution concerne 26 000 demandeurs d'asile arrivés aux Pays-

Bas avant le 1^{er} avril 2001, date d'entrée en vigueur d'une nouvelle loi plus restrictive.

Les demandeurs d'asile déboutés seront rapatriés dans les trois années à venir, sans tenir compte de la durée de leur séjour — parfois plusieurs années — aux Pays-Bas, selon la proposition de M^{me} Verdonk.

Seuls 2300 demandes d'asile, dont la situation individuelle a été jugée particulièrement grave, seront régularisées dans le cadre d'une amnistie. L'opposition souhaitait la clémence pour un plus grand nombre d'entre eux.

Selon un sondage réalisé par l'Insti-

tut NIPO, le 14 février, les deux tiers des Néerlandais se déclarent favorables à une amnistie plus large pour les demandeurs d'asile qui vivent depuis plus de cinq ans aux Pays-Bas.

Dans plusieurs villes du pays, des manifestants s'étaient rassemblés la semaine dernière pour réclamer une amnistie plus généreuse.

De nombreuses voix se sont élevées pour dénoncer la longueur de la procédure du traitement des demandes d'asile sous l'ancienne législation. Cela a laissé les candidats à l'exil dans l'incertitude durant plusieurs années, les contraignant à quitter le pays alors qu'ils s'y sont adaptés.

Des organisations de défense des droits de l'homme avaient largement critiqué le projet. Le Conseil des Églises, organisation regroupant 18 Églises des Pays-Bas, avait rappelé que de nombreux demandeurs d'asile « vivent des situations critiques : maux physiques et psychiques, familles déchirées, insécurité dans leurs pays ».

L'organisation internationale Human Rights Watch (HRW) avait qualifié le projet de « loi de déportation violant les standards internationaux » en évoquant le sort des Somaliens, des Afghans, des Tchétchènes qui seront renvoyés dans des régions du monde où la violence et l'insécurité règnent toujours.

La ministre de l'Immigration, Rita Verdonk, est restée inflexible jusqu'au bout sur son projet et a affirmé à la presse qu'il « ne faut pas prendre les demandeurs d'asile pour des malheureux. Ils sont entourés d'avocats et d'assistants qui jouent sur les émotions des gens afin de déclencher un

tolle dans les médias ».

Depuis plusieurs années, la question de l'asile politique est un enjeu politique majeur dans toute l'Europe. Les 15 membres actuels de l'Union européenne doivent adopter, d'ici au 1^{er} mai, deux directives qui instaurent des normes minimales communes sur le statut de réfugié et les procédures d'asile.

Malgré une baisse sensible du nombre de demandeurs d'asile l'an dernier, l'Union européenne est toujours à l'affût de nouvelles idées pour décourager les candidats à l'immigration. À quelques semaines de l'élargissement de l'Union, ce sujet ne préoccupe plus seulement les quinze, mais également les 10 nouveaux États membres, notamment la République tchèque et la Pologne, nouveaux pôles d'attraction pour les réfugiés en provenance de Russie, d'Irak, d'Afrique ou du Pakistan. L'an dernier, l'Europe élargie aura enregistré près de 240 000 demandes d'asile.

GRAND SOLDE d'hiver

sports experts®

30% à 60% de rabais

sur **TOUS** les équipements de ski alpin et de planche à neige



ATOMIC E Zone 6
Système de fixation Device 311 inclus
Rég. 699⁹⁹

HEAD Cyber C130
Fixations SL 100S incluses
Rég. 624⁹⁹

ROSSIGNOL T-Power Axium Super Twin Deck
Fixations exclusives Axium 100 Pro incluses
Rég. 589⁹⁹

En solde à

399⁹⁹



SALOMON Crossmax 7.9 Pilot
Fixations Pilot S711 incluses
Rég. 774⁹⁹

ROSSIGNOL T-Power Cobra SX Twin Deck
Fixations exclusives Axium 100 Pro incluses
Rég. 764⁹⁹

ROSSIGNOL T-Power Saphir Sun 1 ou Saphir Snow 1
Fixations Saphir 90 incluses
Rég. 754⁹⁹

HEAD Cyber C150
Fixations Railflex SLD 11 incluses
Rég. 724⁹⁹

En solde à

499⁹⁹

20% à 60% de rabais

sur **TOUS** les vêtements de ski alpin et de planche à neige (manteaux et/ou pantalons)

20% à 50% de rabais

sur une vaste sélection d'accessoires de vêtements d'hiver

Jusqu'à 30% de rabais

sur les équipements de ski de fond et les raquettes à neige

sports experts®



Offre de base : Obtenez 1 mille de récompense AIR MILES^{md} pour chaque tranche d'achat de 20 \$* (avant taxes).

Rabais en vigueur jusqu'à épuisement de la marchandise ou jusqu'au dimanche 29 février 2004. Tous les modèles, couleurs ou grandeurs ne sont pas nécessairement offerts dans tous nos magasins. Les produits en promotion sont disponibles en quantité limitée et varient d'un magasin à l'autre. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités achetées. Les produits illustrés servent à titre de référence seulement et peuvent différer des produits annoncés. Les rabais sont applicables sur le prix régulier sauf indications contraires.

*Les milles de récompense ne s'appliquent pas sur les achats de certificats-cadeaux, les services et les locations. ^{md} Marque déposée d'AIR MILES International Trading B.V., employée en vertu d'une licence par Loyalty Management Group Canada Inc. et par Le Groupe Forzani Ltée.

Irak: Bremer ne veut pas de l'islam comme principale source de la loi

AGENCE FRANCE-PRESSE

NADJAF — Les chiites d'Irak ont réagi vivement hier à une intervention de l'administrateur américain en Irak, Paul Bremer, qui menace d'imposer son veto si le gouvernement provisoire irakien décide de faire de l'islam la source principale de la législation du pays.

« L'islam est la source de la loi et c'est normal dans un pays où la majorité est musulmane », a affirmé le cheikh Abdel Mahdi al-Karbalai, représentant de l'ayatollah Ali Sistani, leader religieux des chiites, dans la ville sainte de Kerbala, à 110 km au sud de Bagdad.

« Le peuple irakien est le seul qui puisse

poser son veto à toute législation et personne n'a le droit d'intervenir dans la Constitution », a-t-il ajouté.

Lors d'une visite, lundi, à Kerbala, M. Bremer a affirmé à des journalistes qu'il « n'accepterait aucune loi fondamentale faisant de l'islam la principale source de la loi (en Irak) comme le veulent certains membres du conseil de gouvernement ».

M. Bremer avait précisé que, dans un avant-projet de la loi fondamentale qui doit être approuvée d'ici au 28 février et rester en vigueur durant 18 mois jusqu'aux élections directes du prochain exécutif, il est écrit que

« l'islam est la religion officielle de l'État irakien et l'une des sources de la loi. Ce n'est pas comme dire que c'est la principale source de la loi ».

Interrogé sur ce qu'il ferait si les dirigeants irakiens maintenaient leur position, il a répondu : « J'userai de mon droit de veto dans ce cas, car notre position est claire ; il n'y aura pas de loi fondamentale si je ne la signe pas. »

« Aujourd'hui, le pouvoir appartient au peuple et cela veut dire que nous ne sommes pas obligés d'adhérer à des concepts importés de l'extérieur, à des milliers de kilomètres d'ici », a déclaré de son côté cheikh Sadreddine al-Koubbanji, représentant du Conseil suprême de la révolution islamique en Irak (CSRII) dans la ville sainte de Najaf.

« Ce qu'a dit Bremer hier à Kerbala est que l'islam doit être une source d'inspiration pour la loi intérimaire, mais pas l'unique, ce qui est cohérent avec l'accord du 15 novembre signé par le Conseil de gouvernement et la coalition », a affirmé Dan Senor, porte-parole de M. Bremer.

ALBI LE GÉANT KIA

Aucun paiement
**PENDANT
12 MOIS**

À l'achat d'un modèle 2003 ou 2004

OU

Financement
À partir de **0%**

Sur tous les modèles 2003 et 2004



Partez devant.

- ✓ Automatique Step Tronic
- ✓ Radio AM/FM/CD
- ✓ Climatiseur
- ✓ Groupe électrique
- ✓ Télédéverrouillage
- ✓ Régulateur de vitesse
- ✓ Groupe électrique
- ✓ Miroirs chauffants
- ✓ Roues de 15 pouces
- ✓ Et beaucoup plus

MAGENTIS 2004
Le luxe à prix abordable



239\$ / Location
60 mois
2495\$
comptant

Garantie complète 5 ans/100 000 km.

SEDONA LX 2004
Parfaitement idéal
pour la famille sportive

- ✓ Moteur V6
- ✓ Automatique
- ✓ Climatiseur (2)
- ✓ Radio AM/FM/CD
- ✓ Groupe électrique
- ✓ Télédéverrouillage
- ✓ Groupe électrique
- ✓ 2 portes coulissantes
- ✓ Remorque jusqu'à 3500 lbs



249\$ / Location
60 mois
4850\$
comptant

Garantie complète 5 ans/100 000 km.

* Taxes, transport et préparation en sus. Les photos peuvent différer.

450 **474-3333**

NOUVEL EMPLACEMENT
Autoroute 640, sortie 44

514 **593-3033**



ACURA EL

Laissez les zéros aux autres.
Vous méritez plus. Beaucoup plus.

Location à partir de
248\$*
par mois
48 mois

Comptant	Paiement
3 638\$	248\$*
1 918\$	288\$*
0\$	328\$*

- Incluant :
- moteur VTEC™
 - climatisation automatique
 - chaîne stéréo AM/FM/CD à 6 haut-parleurs
 - roues en alliage
 - système de freins antiblocage (ABS) avec répartition électronique du freinage (EBD) et tellement plus...

Transport et préparation inclus
Aucun dépôt de sécurité • Allocation de 96 000 km



ACURA PLUS
255, boul. de la Seigneurie
Blainville
(450) 435-4455
www.acuraplus.com

ACURA GABRIEL
4648, boul. Saint-Jean
Dollard-des-Ormeaux
(514) 696-7777
www.gabriel.ca/acura

ACURA BROSSARD
9100, boul. Taschereau O.
Brossard
(450) 659-1616
www.acurabrossard.com

GALERIES ACURA
7100, boul. Métropolitain E.
Anjou
(514) 354-8811
www.galeriesacura.com

LUCIANI ACURA
4040, rue Jean-Talon O.
Montréal
(514) 340-1344
www.lucianiacura.com

ACURA DE LAVAL
2500, boul. Chomedey
Laval
(450) 682-4050
www.acuralaval.com

*Offres de location-bail d'une durée limitée, par l'entremise de Honda Canada Finance Inc. S.A.C. seulement. Tarifs mensuels de location-bail d'une durée de 48 mois établi pour l'Acura 1.7EL (modèle ES3564E) 2004 neuve. Un acompte de 3 638\$ vous donne un versement mensuel de 248\$ et un total des paiements de 15 542\$. Un acompte de 1 918\$ vous donne un versement mensuel de 288\$ et un total des paiements de 15 742\$. L'option 0\$ comptant vous donne un versement mensuel de 328\$ et un total des paiements de 15 744\$. Un premier versement est requis et un acompte pourrait être exigé. Allocation de 24 000 km par année (frais de 0,12\$ par kilomètre supplémentaire). Transport et préparation inclus, frais de publication, taxes, immatriculation, assurance et frais d'administration en sus. À la fin du bail, vous pouvez retourner le véhicule au concessionnaire ou l'acheter pour une valeur résiduelle prédéterminée. Garantie Acura limitée de 5 ans/100 000 km. Les deux premiers services d'entretien sont compris. Le modèle offert peut différer de la photographie. Voyez votre concessionnaire pour plus de détails. Du 3 février au 1^{er} mars 2004.



Encore beaucoup d'amour dans l'air !

Solde prolongé ! Réservez d'ici le lundi 23 février 2004 !

WestJet prolonge son adorable Super Solde de la Saint-Valentin ! Réservez d'ici le 23 février 2004, pour voyager jusqu'au 30 avril 2004.

Qui a dit que l'amour disparaît après la Saint-Valentin ? Grâce à notre Super Solde prolongé, vous pouvez encore profiter d'offres palpitantes en réservant d'ici le **23 février 2004**, pour voyager d'ici le **30 avril 2004**. Comme toujours, nous offrons gratuitement les gentils bonheurs comme les collations, jus et boissons gazeuses avec, bien sûr, notre service plaisant et sympathique qui vient du fond du cœur. De plus, en réservant en ligne sur **westjet.com**, vous recevrez de précieux milles de récompense AIR MILES[®]. Réservez dès aujourd'hui avec WestJet, la société aérienne nationale à bas tarifs. Vous n'en finirez plus d'aimer...

Réservez d'ici le **23 février 2004** pour voyager jusqu'au **30 avril 2004**. Les tarifs « aller » énoncés incluent le rabais Internet de 3\$. Tarifs légèrement plus élevés sur réservations téléphoniques faites par le biais de notre Super Centre des ventes.

LA DESSERTIE DE L'AÉROPORT INTERNATIONAL PIERRE-ELLIOTT-TRUDEAU DE MONTRÉAL

À PARTIR DE
72*\$
ALLER SIMPLE VERS
HALIFAX

À PARTIR DE
109*\$
ALLER SIMPLE VERS
HAMILTON

À PARTIR DE
109*\$
ALLER SIMPLE VERS
WINNIPEG

À PARTIR DE
109*\$
ALLER SIMPLE VERS
MONCTON

À PARTIR DE
159*\$
ALLER SIMPLE VERS
THUNDER BAY

À PARTIR DE
159*\$
ALLER SIMPLE VERS
REGINA

À PARTIR DE
159*\$
ALLER SIMPLE VERS
SASKATOON

À PARTIR DE
159*\$[†]
ALLER SIMPLE VERS
CALGARY/
EDMONTON

À PARTIR DE
189*\$[†]
ALLER SIMPLE VERS
VANCOUVER

À PARTIR DE
245*\$
ALLER SIMPLE VERS
KELOWNA

À PARTIR DE
265*\$
ALLER SIMPLE VERS
VICTORIA

À PARTIR DE
279*\$
ALLER SIMPLE VERS
GRANDE PRAIRIE

À PARTIR DE
279*\$
ALLER SIMPLE VERS
COMOX

À PARTIR DE
279*\$
ALLER SIMPLE VERS
PRINCE GEORGE

Victoria • Comox • Vancouver • Abbotsford • Prince George • Kelowna • Grande Prairie • Calgary • Edmonton • Fort McMurray • Saskatoon • Regina • Winnipeg • Thunder Bay • Windsor • London • Hamilton • Toronto • Ottawa • Montréal • Moncton • Halifax • Gander • St. John's

*Le nombre de places à ces tarifs est limité et ils ne sont pas disponibles pour tous les vols. Nouvelles réservations seulement. La surcharge de carburant est incluse dans les tarifs énoncés. Les taxes, les frais et les surtaxes sont supplémentaires s'il y a lieu. Non remboursable. Cette offre peut être combinée à d'autres tarifs. Achat préalable de 7 jours nécessaire. Les vols pourraient ne pas opérer les jours annoncés de vente. Les périodes d'interdiction s'appliquent les 8, 9, 11 et 12 avril 2004. † Ces tarifs sont offerts sur westjet.com seulement. Md/mc Marque déposée/de commerce d'AIR MILES International Trading B.V. employée en vertu d'une licence par Loyalty Management Group Inc. et par WestJet.



SERVICE EN BOEING 737 COLLATIONS GRATUITES
RÉSERVATIONS DE VOITURE ET D'HÔTEL À WESTJET.COM
APPELEZ VOTRE AGENT DE VOYAGES OU WESTJET AU 1.877.956.6982

RÉSERVEZ EN LIGNE SUR
westjet.com

WESTJET
Moins cher. Plus sympa.

FORUM

André Desmarais > Président du conseil d'administration
 Guy Crevier > Président et éditeur
 Philippe Cantin > Vice-président à l'information et éditeur adjoint
 Éric Trottier > Directeur de l'information André Pratte > Éditorialiste en chef

LA PRESSE

ÉDITORIAUX

La chèvre et le chou



mouimet@lapresse.ca

MICHÈLE OUIMET

Coincé par sa promesse de geler les droits de scolarité pendant la durée de son mandat, le gouvernement a décidé de tergiverser en créant une commission parlementaire sur les universités dont les travaux ont débuté hier.

Les libéraux essaient de ménager la chèvre et le chou, c'est-à-dire rassurer ceux qui militent en faveur du gel des droits de scolarité tout en tentant de calmer ceux qui réclament le dégel afin que les « enfants gâtés du système » paient leur juste part. Le grand écart, quoi.

Chaque clan tire la couverture de son bord et brandit des chiffres qui avalisent son point de vue. Ceux qui prèchent la hausse des droits de scolarité utilisent toujours la même statistique : même si la Nouvelle-Écosse a, de loin, les droits les plus élevés au Canada, ses universités

Un étudiant ne doit pas renoncer à poursuivre ses études parce que la facture est trop salée.

chiffres absolus. C'est vrai aussi que

les universités ont subi des coupes sombres, voire sauvages, dans les années 1990, qui ont eu des conséquences désastreuses sur la qualité de l'enseignement. Par contre, les recteurs omettent de préciser que la part du PIB que le gouvernement consacre aux universités est supérieure à celle de l'Ontario et du Canada. L'effort du Québec, compte tenu de la taille de son économie, est donc plus important. De leur côté, les étudiants jurent qu'une hausse des droits de scolarité compromettra de façon irrémédiable l'accessibilité et que seuls les riches pourront se payer l'université. Là aussi, des nuances s'imposent.

Premièrement, aucune étude sérieuse n'a établi ce lien. Deuxièmement, si la hausse des droits va de pair avec un généreux programme de prêts et bourses, l'effet négatif sera en bonne partie annulé. Reste toutefois l'épineux problème de l'endettement. Comment ne pas paniquer à l'idée de finir un doctorat en philosophie avec 15 000 \$ de dettes ?

Quant à tous ceux qui croient que le salut viendra du privé, ils risquent de perdre des illusions. Les ententes douteuses avec les Coca-Cola de ce monde ont généré davantage de problèmes que d'argent et les lucratifs contrats signés avec des compagnies pharmaceutiques ont parfois soulevé de graves problèmes éthiques. Certaines universités ont préféré abdiquer une partie de leur indépendance de crainte de voir des millions leur filer entre les doigts.

Les besoins des universités sont sans fond et elles avalent l'argent public à la vitesse grand V. Qui doit payer la facture et dans quelle proportion, l'État, les étudiants, le privé ?

Trois principes doivent guider ce débat. Un, l'accessibilité. Un étudiant ne doit pas renoncer à poursuivre ses études parce que la facture est trop salée. Deux, l'État ne doit pas abandonner son pouvoir de décision entre les mains des universités, comme le souhaite McGill ou comme en Colombie-Britannique où les droits de scolarité ont explosé au cours des deux dernières années.

Trois, les libéraux doivent respecter leur promesse de geler les droits de scolarité. Peu de politiciens ont osé attaquer de front cette question explosive. La commission parlementaire a le mérite de mettre fin au tabou. Par contre, elle ne doit pas servir de prétexte pour renier une promesse, aussi encombrante soit-elle.

croutent sous la demande.

Nuançons. Les demandes d'admission dans les universités à travers le pays ont explosé au cours des dernières années — la Nouvelle-Écosse n'échappe pas à cette tendance — et cette ruée sur les bancs d'école n'a rien à voir avec les droits de scolarité.

D'autres affirment que les étudiants devraient payer davantage pour leur formation car ils décrochent des boulots payants. Un éboueur n'a pas à financer les études d'un futur médecin, a lancé le premier ministre britannique Tony Blair. Très bien, mais qui va soigner l'éboueur lorsqu'il tombera malade ?

De toute façon, le rôle de l'université ne se limite pas à fabriquer des diplômés haut de gamme. Elle forme aussi des philosophes et des musiciens, fait de la recherche, souvent audacieuse, sort des terrains battus, innove, réfléchit.

La Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CREPUQ), elle, répète inlassablement le même discours : les universités québécoises sont sous-financées si on les compare à leurs consœurs canadiennes. C'est vrai, en

chiffres absolus. C'est vrai aussi que

les universités ont subi des coupes sombres, voire sauvages, dans les années 1990, qui ont eu des conséquences désastreuses sur la qualité de l'enseignement. Par contre, les recteurs omettent de préciser que la part du PIB que le gouvernement consacre aux universités est supérieure à celle de l'Ontario et du Canada. L'effort du Québec, compte tenu de la taille de son économie, est donc plus important. De leur côté, les étudiants jurent qu'une hausse des droits de scolarité compromettra de façon irrémédiable l'accessibilité et que seuls les riches pourront se payer l'université. Là aussi, des nuances s'imposent.

chiffres absolus. C'est vrai aussi que les universités ont subi des coupes sombres, voire sauvages, dans les années 1990, qui ont eu des conséquences désastreuses sur la qualité de l'enseignement. Par contre, les recteurs omettent de préciser que la part du PIB que le gouvernement consacre aux universités est supérieure à celle de l'Ontario et du Canada. L'effort du Québec, compte tenu de la taille de son économie, est donc plus important. De leur côté, les étudiants jurent qu'une hausse des droits de scolarité compromettra de façon irrémédiable l'accessibilité et que seuls les riches pourront se payer l'université. Là aussi, des nuances s'imposent.

Premièrement, aucune étude sérieuse n'a établi ce lien. Deuxièmement, si la hausse des droits va de pair avec un généreux programme de prêts et bourses, l'effet négatif sera en bonne partie annulé. Reste toutefois l'épineux problème de l'endettement. Comment ne pas paniquer à l'idée de finir un doctorat en philosophie avec 15 000 \$ de dettes ?

Quant à tous ceux qui croient que le salut viendra du privé, ils risquent de perdre des illusions. Les ententes douteuses avec les Coca-Cola de ce monde ont généré davantage de problèmes que d'argent et les lucratifs contrats signés avec des compagnies pharmaceutiques ont parfois soulevé de graves problèmes éthiques. Certaines universités ont préféré abdiquer une partie de leur indépendance de crainte de voir des millions leur filer entre les doigts.

Les besoins des universités sont sans fond et elles avalent l'argent public à la vitesse grand V. Qui doit payer la facture et dans quelle proportion, l'État, les étudiants, le privé ?

Trois principes doivent guider ce débat. Un, l'accessibilité. Un étudiant ne doit pas renoncer à poursuivre ses études parce que la facture est trop salée. Deux, l'État ne doit pas abandonner son pouvoir de décision entre les mains des universités, comme le souhaite McGill ou comme en Colombie-Britannique où les droits de scolarité ont explosé au cours des deux dernières années.

Trois, les libéraux doivent respecter leur promesse de geler les droits de scolarité. Peu de politiciens ont osé attaquer de front cette question explosive. La commission parlementaire a le mérite de mettre fin au tabou. Par contre, elle ne doit pas servir de prétexte pour renier une promesse, aussi encombrante soit-elle.

La Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CREPUQ), elle, répète inlassablement le même discours : les universités québécoises sont sous-financées si on les compare à leurs consœurs canadiennes. C'est vrai, en

chiffres absolus. C'est vrai aussi que les universités ont subi des coupes sombres, voire sauvages, dans les années 1990, qui ont eu des conséquences désastreuses sur la qualité de l'enseignement. Par contre, les recteurs omettent de préciser que la part du PIB que le gouvernement consacre aux universités est supérieure à celle de l'Ontario et du Canada. L'effort du Québec, compte tenu de la taille de son économie, est donc plus important. De leur côté, les étudiants jurent qu'une hausse des droits de scolarité compromettra de façon irrémédiable l'accessibilité et que seuls les riches pourront se payer l'université. Là aussi, des nuances s'imposent.

Premièrement, aucune étude sérieuse n'a établi ce lien. Deuxièmement, si la hausse des droits va de pair avec un généreux programme de prêts et bourses, l'effet négatif sera en bonne partie annulé. Reste toutefois l'épineux problème de l'endettement. Comment ne pas paniquer à l'idée de finir un doctorat en philosophie avec 15 000 \$ de dettes ?

Quant à tous ceux qui croient que le salut viendra du privé, ils risquent de perdre des illusions. Les ententes douteuses avec les Coca-Cola de ce monde ont généré davantage de problèmes que d'argent et les lucratifs contrats signés avec des compagnies pharmaceutiques ont parfois soulevé de graves problèmes éthiques. Certaines universités ont préféré abdiquer une partie de leur indépendance de crainte de voir des millions leur filer entre les doigts.

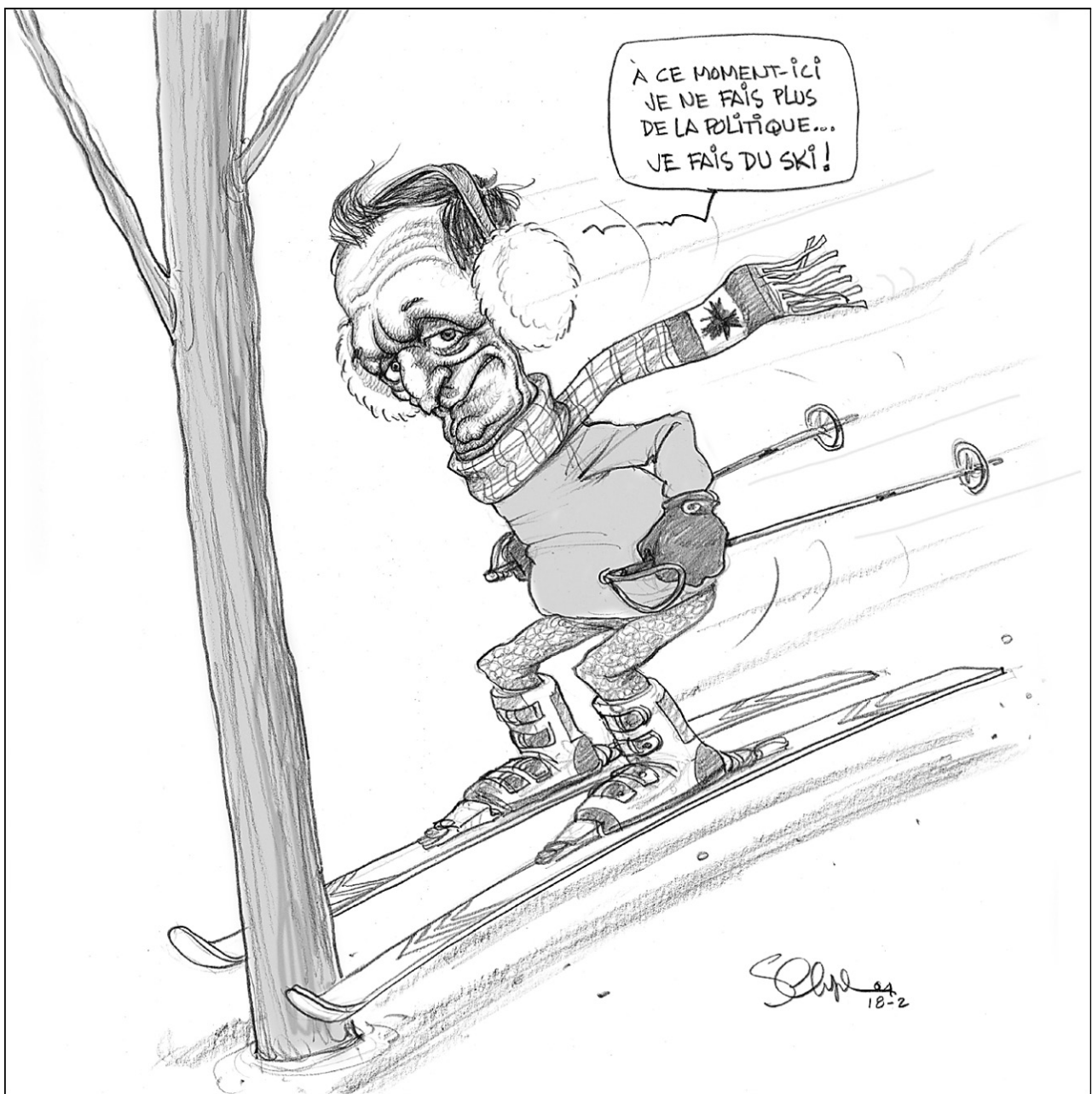
Les besoins des universités sont sans fond et elles avalent l'argent public à la vitesse grand V. Qui doit payer la facture et dans quelle proportion, l'État, les étudiants, le privé ?

Trois principes doivent guider ce débat. Un, l'accessibilité. Un étudiant ne doit pas renoncer à poursuivre ses études parce que la facture est trop salée. Deux, l'État ne doit pas abandonner son pouvoir de décision entre les mains des universités, comme le souhaite McGill ou comme en Colombie-Britannique où les droits de scolarité ont explosé au cours des deux dernières années.

Trois, les libéraux doivent respecter leur promesse de geler les droits de scolarité. Peu de politiciens ont osé attaquer de front cette question explosive. La commission parlementaire a le mérite de mettre fin au tabou. Par contre, elle ne doit pas servir de prétexte pour renier une promesse, aussi encombrante soit-elle.

La Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CREPUQ), elle, répète inlassablement le même discours : les universités québécoises sont sous-financées si on les compare à leurs consœurs canadiennes. C'est vrai, en

chiffres absolus. C'est vrai aussi que les universités ont subi des coupes sombres, voire sauvages, dans les années 1990, qui ont eu des conséquences désastreuses sur la qualité de l'enseignement. Par contre, les recteurs omettent de préciser que la part du PIB que le gouvernement consacre aux universités est supérieure à celle de l'Ontario et du Canada. L'effort du Québec, compte tenu de la taille de son économie, est donc plus important. De leur côté, les étudiants jurent qu'une hausse des droits de scolarité compromettra de façon irrémédiable l'accessibilité et que seuls les riches pourront se payer l'université. Là aussi, des nuances s'imposent.



serge.chappleau@lapresse.ca

DROITS RÉSERVÉS

Directoire à trois?

L'Europe a tout à gagner d'une réconciliation entre la France, l'Allemagne et la Grande-Bretagne



JOCELYN COULON

jcoulon@peaceoperations.org

À Berlin, aujourd'hui, se tient un de ces petits conciliabules informels dont les Européens ont la recette lorsqu'ils cherchent à relancer une construction européenne qui bat de l'aile. Cette fois, seuls les Grands se sont donnés rendez-vous : le Britannique, Blair, le Français, Chirac et l'Allemand, Schröder. Les trois leaders discuteront des moyens à prendre pour relancer les négociations avortées de décembre dernier visant à doter l'Union européenne d'une Constitution qui permettrait de faire fonctionner un ensemble de pays dont le nombre passera de 15 à 25 en mai prochain. Déjà, la rencontre suscite chez certains la crainte qu'un directoire à trois s'installe aux commandes de l'Europe.

Pourtant, il n'y a pas lieu de s'inquiéter, même si les Européens ont connu une année 2003 particulièrement difficile sur le plan politique. L'an dernier, à pareille date, la guerre américano-britannique contre l'Irak a scindé l'Europe en deux camps aux positions irréconciliables. D'un côté, la France et l'Allemagne, appuyées par une minorité d'États, mais, faut-il le rappeler, par l'immense majorité de l'opinion publique européenne superbement méprisée par le camp pro-guerre, ont tenté sans succès de stopper une aventure militaire dont on mesure chaque jour sur le terrain tous les effets catastrophiques. De l'autre côté, la Grande-Bretagne, l'Italie, l'Espagne et la majorité des gouvernements d'Europe centrale et orientale ont accordé leur appui aux États-Unis. Une telle cassure a eu des conséquences dont la plus immédiate a été l'incapacité des Européens à s'entendre sur le projet de Constitution.

Certes, la crise irakienne n'a pas à elle seule fait capoter le bel ouvrage patiemment érigé par Valéry Giscard d'Estaing. Elle en a plutôt été le catalyseur. Le feu couvait depuis des années, de nombreux Européens dénonçant le comportement hégémonique du couple franco-allemand dans les affaires européennes. À Rome comme à Madrid et, maintenant, à Varsovie, on refuse de suivre automatiquement Paris et Berlin, et d'endosser leur vision de l'organisation politique, économique et militaire de l'Union européenne.

Cette lecture de la situation n'est pas qu'une simple

La France et l'Allemagne font sentir toute leur puissance et ont tendance à se montrer impatients et à forcer la marche, quitte à laisser derrière les plus « lents ».

impression. Elle décrit bien une réalité. La France et l'Allemagne font sentir toute leur puissance et ont tendance à se montrer impatients et à forcer la marche, quitte à laisser derrière les plus « lents ». Mais n'en a-t-il pas toujours été ainsi depuis un demi-siècle ?

Qu'il soit question d'acier et de charbon, du Parlement européen, de la monnaie unique ou de l'abolition des contrôles aux frontières, la construction européenne a été et est le résultat du volontarisme de quelques-uns. Il ne peut en être autrement. Un atte-



PHOTO REUTERS

Ils sont nombreux en Europe à dénoncer le comportement hégémonique du duo franco-allemand. Ici le président français Jacques Chirac et le chancelier allemand Gerhard Schröder.

lage de 15 États, bientôt de 25, tous jaloux de leur souveraineté, tient du miracle quotidien, et espérer une parfaite synchronisation entre les actions communautaires et les intérêts nationaux relève de l'utopie. Mieux vaut une Europe à plusieurs vitesses que pas d'Europe du tout.

Il n'y a donc rien à craindre du sommet de Berlin, d'autant plus qu'il s'agit ici d'une alliance de circonstance, les trois Grands étant trop divisés sur de nombreux sujets pour véritablement s'ériger en directoire permanent. L'Europe a tout à gagner d'une réconciliation entre la France, l'Allemagne et la Grande-Bretagne sans qu'il y ait de sérieux ne peut voir le jour, particulièrement dans le domaine si délicat de la politique étrangère et de défense. Oui, la Grande-Bretagne a tendance à torpiller les beaux projets franco-allemands de défense européenne indépendante et préfère coller aux États-Unis. Un jour ou l'autre, elle y viendra, comme elle a joint l'Europe en 1973 après avoir tenté de la saboter pendant des décennies.

En attendant d'arriver là et ailleurs, l'Europe doit se faire au jour le jour et dans plusieurs domaines. Les chantiers sont nombreux. Entre autres, l'Union s'est fixé comme objectif d'avoir une économie plus compétitive que celle des États-Unis d'ici 2010. Pour atteindre ce but, il faut une impulsion nouvelle qui ne saurait venir que de l'axe Londres-Paris-Berlin. Si cet axe se forme, il a tout pour séduire la vieille Europe comme la nouvelle Europe tout en rassurant les alliés nord-américains. Jusqu'à la prochaine crise.

L'auteur est chercheur indépendant.

Les frères ennemis



LYSIANE GAGNON
lgagnon@lapresse.ca

Le scandale des commandites, et tous les scandales afférents qui aujourd'hui remontent à la surface comme de l'eau sale dans un évier bouché, font bien ressortir le contraste entre Jean Chrétien et Paul Martin.

Entre le cynisme du premier et la maladresse du second, on ne sait trop où est le moindre mal.

L'arrogante désinvolture de Jean Chrétien, devant les magouilles où s'est englouti l'argent des contribuables, est certainement plus condamnable sous l'angle moral. Mais la façon dont son successeur gère la crise ne passera pas pour un modèle... encore que, soyons honnête, il faudrait être un demi-dieu pour se tirer d'un pareil pétrin.



Interrogé par les reporters, Jean Chrétien s'est montré égal à lui-même : il « ne pense plus » depuis qu'il est redevenu simple citoyen, tout le monde devrait aller faire du ski, et autres fadaïses du genre... voilà tout ce qu'il avait à dire sur la crise qui trouve son origine dans son propre règne.

C'est une réaction minable, mais sous l'angle de la « realpolitik », elle a le mérite de dédramatiser les choses. C'est d'ailleurs ainsi — en désamorçant les attaques par des « farces plates » — que M. Chrétien s'est souvent tiré d'affaire. D'où sa réputation d'homme-téflon.

Quel contraste avec Paul Martin, qui au contraire a presque tout fait pour aggraver la crise, transformant, selon les mots d'un libéral inquiet, « un incendie à trois alertes » en « un incendie à cinq alertes ».

M. Martin a eu l'air pris au dépourvu, bien que tout le monde savait à peu près ce qu'allait contenir le rapport Fraser. Après tout, ces scandales ont été dévoilés, dans leurs grandes lignes, il y a deux ans. C'est donc, davantage que les révélations, l'ampleur de l'écoeuement du public qu'il n'avait pas vu venir.

Dans un premier temps, M. Martin a minimisé l'affaire (tout était la faute de 14 hauts fonctionnaires !) pour la sur-dramatiser dans un deuxième temps. M. Martin a repris à son compte l'indignation ambiante en en remettant ; il a admis qu'il y avait des responsabilités politiques dans ces « crises », il a mis sa tête en jeu, jurant ses grands dieux qu'il n'était au courant de rien...

M. Chrétien croyait échapper au jugement de l'histoire, mais l'histoire est peut-être en train de le rattraper.

Mais dans ses efforts désespérés pour se dissocier des scandales, il a déclenché une guerre intestine au sein de son parti, et ressuscité les vieilles querelles ethniques.

Selon un chroniqueur du *Globe and Mail*, des collaborateurs de M. Martin, sous le couvert de l'anonymat, confient à qui veut l'entendre que le scandale des commandites tenait au « tribalisme » de la politique québécoise telle qu'incarner par Jean Chrétien. Voilà un beau cas de « Quebec bashing »... et qui vient au surplus de l'entourage d'un homme qui se promettait de ramener l'harmonie au Canada !

Les accusations voilées de M. Martin contre le régime Chrétien ont évidemment mis le feu au sein du clan Chrétien, déjà considérablement irrité par les innombrables vexations que lui infligent les hommes de Martin.

Quant à ce dernier, il se retrouve dans la position inconfortable de celui qui doit défendre la réputation du parti auquel il vient lui-même d'attribuer la responsabilité d'un scandale répugnant !

Obnubilé par sa longue rivalité avec le clan Chrétien, M. Martin s'imagine peut-être qu'il y a deux partis libéraux et qu'une fois la purge terminée, il ne restera que le sien. Mais pour le public, le PLC est le PLC, point à la ligne, et les deux clans ennemis sont de la même famille.

À la veille d'élections en principe prévues pour le printemps, les libéraux sont donc en train de s'entre-déchirer royalement. Ma foi, cela fait presque plaisir à voir. On en était venu à croire que ces gens-là étaient invincibles et que leur arrogance, et leur façon de s'approprier les fonds publics, resteraient impunies.

L'heure de la punition a sonné, et c'est ce pauvre Martin qui attrape tout. Cela doit grandement amuser Jean Chrétien, qui ne détesterait probablement pas voir son rival défait aux urnes... mais attention, l'histoire n'est pas finie.



L'ancien ministre Gagliano, que les libéraux utilisent depuis deux ans comme bouc émissaire, va revenir au pays, et comme M. Martin ne lui a rien offert, il risque de parler. Ce qu'il aura à dire, s'il se met à table, sera sans doute extrêmement intéressant, car, on le sait, le brave homme était d'abord et avant tout un fidèle serviteur de son maître.

Même à supposer que les révélations de M. Gagliano n'impliquent pas Jean Chrétien, ce dernier devra probablement témoigner devant la commission Gomery qui aura sans doute quelques questions à lui poser... et qu'il ne pourra pas, cette fois, esquiver par des boutades.

M. Chrétien croyait échapper au jugement de l'histoire en démissionnant avant la publication du rapport Fraser mais l'histoire est peut-être en train de le rattraper.

La commission de l'Éducation de l'Assemblée nationale a entrepris hier son étude des problèmes de financement des universités. Les universités québécoises soutiennent qu'il leur manque 375 millions par an pour être financées à hauteur de ce que reçoivent les universités des autres provinces. Où le gouvernement du Québec devrait-il prendre l'argent nécessaire ? Les finances de l'État québécois se trouvant en équilibre précaire, des décisions difficiles devront être prises. Les trois scénarios présentés ici illustrent à quel point les arbitrages seront délicats.

André Pratte
Éditorialiste en chef

Universités : faire payer...

... les étudiants

Le Québec n'a augmenté les droits de scolarité qu'une seule fois au cours des 40 dernières années. Ce choix tranche nettement avec le reste du Canada qui a décrété hausse après hausse au cours des années 90. Les droits de scolarité ont augmenté 99 % au Canada depuis 1993. Au Québec, la hausse n'a été que de 20 %. La part des droits de scolarité représente 14,6 % des revenus des universités québécoises. En Ontario, elle est de 34 % et au Canada, de 25 %.

Solutions

- > Dégeler les droits de scolarité pour rejoindre, en cinq ans, la moyenne canadienne. Un étudiant québécois paie actuellement 1668 \$. Dans l'ensemble du pays, la facture moyenne est plutôt de 4025 \$.
- > Indexer les droits de scolarité. Si Québec était allé de l'avant avec l'indexation, les revenus des universités auraient grimpé de 250 millions depuis 1994.
- > Introduire des droits de scolarité variables. Les étudiants qui s'engagent dans un programme onéreux pourraient payer des droits de scolarité plus élevés. Former un vétérinaire, par exemple, coûte 23 850 \$ par année à l'Université de Montréal. Par contre, un étudiant en littérature et langues modernes ne coûte que 3120 \$.

Avantages

- > En haussant les droits de scolarité, les étudiants paient leur juste part pour acquérir une formation universitaire dont ils tirent de nombreux avantages. Le salaire hebdomadaire d'un diplômé universitaire est 61 % plus élevé que celui d'un travailleur qui n'a qu'un secondaire V.
- > La société ne subventionne pas les futurs « riches ». Pour reprendre l'expression du premier ministre Blair en Grande-Bretagne, un éboueur n'a pas à financer, par ses impôts, les études d'un médecin.
- > L'indexation permet d'éviter un psychodrame lorsque le gouvernement décide de mettre fin à une longue période de gel.
- > Si l'université coûte plus cher, les étudiants vont étudier plus sérieusement et éviter de prendre plus de trois ans pour terminer leur baccalauréat.

Désavantages

- > Une hausse brutale des droits de scolarité risque de limiter l'accès à l'université aux plus fortunés. Les gens issus de la classe supérieure sont déjà sur-représentés à l'université. Au Canada, 19 % des jeunes provenant de familles dont le revenu annuel est inférieur à 25 000 \$ fréquentent l'université, comparativement à 38 % pour ceux dont les parents gagnent 100 000 \$ et plus.
- > Une hausse des droits risque d'accroître l'endettement des étudiants et de décourager ceux qui ont de faibles revenus. L'endettement moyen d'un étudiant à la fin de son baccalauréat est de 13 000 \$ au Québec et de 22 700 \$ en Ontario.
- > L'État devra offrir un programme de prêts et bourses plus généreux, ce qui annulera en partie les revenus provenant de la hausse des droits.
- > Droits variables : les facultés les plus onéreuses (médecine, droit, art dentaire) risquent de devenir la chasse gardée des riches.

OPINION

MATHIEU LABERGE

L'auteur est finissant en Sciences économiques à l'Université de Montréal.

Une croyance répandue, et méticuleusement entretenue par les lobbies étudiants, veut qu'un dégel des droits de scolarité universitaires entraînerait une chute des inscriptions dans les universités et constituerait donc un frein majeur à l'accessibilité aux études post-secondaires. Malheureusement pour les intéressés, une telle affirmation ne tient pas la route face à une analyse rigoureuse.

Effectivement, les premiers résultats d'une recherche menée dans le cadre de la fin de mes études à l'Université de Montréal arrivent à la conclusion que les droits de scolarité

... le gouvernement

Contrairement aux États-Unis, il n'existe pas d'universités privées au Canada. Nos établissements d'enseignement supérieur dépendent donc largement de l'aide de l'État. Le Québec investit déjà davantage de fonds publics dans ses universités que les autres provinces, soit 1,69 % de son PIB, comparativement à 1,30 % en Ontario et 1,47 % dans l'ensemble du Canada. Actuellement, 66 % des revenus des universités du Québec proviennent du gouvernement, comparativement à 46 %

Solution

- > Le gouvernement du Québec augmente ses transferts annuels aux universités de 375 millions. Québec leur verserait donc 2 milliards par année.

Avantages

- Un bon financement permet :
 - > aux universités d'accroître leur capacité d'accueil. Elles en auront besoin. D'ici 2010, entre 125 000 et 200 000 étudiants frapperont à la porte des universités canadiennes, un chiffre sans précédent.
 - > d'embaucher des professeurs de qualité, de diminuer le nombre d'étudiants par classe, de se doter de laboratoires bien équipés et de bibliothèques bien garnies.
 - > de limiter la dépendance des universités vis-à-vis le secteur privé.
 - > de ne pas trop augmenter les droits de scolarité, et de limiter l'endettement excessif des étudiants.

Désavantages

- > Si l'État augmente ses subventions, il devra trouver l'argent.
- > Dans la poche des contribuables. Pour obtenir la somme désirée, Québec devrait augmenter l'impôt sur le revenu des particuliers de 2,2 %, ou hausser le taux de la TVQ de 7,5 % à 7,8 %.
- > Couper ailleurs. Cela signifie faire des choix douloureux. La somme de 375 millions équivaut, à titre d'exemple, au budget total de la Sûreté du Québec.



Votre scénario ?

Des trois scénarios présentés ici, lequel préférez-vous ? Écrivez-nous nombreux à : forum@lapresse.ca

Le mirage du gel des droits de scolarité

ne n'ont pas d'influence sur le nombre d'inscriptions au 1^{er} cycle universitaire à temps plein pour la période de 1976 à 1998. Ces conclusions vont dans le même sens que celles d'une étude rédigée au début des années 1990 au département de Sciences économiques de l'Université du Québec à Montréal (UQAM) pour la période de 1962 à 1986. C'est donc dire que pour la clientèle universitaire la plus importante, les étudiants de 1^{er} cycle à temps plein représentaient près de la moitié des inscriptions universitaires en 2001, les droits de scolarité n'affectent pas le nombre d'inscriptions.

L'explication qui soutient ce constat réside dans le coût véritable des études universitaires : les revenus de travail sacrifiés pour se

consacrer à des activités d'apprentissage. En général, si un individu n'étudie pas, il travaille et gagne un revenu. Un étudiant fait le choix de reporter ces gains et le montant des droits de scolarité représente une goutte d'eau dans l'océan comparativement au revenu sacrifié.

Économiquement, la fixation des prix est un débat complètement distinct de la redistribution de la richesse : les objectifs politiques de redistribution ne devraient pas interférer sur les prix. Conséquemment, on doit accepter qu'il y a un champ de tarification important pour le gouvernement dans le domaine de l'éducation post-secondaire. Essentiellement, si le gouvernement souhaite s'assurer de ne pas pénaliser des talents potentiels par une hausse du coût des études, il doit tout de même cesser d'intervenir sur le prix de l'éducation, mais élargir assurément une redistribution de la richesse. Par exemple, le gouvernement pourrait décider de dégel les droits de scolarité tout en augmentant les garanties de prêts ou les bourses aux étudiants.

... les entreprises

Affamées par les compressions des années 90, les universités se sont tournées vers le secteur privé mais les résultats ont été décevants. Les gros dons sont plutôt rares. De toute façon, les dons ne paient pas les dépenses courantes. Les universités québécoises ont mis sur pied des fondations mais les sommes recueillies font piètre figure — sauf dans le cas de McGill — si on les compare à celles obtenues par les grandes universités américaines ou canadiennes.

Solution

- > Multiplier les projets visant à obtenir le soutien financier du secteur privé.

Avantages

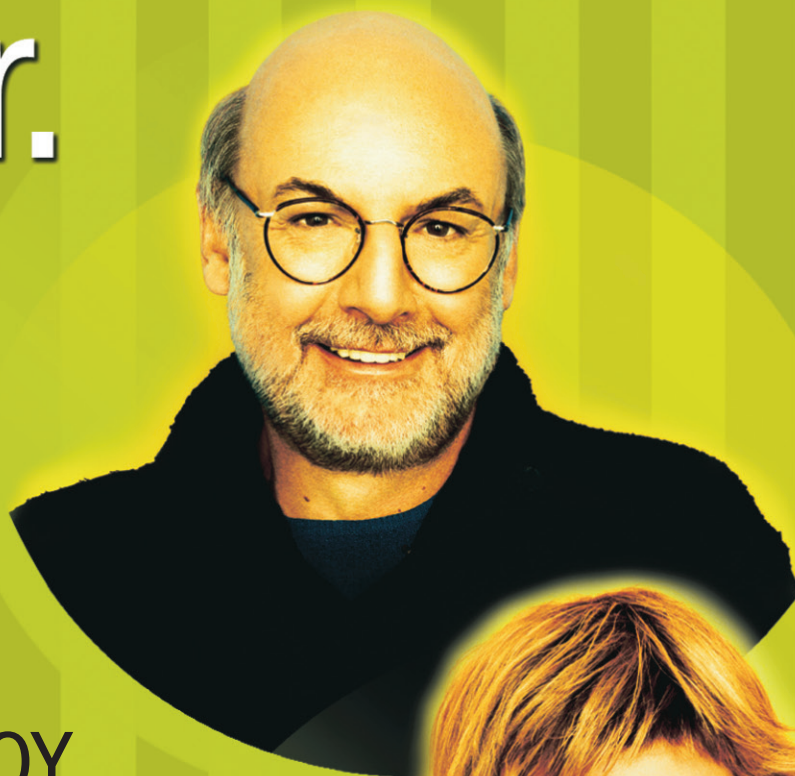
- > Soulage le gouvernement et les étudiants en transférant une partie du poids financier sur le dos des entreprises privées.
- > Permet de soutenir la recherche.
- > Les entreprises profitent d'une main-d'œuvre qualifiée formée par les universités. Il est normal qu'elles paient davantage pour profiter de cet immense atout.

Désavantages

- > Il est difficile d'imaginer comment les universités pourraient ainsi recueillir une somme aussi importante que les 375 millions qu'elles réclament.
- > Les expériences se sont souvent avérées décevantes. Les contrats signés avec Coca-Cola, par exemple, ont rapporté davantage de problèmes que d'argent.
- > Le secteur privé peut dicter ou orienter la recherche universitaire. Étranglées par le manque d'argent, les universités pourraient diluer les conditions imposées aux compagnies pour préserver leur indépendance de crainte de voir les millions leur échapper.
- > Amener les universités à conclure des ententes douteuses. Deux universités de la Colombie-Britannique ont loué à très long terme une partie de leur campus à des promoteurs qui vont y construire des condos.

Écoutez pour voir.

Écoutez pour savoir.
Écoutez pour comprendre.



- 5 h : **HOMIER-ROY**

Votre premier contact
avec l'information.

Réal. : Stéphane Tremblay



- 9 h : **BAZZO**

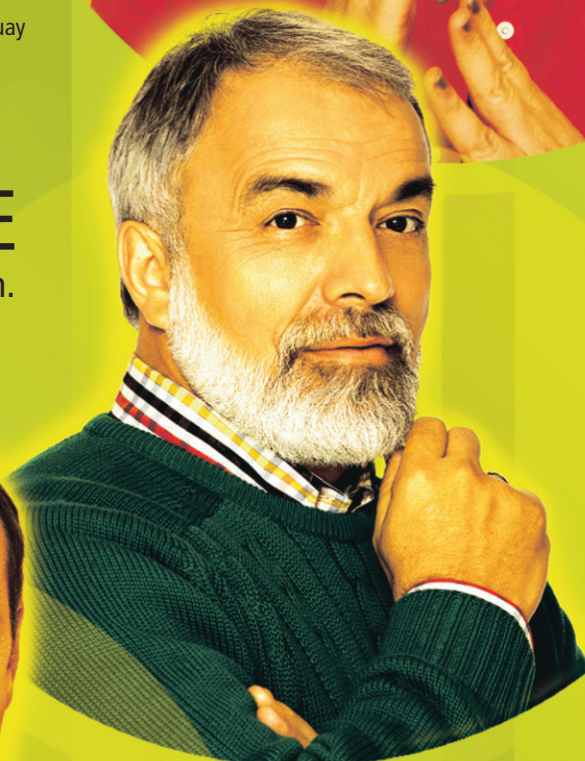
Information,
culture et société.

Réal. : Jacquelin Castonguay

- 11 h 30 : **MAISONNEUVE**

La grande tribune de l'information.

Réal. : Lucie Benoît



- 15 h : **DÉSAUTELS**

L'information sur le vif
à l'heure du retour à la maison.

Réal. : Ginette Viens



- 17 h 30 : **DUSSAULT**

L'information nationale
et internationale
en profondeur.

Réal. : Pierre Trottier

